La fonction de police orientée vers la communauté dans l'Union européenne aujourd'hui

Boîte à outils

du REPC N° 14

EUCPN
EUROPEAN CRIME PREVENTION NETWORK

CEPOL

eu 2018 at

“

L’objectif de cette boîte a outils est d’aider les décideurs politiques et les praticiens, en particulier les chefs de police et les cadres supérieurs des organisations policières, a mettre en place une stratégie FPOC réussie.

“

REMERCIEMENTS

Cette boîte à outils est le fruit d'une collaboration entre le secrétariat du Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC) et l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL). Nous aimerions remercier les experts dans le domaine de la fonction de police orientée vers la communauté qui ont investi temps et efforts pour soutenir l'élaboration de cette boîte à outils. Ils ont contribué à la boîte à outils en assistant à la réunion d'experts qui s'est tenue en octobre 2019 à Bruxelles, en conseillant le jury du Prix européen de prévention de la criminalité 2018, en participant et en contribuant à la conférence sur les meilleures pratiques à Vienne, en examinant le projet (en formulant des commentaires cruciaux, en soulignant des nuances importantes et en partageant des références intéressantes) et en assistant à l'atelier d'examen organisé en mars 2019 à Budapest. Nous voudrions remercier tout particulièrement Mme Fabienne Coenders, Mme Marleen Easton, Mme Els Enhus, Mme Yvonne Hail, M. Robin Hofmann, M. Jelle Janssens, Mme Denise Mazzolani, M. Gorazd Meško, M. Detlef Nogala, Mme Megan O'Neill, M. Johannes Oosthuizen, Mme May-Britt Rinaldo-Ronnebro, M. Jari Taponen et Mme Antoinette Verhage.

Mentions légales
Le contenu de cette publication ne reflète pas nécessairement l'opinion officielle d'un État membre de l'UE ou d'une agence ou institution de l'UE.

Auteur
Mme Chadia Dehbi,
Chargée de recherche,
Secrétariat du REPC

Avec le soutien financier du Programme de prévention et de lutte contre la criminalité de l'Union européenne

Commission européenne - Direction générale Migration et Affaires intérieures

CONTENTS

Avant-propos 7

Résumé analytique 11

01 **Introduction au concept de fonction de police orientée vers la communauté** 18

1.1. Histoire et philosophie ... 18
1.2. Situation actuelle ... 27
1.3. Un cadre plutôt qu'une définition ... 30

02 **Dix principes clés** 32

01 La fonction de police orientée vers la communauté fait partie intégrante d'un système gouvernemental plus vaste ... 36
02 La fonction de police orientée vers la communauté est un engagement ... 40
03 La fonction de police orientée vers la communauté exige des mesures qualitatives ... 44
04 La technologie appuiera la prochaine génération de la FPOC ... 48
05 Formation et éducation ... 52
1. FPOC et formation ... 53
2. Formation versus éducation ... 55
3. Besoins de formation par rapport à la FPOC ... 56
4. Formation et éducation à plusieurs niveaux ... 57
5. Formation européenne en FPOC ? ... 59
06 La fonction de police orientée vers la communauté a un ancrage local ... 60

07 La présence et le caractère familier de la police 64
08 Connaître les besoins locaux et y répondre 70
09 La production collaborative de sécurité 74
10 Encourager la communication bidirectionnelle entre la police et la population 80

03 **Examen, mené par des experts, des meilleures pratiques en matière de fonction de police orientée vers la communauté** **84**

3.1. L'approche Forssa : médiation de la polarisation et des conflits intergroupes (Finlande) 85
3.2. Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité (Lituanie) 88
3.3. Mon voisin est policier ! (Hongrie) 90
3.4. Programme SPIN (Estonie) 92

Conclusions **95**

Recommandations **99**

Bibliographie **102**

Annexe : Bonnes pratiques **105**

Autriche : Sécurité. Ensemble en Autriche 106
Belgique : Conciergerie de quartier 107
Bulgarie : Poste de police pour enfants 108

Croatie : Ensemble, nous pouvons faire plus 109
Tchéquie : Une région sûre - une ville sûre 111
Danemark : Quartiers sûrs à Køge 112
Estonie : le programme SPIN 113
Finlande : l'approche Forssa 115
France : la Brigade territoriale de contact 116
Allemagne : Promenez-vous dans votre quartier 117
Hongrie : Mon voisin est policier ! 119
Irlande : Utilisez votre cerveau, pas vos poings 120
Lituanie : Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité 122
Pays-Bas : Prévention de quartier Breda 123
Pologne : Carte des menaces à la sécurité nationale 124
Portugal : Recensement des personnes âgées 126
Roumanie : Ailes brisées 127
Slovaquie : Apprendre des compétences précieuses 128
Espagne : Ciberexpert@ 130
Suède : des événements sûrs et sécurisés 131
Belgique : VIRTUS 134
Belgique : GO-team 135
Bulgarie : Société et police ! Avec prudence et attention ! 136
France : délégué à la cohésion police-population 138
Pologne : Académie de la sécurité 139
Pologne : Akademia Seniora 140

Endnotes **142**

AVANT-PROPOS

« Fonction de police orientée vers la communauté », « police de proximité », « îlotage », sont autant de termes différents pour désigner à peu près la même approche. La présente boîte à outils porte sur cette approche, que nous appelons « fonction de police orientée vers la communauté » (FPOC).

Cette boîte à outils diffère des autres manuels disponibles sur la FPOC. Elle décrit un **certain nombre de bonnes pratiques récentes** des États membres de l'UE en matière de FPOC. Bien que seuls des résumés de ces bonnes pratiques soient inclus dans la boîte à outils, des informations plus détaillées à leur sujet sont disponibles sur le site Internet du REPC (www.eucpn.org). En outre, la boîte à outils comprend un examen, mené par des experts, de certaines de ces bonnes pratiques. L'objectif de cette boîte à outils est **d'aider les décideurs politiques et les praticiens, en particulier les chefs de police et les cadres supérieurs des organisations policières**, à mettre en place une stratégie FPOC réussie. L'importance de l'engagement stratégique avec les philosophies de la FPOC a été vivement soulignée par les experts en la matière. Ils affirment que, bien que les points de vue des intervenants de première ligne soient importants, la FPOC ne saurait être efficace sans une adhésion politique et organisationnelle, et que la priorité est de convaincre les décideurs politiques, dans la mesure où la mise en œuvre de la FPOC nécessite des changements structurels et culturels au sein de l'organisation policière.

Nous aspirons à soutenir ces décideurs et praticiens en fixant le cap d'une vision européenne de la FPOC et en nous attaquant au « dialogue de sourds » au moyen de la diffusion de connaissances, en attirant l'attention sur le savoir scientifique et les témoignages d'expériences pratiques qui pourraient être utiles pour déterminer les politiques et les pratiques. Nous nous efforçons d'atteindre cet objectif à travers l'élaboration d'une définition européenne commune de la FPOC et de ses principes clés et en partageant les meilleures pratiques en matière de FPOC dans l'UE.

Il est important de souligner que cette boîte à outils doit être considérée comme un **point de départ à la poursuite des travaux en vue d'un consensus européen** sur la manière dont la FPOC doit être comprise dans l'UE aujourd'hui. Notre objectif n'est pas de proposer une définition formelle ou une liste exhaustive des principes clés de la FPOC, car cela aurait nécessité davantage de temps et de ressources que ce dont nous disposions.

L'Autriche, en tant que présidente du Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC), dans le cadre du processus de Vienne et en tant que présidente du Conseil de l'UE, a mis l'accent sur la FPOC à l'échelon européen en présentant

le sujet aux réunions informelles du Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure (COSI) et du Conseil « Justice et affaires intérieures » (JAI).

La **présidence du REPC** est assurée à tour de rôle par ses États membres tous les six mois, selon le même principe que la présidence du Conseil de l'UE. L'Autriche a choisi la FPOC comme thème central de sa présidence du REPC au second semestre 2018. Plus précisément, le sujet a été décrit comme suit :

> Des études récentes concernant la sécurité publique ont montré qu'en dépit d'une diminution tangible de la criminalité dans l'ensemble, le sentiment subjectif de sécurité chez les citoyens autrichiens a diminué ces dernières années. Sous la présidence autrichienne, nous nous concentrerons donc principalement sur la manière de renforcer la communauté et la coopération avec la communauté pour lutter contre la criminalité et le crime organisé. La présidence organisera une grande conférence internationale en décembre[1], qui tournera autour de ce thème et invitera des experts nationaux et internationaux à présenter des initiatives et des projets permettant d'améliorer le sentiment subjectif de sécurité de nos citoyens à travers des contacts positifs et de la coopération avec les services répressifs[2].

Les premières réunions informelles initiées par l'Autriche ont débuté en 2016 sous la présidence slovaque du Conseil de l'UE. L'une des idées clés est que nombre des défis actuels de l'UE sont trop importants pour être relevés en trio[3], et une approche de présidence multiple couvrant la période 2016-2025 a donc été adoptée. Cette approche est appelée le « **Processus de Vienne** ». Les discussions informelles dans le cadre de ce format de présidence multiple ont permis d'identifier cinq défis clés et quatre questions transversales[4]. D'autres discussions ont eu lieu au niveau du Conseil JAI, du COSI, etc. qui ont abouti au « Programme de Vienne ».

L'un des cinq défis clés identifiés est le renforcement de la coopération policière européenne. Entre autres aspects, la promotion de la FPOC a été soulevée comme un point importan[5].

Le thème de la FPOC a été inscrit à l'ordre du jour de la réunion informelle **COSI**[6] tenue à Vienne et de la réunion informelle du **Conseil JAI**[7] tenue à Innsbruck en juillet 2018. Les États membres et la Commission européenne ont exprimé leur soutien aux initiatives de la présidence autrichienne exposées dans les documents de réflexion pertinents. Pour mettre en œuvre ses objectifs à court terme concernant la FPOC, la présidence a sollicité l'assistance de l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)[8] et du REPC, une aide que l'agence et le réseau ont été heureux d'apporter.[9].

Le CEPOL et le REPC ont décrit leurs intentions dans une note aux délégations du COSI. Cette boîte à outils constitue le produit final des activités conjointes du CEPOL et du REPC concernant la FPOC. La durée de ce projet couvrait les semestres des présidences autrichienne et roumaine. Afin d'assurer une utilisation prudente des ressources, des discussions d'experts ont eu lieu dans le cadre des activités du REPC pendant le semestre de la présidence autrichienne. La première activité a consisté en un atelier qui s'est tenu le 9 octobre 2018 à Bruxelles, où 15 experts de toute l'UE se sont réunis pour discuter de la situation actuelle en matière de FPOC dans l'UE. La deuxième activité a consisté en une conférence sur les meilleures pratiques en matière de FPOC, du 4 au 6 décembre 2018, organisée par la présidence autrichienne. Pendant la présidence roumaine, le CEPOL a accueilli un deuxième atelier, au cours duquel des experts se sont réunis pour discuter des avancées du fruit du travail commun. Le CEPOL et le REPC ont participé à tous les événements.[10].

En outre, la **présidence roumaine** a entamé le processus d'adoption des **conclusions du Conseil sur certains aspects de la prévention policière européenne**. Dans ce document, les États membres sont invités à utiliser plus efficacement le cadre juridique existant aux niveaux national et européen en ce qui concerne le déploiement de patrouilles conjointes et autres opérations conjointes sur le territoire des autres États membres. En outre, les États membres, les institutions européennes et les agences JAI sont invités à assurer la mise en œuvre opérationnelle effective de la prévention policière, notamment en renforçant les patrouilles et les opérations conjointes entre les États membres et en fournissant des agents de police dûment formés. Cela signifie que les agents doivent avoir l'expérience professionnelle nécessaire pour traiter les aspects spécifiques de toutes les formes de coopération couvertes par les patrouilles conjointes.[11].

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Cette boîte à outils est une publication conjointe du Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC) et de l'Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL) et diffère des autres manuels disponibles sur la fonction de police orientée vers la communauté (FPOC). Elle décrit un **certain nombre de bonnes pratiques récentes** des États membres de l'UE en matière de FPOC. L'objectif de cette boîte à outils est **d'aider** les décideurs politiques et les praticiens, en particulier les **chefs de police et les cadres supérieurs des organisations policières**, à mettre en place une stratégie FPOC réussie. L'importance de l'engagement stratégique avec les philosophies de la FPOC a été vivement soulignée par les experts en la matière. **L'Autriche**, en tant que présidente du REPC, dans le cadre du processus de Vienne et en tant que présidente du Conseil de l'UE, a mis l'accent sur la FPOC à l'échelon européen en présentant le sujet aux réunions informelles du Comité permanent de coopération opérationnelle en matière de sécurité intérieure et du Conseil « Justice et affaires intérieures ».

La FPOC est jugée pertinente pour tous les États membres de l'UE et est **largement mise en œuvre dans l'ensemble de l'UE**, bien qu'à des degrés divers et sous des formes différentes. Alors que la FPOC continue de se développer et fournit des résultats positifs pour la population et pour la police, **sa définition, elle, demeure un défi**. Le concept est malheureusement connu pour ses définitions multiples et parfois divergentes. C'est particulièrement vrai dans le **contexte européen**, où la FPOC est mise en œuvre de différentes manières dans l'UE. Pour relever ce défi, nous nous sommes penchés sur **Unity**, un projet Horizon 2020 portant sur la FPOC, qui avait rencontré le même problème. En dépit des nombreuses définitions et différentes approches, les chercheurs ont bel et bien trouvé des éléments communs. En considérant ces éléments en relation avec d'autres résultats de recherche, Unity a créé un cadre pour l'identification et l'exploration de la FPOC à travers l'Europe. Ce cadre est appelé les **Six piliers de la FPOC** :

- établissement d'un climat de confiance
- responsabilité
- partage d'informations et communication
- réponse aux besoins locaux
- collaboration
- prévention du crime.

Grâce à une analyse de la littérature actuelle et à des discussions approfondies avec des experts dans le domaine, nous avons identifié **des facteurs importants pour la réussite de la mise en œuvre de la FPOC**. Nous avons mis à profit les connaissances scientifiques et les expériences sur le terrain pour élaborer des lignes directrices claires et facilement compréhensibles, sous la forme de **10 principes clés**.

1. La FPOC **fait partie intégrante d'un système gouvernemental plus vaste**. Une organisation policière n'opère pas de manière isolée, mais fait partie d'un cadre plus large et dépend de plusieurs formes de soutien de la part du gouvernement qui la supervise. Par conséquent, il est important que les hommes politiques et les décideurs comprennent la FPOC, communiquent à son sujet, dotent l'organisation policière des ressources nécessaires pour la mettre en œuvre avec succès et donnent aux autres institutions gouvernementales le mandat nécessaire pour participer à l'approche FPOC.

2. La FPOC est un **engagement**. Cet engagement implique de changer l'approche adoptée par la direction, de réduire la résistance de la sous-culture policière au changement et de sensibiliser aux conditions de travail des policiers. Si l'approche FPOC n'est pas acceptée par l'ensemble de l'organisation policière, elle ne sera rien de plus qu'un complément à la pratique policière réactive et ne produira pas les résultats escomptés. La FPOC devrait être considérée comme une méthode de travail plus efficace, en termes de temps et d'efforts, plutôt que comme une tâche supplémentaire à accomplir par la police.

3. La FPOC exige une **mesure qualitative**. On accepte de plus en plus les résultats communautaires comme la sécurité communautaire, la perception de la peur et les demandes d'intervention. Des critères de résultats qualitatifs tels que les niveaux de satisfaction de la population et de coopération publique et la durabilité des projets communautaires devraient être introduits et privilégiés par rapport aux critères quantitatifs. Les agents de police désireux d'acquérir de nouvelles compétences devraient être pris en considération pour des mesures incitatives telles que des possibilités de promotion et leurs réalisations devraient être officiellement reconnues.

4. Il existe une **nouvelle génération de projets FPOC qui s'appuient sur les technologies**. Les résultats des recherches ont souligné l'importance d'utiliser ces outils TIC pour faciliter la communication et l'interaction, et non pour les remplacer. En outre, il faut garder à l'esprit que la priorité dans l'utilisation de ces

outils devrait être d'améliorer la communication et l'interaction entre la police et la population, et non de recueillir des renseignements.

5. Les agents de police doivent recevoir une **formation adéquate** pour que la FPOC fonctionne. Le CEPOL définit la formation et l'éducation comme deux notions distinctes. Le succès de la FPOC dépend plus du niveau d'éducation que de la formation des agents de police concernés. En gardant cette distinction à l'esprit, nous avons identifié cinq groupes cibles à former ou à éduquer : le gouvernement, la direction/encadrement de la police, les agents de la FPOC, les agents de police ordinaires et les communautés.

6. La FPOC doit toujours être **ancrée localement** et adaptée à la situation locale et au contexte social. La recherche montre que le contexte social a un impact majeur sur le sens, l'interprétation et la mise en œuvre des pratiques policières. Dans les régions où il existe une méfiance historique, le rétablissement de la confiance peut prendre des décennies. Par conséquent, la FPOC devrait être considérée comme faisant partie d'une transition plus vaste d'une force de police à un service de police, la police opérant pour et dans la communauté.

7. La **présence et le caractère familier** de la police sont un aspect crucial de la FPOC. Il est important de prendre suffisamment de temps pour que la communauté apprenne à connaître les agents de police et pour que les agents de police comprennent comment la communauté fonctionne. Les rencontres entre la police et la population sont cruciales pour la qualité de leurs relations.

8. La police doit **connaître les besoins locaux et y répondre**. Une approche de résolution de problèmes qui vise à réduire structurellement la criminalité et à accroître la sécurité est un aspect important de la FPOC. Pour connaître les besoins locaux, il est important d'éviter une perspective unilatérale lors de la collecte d'informations sur les préoccupations d'une communauté. Pour répondre aux besoins locaux, il est important de déterminer les causes sous-jacentes des problèmes et de se concentrer sur les tendances récurrentes des incidents, plutôt que sur des incidents isolés, en les traitant comme un groupe de problèmes.

9. **La production collaborative de sécurité**, c'est quand plusieurs acteurs travaillent ensemble afin de réaliser une vision commune de la sécurité. La collaboration de la police avec la population dans le but de résoudre un problème peut atténuer la perception du problème ainsi qu'accroître la confiance dans la

police et la légitimité ressentie à son égard. Une coopération intergouvernementale est nécessaire, car la résolution des problèmes communautaires est une tâche qui implique tous les organismes publics concernés et qui requiert une coopération étroite. Si la population et les autres acteurs assument une plus grande responsabilité dans une approche collaborative en matière de sécurité, cela pourrait permettre aux forces de police de concentrer leurs ressources sur d'autres tâches essentielles.

10. **La communication bidirectionnelle** entre la police et la population devrait être encouragée. Une communication efficace, appropriée et opportune est indispensable à la réussite de l'approche FPOC. La FPOC devrait englober une variété d'approches novatrices pour atteindre des groupes cibles difficiles d'accès qui peuvent avoir peu de capital social. De plus, il est important d'expliquer la FPOC à la population dans un langage clair en se concentrant sur les initiatives de la FPOC au sein de la communauté, sur son rôle à jouer dans la FPOC et ce à quoi elle peut s'attendre. La recherche a montré que les gens qui sont bien informés au sujet des services de police ont tendance à avoir une opinion plus positive de la police.

L'objectif de cette boîte a outils est d'aider les décideurs politiques et les praticiens, en particulier les chefs de police et les cadres supérieurs des organisations policières, a mettre en place une stratégie FPOC réussie.

Le concept de **FPOC a pris racine dans plusieurs États membres de l'UE**, mais sous des formes différentes, en utilisant des interprétations différentes et sous des étiquettes différentes. Il n'existe pas encore de compréhension paneuropéenne de base de la FPOC, et encore moins d'approche européenne unifiée. Des ressources adéquates sont foncièrement nécessaires pour parvenir à **une vision européenne commune en matière de FPOC :** il faut donc suffisamment de temps et de ressources pour exploiter toutes les publications scientifiques pertinentes disponibles dans l'UE, faire appel aux bons conseillers et inclure les perspectives communautaires.

En outre, des efforts supplémentaires devraient être déployés **pour comprendre et exploiter pleinement le potentiel de l'UE** ainsi que ses connaissances et son expérience en matière de FPOC. Premièrement, il est recommandé de convenir d'une convention d'appellation à utiliser au sein de l'UE. Deuxièmement, la grande variété de langues au sein de l'UE est enrichissante sur le plan culturel, mais elle crée également un obstacle au partage des connaissances existantes à travers l'UE. Des efforts supplémentaires pour traduire les documents pertinents (par exemple des résumés d'études et de rapports apparentés) sont nécessaires pour partager plus largement les connaissances dans l'UE.

Nous espérons que **les chefs de police et les cadres supérieurs des organisations policières**, ainsi que d'autres décideurs et praticiens, utiliseront cette boîte à outils pour mener à bien les stratégies de la FPOC. L'adhésion politique et organisationnelle est importante, dans la mesure où la mise en œuvre ou l'amélioration de la FPOC nécessite des changements structurels et culturels au sein de l'organisation policière.

Enfin, la question de savoir dans quelle mesure la FPOC a sa place dans **l'Union de la sécurité** devrait être examinée. Elle pourrait apporter une contribution majeure à l'Union européenne en matière de sécurité et devrait être envisagée sous cet angle.

01 CHAPITRE 1 : INTRODUCTION AU CONCEPT DE FONCTION DE POLICE ORIENTÉE VERS LA COMMUNAUTÉ

1.1. Histoire et philosophie

En donnant un aperçu de l'histoire et de la philosophie à l'origine de la fonction de police orientée vers la communauté (FPOC), nous souhaitons proposer un cadre de référence. Pour un concept malheureusement connu pour ses définitions multiples et parfois divergentes, il est utile de fournir un tel cadre de référence dans l'espoir de favoriser une compréhension approfondie de l'idée. À cette fin, nous donnons un aperçu du contexte historique dans lequel la FPOC est devenue un concept clé en Europe dans la seconde moitié du XXe siècle. Même s'il avait été intéressant de relever les développements sociaux et politiques en Europe, le champ de cette boîte à outils ne permet pas une réflexion approfondie sur l'histoire des États membres de l'UE. Les États membres ont évolué à des rythmes différents en ce qui concerne les services de police et les problèmes que ce développement a pu entraîner. Cependant, ce chapitre offre un compte-rendu des travaux originaux de Herman Goldstein, qui peut être considéré comme l'un des pères fondateurs de l'approche axée sur les problèmes et de la philosophie de la FPOC. Bien sûr, il n'est qu'un des nombreux auteurs qui ont apporté une contribution significative à l'origine et au développement de la FPOC.

Il y a quelques raisons historiques qui expliquent pourquoi la FPOC est devenue un concept clé vers la fin du XXe siècle en Europe. Après la Seconde Guerre mondiale, l'essor de l'enseignement supérieur, les manifestations de la classe

moyenne et des étudiants et la célébration de la culture des jeunes sont autant d'éléments qui firent résonner plus fort encore la voix des plus démunis et qui durcirent les défis lancés aux autorités policières. De plus, la Seconde Guerre mondiale influença le fonctionnement de la police. Si la population adopta de plus en plus la voiture pendant la guerre, il en fut de même pour la police. L'utilisation croissante de la voiture de police coïncida avec le développement de la radio de police. Si, auparavant, le travail de l'agent de police était un travail plutôt peu qualifié qui exigeait peu de formation, la police devait désormais utiliser du matériel plus sophistiqué et faire face à des attentes croissantes. Dans le même temps, les gouvernements se servaient des exigences liées à une situation de guerre pour réduire le nombre de forces de police dans leurs pays, et cette tendance devait se maintenir jusque dans les années 1960. En Allemagne, en France, en Angleterre et au Pays de Galles, l'ancien type de police municipale sous administration locale disparut. Les forces restantes furent centralisées. Les gouvernements imposèrent en outre de nouvelles exigences pour mesurer les taux de réussite et évaluer l'optimisation des ressources dans les services de police. Ces changements semblent avoir forcé les hauts gradés de la police à reconnaître que la lutte contre la criminalité exigeait des liens étroits avec les communautés. L'intérêt croissant pour le concept de FPOC en Europe à la fin du XXe siècle était le produit du contexte et de situations particulières. Il signalait le désengagement de la part de nombreuses institutions policières auprès de leur communauté[12].

Au cours de la seconde moitié du XXe siècle, de nombreux universitaires spécialisés dans les services de police ont mené des recherches et des évaluations qui ont produit des données soulignant les limites des styles policiers plus réactifs en matière de prévention du crime au niveau local[13], Greene et Mastrofski soutenant que le fait de simplement envoyer un plus grand nombre de policiers ne mènerait pas nécessairement à une réduction du crime ou des troubles[14]. Rosenbaum, dans sa publication sur la réforme de la police et la mise en œuvre de la FPOC, a également souligné que les services de police réactifs avaient ignoré le rôle des habitants du quartier dans l'identification et la résolution des problèmes de police locaux et le rôle important qu'ils pouvaient jouer dans la prévention du crime au niveau local[15]. D'autres préoccupations soulevées au sujet d'un modèle policier réactif étaient fondées sur les tactiques employées qui, a-t-on affirmé, étaient trop réactives par nature et n'avaient donc pas d'incidence sur les circonstances menant au crime ou aux troubles. Enfin, l'approche universelle adoptée par certaines organisations policières à l'égard d'une grande variété de questions policières locales était, selon Skogan, un autre point litigieux qui avait la capacité de nuire à l'engagement local[16]. Du point de vue de l'organisation policière, la

frustration semble être le principal sentiment éprouvé par les agents de première ligne, qui affirment ne pas avoir reçu l'appui ou la compréhension de la population. Les sentiments d'aliénation et la perception d'oppression de la part de la police étaient les dénominateurs communs au sein de la population, en particulier au sein des groupes minoritaires[17].

La nécessité d'une forme de service de police à la fois robuste et souple, adaptée aux défis propres à chaque quartier, est une conclusion importante pour cette époque. L'introduction de la FPOC est considérée comme l'une des tentatives les plus importantes de transformation des services de police.[18].

Aujourd'hui, la FPOC est considérée comme un terme fourre-tout[19], Gaines déclarant même que la FPOC ressemble un peu à un caméléon. Tout comme un caméléon peut prendre de nombreuses couleurs et s'intégrer dans son environnement, la FPOC peut légitimement poursuivre de multiples buts et objectifs, engager des organisations publiques et privées dans la réduction des problèmes communautaires, impliquer une variété de techniques opérationnelles policières et produire un large éventail de résultats[20]. Tout en tenant compte de cette réalité, nous tenterons de décrire la philosophie à l'origine de la FPOC. Pour ce faire, nous nous tournons vers Herman Goldstein et ses travaux, qui ont jeté les bases théoriques de la FPOC et de la police orientée vers les problèmes (POP).[21].

Une approche axée sur la résolution des problèmes

Dans un article publié en 1979, Goldstein déclarait que la police (plus que d'autres organisations) était préoccupée par le « syndrome de la priorité des moyens sur les fins »[22]. Les moyens comprenaient le personnel, la direction et l'organisation des services de police ; les fins étaient définies comme étant les questions de grande envergure que la police devait traiter. Le problème était qu'il avait une trop grande introspection au sein des forces de l'ordre lors de l'évolution vers une plus grande professionnalisation. Une grande partie de l'effort d'amélioration des services de police s'est concentrée sur la gestion interne (moyens) : rationalisation de l'organisation, mise à niveau du personnel, modernisation des équipements, etc. Il était nécessaire d'améliorer les processus internes et la gestion générale ; toutefois, il faudrait accorder plus d'attention aux résultats finaux des services de police[23]. L'article de journal suivant, dont Goldstein s'est inspiré, est très instructif à cet égard.

> Des passagers souhaitant utiliser le service de bus Bagnall - Greenfields se sont plaints que « les chauffeurs passaient devant des files d'attente de 30 personnes en souriant et en faisant un signe de la main », des plaintes qui ont reçu pour réponse qu'« il est impossible pour les chauffeurs de respecter leur horaire s'ils doivent s'arrêter pour les passagers ».[24].

L'hypothèse selon laquelle les moyens et les fins sont liés, et donc que l'amélioration des moyens mènera à l'amélioration des fins, était cependant de plus en plus remise en question. Les rapports d'évaluation de la seconde moitié du XXe siècle mentionnaient la nécessité de mettre davantage l'accent sur les facteurs humains et les besoins de la communauté ; cependant, la solution proposée était de procéder à davantage d'introspection.[25.]

L'accent initial mis sur l'approche de gestion au sein des services de police était justifié. Remettre de l'ordre chez elle devrait être la première priorité de la police. Cela signifiait qu'il fallait s'attaquer à des lacunes telles que la désorganisation du personnel, le manque d'équipement, le manque de formation, le manque de responsabilisation et, dans certains cas, la corruption. Le fait que les personnes chargées de la mise en œuvre de ces améliorations pourraient parfois sembler se concentrer sur l'atteinte d'un degré élevé de compétence administrative (les moyens) plutôt que d'avoir un impact sur les services de police de première ligne (les fins) était plutôt problématique[26].

Néanmoins, certains faits ont conduit à une nécessité d'adaptation. Il y a eu la crise financière. Les hommes politiques sont devenus plus réticents à l'idée d'investir de l'argent dans les services de police sans avoir l'assurance que ces investissements auraient un effet sur les problèmes que la police est censée régler. L'orientation vers les consommateurs s'est développée. La police ne voyait pas encore dans les intérêts des clients/consommateurs une considération primordiale. De plus en plus de personnes avaient le sentiment que l'efficacité devait être mesurée en termes de résultats, et non en termes de procédures bien respectées. On s'interrogeait sur l'efficacité des forces les mieux gérées. Les communautés des services de police qui avaient mis en œuvre la plupart des recommandations visant à améliorer la gestion étaient toujours aux prises avec les mêmes problèmes que les communautés où les services de police n'avaient pas suivi ces recommandations. Il y a eu une résistance accrue au changement organisationnel de la part

du personnel et des syndicats. Les chefs de police ont dû convaincre le personnel que les changements valaient la peine d'être apportés avant d'être en mesure d'apporter les améliorations prévues.[27].

On peut se demander quels sont exactement les problèmes que la police devrait régler. Ou, comme l'a formulé Herman Goldstein, « Quel est le produit final des services de police ? » Le produit final des services de police est de traiter un large éventail de problèmes comportementaux et sociaux qui surviennent dans une communauté. Les problèmes de cette nature, qui sont la raison d'être d'un service de police, sont différents de ceux qui préoccupent les chefs de police, les agents de police ou les partisans de la réforme de la police : manque de personnel, supervision et formation inadéquates, manque d'équipement adéquat, ressentiment en raison des poursuites pénales, absence de contrôles efficaces sur le comportement de la police, etc.[28].

On peut se demander quels sont exactement les problemes que la police devrait régler.

Selon ce point de vue, la police devrait fonctionner d'une manière plus orientée vers les problèmes. Les organisations policières n'étaient pas étrangères à cette approche lorsqu'il s'agissait de gérer des événements spéciaux (p. ex. des manifestations). Pourtant, cette approche était rarement appliquée à des problèmes comportementaux et sociaux spécifiques auxquels un policier était régulièrement confronté. L'analyse des rapports sur la criminalité, après avoir traité des événements spéciaux, s'est rapprochée davantage d'une approche axée sur les problèmes. Un phénomène criminel a fait l'objet d'une analyse approfondie à partir de rapports de police. Ces constatations ont ensuite été utilisées pour prendre des décisions précises, comme l'envoi d'un certain nombre d'agents de police à un endroit ou à un point névralgique donné. Ces constatations n'ont toutefois pas servi de base pour repenser l'approche générale de la police à l'égard d'un phénomène criminel particulier et la façon de résoudre le problème.[29]. « La situation ressemble un peu à celle d'une industrie privée qui étudie la rapidité de sa chaîne de montage, la productivité de ses employés et la nature de son programme de relations publiques, mais qui n'examine pas la qualité de son produit »[30].

La police est confrontée à des problèmes comportementaux et sociaux. Cependant, comment ces problèmes devraient-ils être déterminés ou définis ? La stratégie la plus courante consistait à utiliser les catégories prévues par le Code pénal, par exemple « vol qualifié » ou incendie criminel. Selon Goldstein, ce n'était pas idéal pour plusieurs raisons. Premièrement, une catégorie définie dans le Code pénal peut englober plusieurs formes de conduite. Par exemple, le terme « incendie criminel » peut faire référence au vandalisme d'adolescents, aux incendies visant à toucher les primes d'assurance, aux incendies allumés par des personnes ayant des problèmes psychologiques, etc. Deuxièmement, l'utilisation du Code pénal implique que les problèmes qui ne sont pas couverts par ce dernier ne relèvent pas de la responsabilité de la police. Toutefois, la dépénalisation n'exonère pas la police de sa responsabilité. Par exemple, même si la consommation d'alcool n'est pas illégale, la population s'attend à ce que la police réagisse face aux individus ivres sur la voie publique et sources de nuisances. Un problème comportemental ou social demeure un problème que la police doit régler, qu'il soit ou non défini comme une infraction pénale. Enfin, l'utilisation du Code pénal implique également que la police doit simplement arrêter les criminels et les traduire en justice, alors que la fonction de la police est beaucoup plus vaste que cela.[31].

Fonction de police orientée vers la communauté

En 1987, Goldstein a écrit que le concept de FPOC pourrait fournir un cadre dominant auquel tous les futurs efforts d'amélioration des services de police pourraient se référer. De plus, il a déclaré qu'il serait très important de s'assurer que la police s'occupe plus directement des problèmes qui surviennent dans les communautés auprès desquelles elle preste ses services[32]. Il a décrit d'autres exigences comme suit :

> Les plus courantes sont la participation de la communauté à l'exécution du travail de la police ; l'affectation permanente d'agents de police dans un quartier afin d'entretenir de meilleures relations ; l'établissement de priorités policières en fonction des besoins et des désirs particuliers de la communauté ; et la satisfaction de ces besoins par l'affectation des ressources et du personnel policiers affectés qui seraient autrement chargés de répondre aux demandes d'intervention[33].

En analysant les programmes qui étaient déjà en cours et qui s'inscrivaient dans le cadre de la FPOC, Goldstein a énuméré les caractéristiques communes qu'il a relevées. Il s'agit de la présence policière, de la prévention du crime, de l'organisation communautaire, de la proactivité, d'une plus grande discrétion et de la participation communautaire.

Selon Goldstein, le potentiel ultime de la FPOC est le développement du respect et du soutien qui pourrait accroître considérablement la capacité des policiers à régler les problèmes en nécessitant moins de recourir à la procédure pénale ou à la force coercitive que les policiers tirent de leur uniforme et de l'autorité qui l'accompagne.

Dans l'ensemble, les principaux avantages de la FPOC selon Goldstein étaient :

- la réduction des tensions entre la police et la communauté et des frustrations des deux côtés ;
- une utilisation plus efficace des ressources policières ;
- l'amélioration de la qualité des services de police ;
- une plus grande efficacité dans le traitement des problèmes communautaires, car ils seraient analysés en profondeur et les réponses soigneusement choisies ;
- une plus grande satisfaction professionnelle des policiers participant au programme ;
- une plus grande responsabilité envers la communauté.

Further reading on community-oriented policing

Aronowitz, A., 'Progress in community policing', *European Journal on Criminal Policy and Research*, 5:4, 1997.

Bayley, D., 'Community policing: a report from the devil's advocate', in J. Greene and S. Mastrofski (eds), *Community policing: rhetoric or reality?, Preager*, New York, 1988, pp. 225-238.

Bayley, D., *Police for the future*, Oxford University Press, New York, 1994.

Bayley, D., *What works in policing*, Oxford University Press, New York, 1998.

Bennett, T., *Evaluating Neighbourhood Watch, Gower Publishing Company Ltd, Aldershot*, UK, 1990.

Braga, A. et al., *'Problem-oriented policing in violent crime places: a randomised controlled experiment', Criminology*, 37:3, 1999, pp. 549-555.

Brodeur, J.-P., 'Tailor-made policing: a conceptual investigation', in J.-P. Brodeur (ed.), *How to recognize good policing: problems and issues*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1998.

Brodeur, J.-P. (ed.), *How to recognize good policing: problems and issues*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1998.

Dammert, L., and Malone, M. F. T., 'Does it take a village? Policing strategies and fear of crime in Latin America', *Latin American Politics and Society*, 48:4, 2006, pp. 27-51.

Eck, J., and Rosenbaum, D., 'Effectiveness, equity, and efficiency in community policing', in D. Rosenbaum (ed.), The challenge of community policing: testing the promises, Sage, Thousand Oaks, CA, 1994.

Ferreira, B., *The use and effectiveness of community policing in a democracy policing in central and eastern Europe: comparing firsthand knowledge with experience from the West*, College of Police and Security Studies, Slovenia, 1996.

Fielding, N., *Community policing*, Clarendon Press, Oxford, 1995.

Gill, C. E., Weisburd, D., Bennett, T., Vitter, Z., and Telep, C. W. (in progress), 'Community-oriented policing to reduce crime, disorder, and fear and increase legitimacy and citizen satisfaction in neighborhoods', *Campbell Systematic Reviews*.

Greene, J., 'Evaluating planned change strategies in modern law enforcement, implementing community-based policing', in J.-P. Brodeur (ed.), *How to, recognize good policing: problems and issues,* Sage, Thousand Oaks, CA, 1998.

Greene, J., 'Community policing in America', *Policies, Processes, and Decisions of the Criminal Justice System*, 3, 2000, pp. 299-370.

Hope, T. (2005) 'The new local governance of community safety in England and Wales', *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 47:2, 2005, pp. 369-87.

Leigh, A., Read, T., and Tilley, N., 'Problem-oriented policing', Crime Detection and Prevention Series, Paper 75, Home Office, London, 1996.

Lobnikar, B., Meško, G., and Modic, M., 'Transformations in policing: two decades of experience in community policing in Slovenia', in J. Eterno et al. (eds), *Global issues in contemporary policing*, CRC Press, Boca Raton, FL, 2017, pp. 199 220.

Manning, P., and Yursza Warfield, G., 'Police research in the United States: an overview and an analysis', in P. Ponsaers, C. Tange and L. Van Outrive (eds), *Insights on police: quarter of a century research on police in Europe and the Anglo-Saxon world*, Bruylant, Brussels, 2009.

Mastrofski, S., and Greene, J., *Community policing: rhetoric or reality?*, Praeger, New York, 1988.

Mastrofski, S., and Snipes, J., *'Law enforcement in the time of community policing', Criminology*, 33, 1995, pp. 539-563.

Mazeika, D., Bartholomew, B., et al., 'Trends in police research: a cross-sectional analysis of the 2000–2007 literature', *Police Practice and Research: An International Journal*, 11:6, 2010, pp. 520-547.

Moore, M., 'Problem-solving and community policing', in M. Tonry and N. Morris (eds), *Modern policing, crime and justice: a review of research*, University of Chicago Press, Chicago, 1992.

Moore, M., 'Research synthesis and policy implications', in D. Rosenbaum (ed.), *The challenge of community policing: testing the promises*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1994.

Murphy, K., Hinds, L., et al., 'Encouraging public cooperation and support for police', *Policing and Society*, 18:2, 2008, pp. 136-155.

Ponsaers, P., 'Reading about 'community (oriented) policing' and police models', *Policing: An International Journal of Police Strategies and Management*, 24, 2001, pp. 470-496.

Reisig, M. D., 'Continuing the discussion on community policing, Issue 2: Procedural justice and community policing — what shapes residents' willingness to participate in crime prevention programs?' *Policing*, 1:3, 2007, pp. 356-369.

Reisig, M. D., 'Community and problem-oriented policing', *Crime and Justice International*, 39:1, 2010, pp. 1-53.

Reisig, M., 'Community and problem-oriented policing', in M. Tonry (ed.), *The Oxford handbook of crime and criminal justice*, Oxford University Press, 2011, pp. 538-576.

Rosenbaum, D., 'The changing role of the police: assessing the current transition to community policing', in J.-P. Brodeur (ed.), *How to recognize good policing: problems and issues*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1998.

Sacco, V., 'Evaluating satisfaction', in J.-P. Brodeur (ed.), *How to recognize good policing: problems and issues*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1998.

Sherman, L.W., Gottfredson, D., MacKenzie, D., Eck, J., Reuter, P., and Bushway, S., *Preventing crime: what works, what doesn't, what's promising*, 1997 (http://www.ncjrs.org/works).

Skogan, W., 'Community participation and community policing', in J.-P. Brodeur (ed.), *How to recognize good policing: problems and issues*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1998.

Skogan, W., *Police and community in Chicago: a tale of three cities*, Oxford University Press, New York, 2006.

Skogan, W., and Harnett, S., *Community policing, Chicago style,* Oxford University Press, New York, 1996.

Sunshine, J., and Tyler, T. R., 'The role of procedural justice and legitimacy in shaping public support for policing', *Law and Society Review*, 37, 2003, pp. 555-589.

Trojanowicz, R., *An evaluation of the Neighborhood Foot Patrol Program in Flint, Michigan*, School of Criminal Justice, Michigan State University, East Lansing, 1982.

Wakefield, A., 'Continuing the discussion on community policing, Issue 2: Carry on Constable? Revaluing foot patrol", *Policing*, 1:3, 2007, pp. 342-355.

Weisburd, D., and Braga, A. (eds), *Police innovation*, Cambridge University Press, Cambridge, 2006.

Wycoff, M., and Skogan, W., 'Community policing in Madison: an analysis of implementation and impact', in D. Rosenbaum (ed.), *The challenge of community policing: testing the promises*, Sage, Thousand Oaks, CA, 1994.

1.2. Situation actuelle

Après avoir retracé l'histoire de la FPOC et la philosophie qui la sous-tend, nous nous tournons vers l'UE aujourd'hui. Les éléments géographiques et temporels sont importants pour discuter de la situation actuelle. Nous n'approfondirons pas la manière dont la FPOC est mise en pratique aujourd'hui dans les États membres de l'UE, ni les différences et les similitudes que l'on peut trouver dans les différentes politiques. Pour plus d'informations sur ces questions intéressantes, nous renvoyons les lecteurs à un document d'orientation du REPC[34].

L'aspect géographique, premier élément que nous examinerons par rapport à la situation actuelle, nous amène en Europe. La FPOC a d'abord été élaborée et mise en œuvre en Amérique du Nord, et la recherche policière globale est largement dominée par des études menées dans le contexte anglo-saxon. L'absence d'études accessibles centrées sur l'Europe du Sud et de l'Est pourrait s'expliquer par le fait que les résultats tendent à être publiés dans les langues locales et non en anglais et que l'on ne reconnaît pas la nécessité d'études spécifiques au contexte, l'hypothèse étant que les enseignements des études anglo-saxonnes peuvent être appliqués à d'autres contextes sans entraves. Cependant, la recherche en gestion nous a appris que le contexte social a un impact majeur. Le sens des politiques et des stratégies de la police change dans le processus de mise en œuvre[35]. C'est pourquoi il est important de toujours tenir compte de la situation locale.

Le deuxième élément est le temps. Une quarantaine d'années se sont écoulées depuis la publication des premiers articles sur la FPOC, ou l'approche axée sur les problèmes. La philosophie a résisté à l'épreuve du temps. La FPOC est toujours considérée comme pertinente et est largement mise en œuvre dans toute l'UE, bien qu'à des degrés divers et sous des formes différentes. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de définition européenne unique de la FPOC, ni anglo-saxonne d'ailleurs. Les organisations policières de toute l'Europe ont utilisé des étiquettes différentes : l'Angleterre et le Pays de Galles ont adopté la dénomination « neighbourhood policing » pour décrire leurs activités de police locale proactive, tandis que la police française utilise « police de proximité » et la police espagnole « policia de proximidad ». En Écosse, l'étiquette attachée aux services de police fournis localement est « community policing », incluant à la fois la police de proximité et la fonction de police orientée vers la communauté dans le concept global de sécurisation des services de police.[36].

Il est dit que la sagesse vient avec l'âge, et, en effet, nous avons beaucoup appris sur la mise en œuvre de la FPOC au fil des ans. Bien que la FPOC ait donné des résultats positifs pour la population et la police, certains effets secondaires ou conséquences non intentionnelles ont été identifiés au fil des ans. Une zone, en raison de la grande visibilité des services de police, peut être stigmatisée comme un quartier à forte criminalité et, par conséquent, comme dangereuse ou peu attrayante. La FPOC pourrait involontairement fournir un exutoire aux attitudes locales punitives envers les groupes marginalisés ou minoritaires. Un autre écueil potentiel est de ne pas reconnaître la diversité d'un quartier, le fait qu'il soit composé de communautés plurielles dont certaines au moins ne veulent pas avoir de contacts avec la police. Un autre risque est de se concentrer sur les crimes visibles ; il s'agit de crimes qui ont un impact disproportionné sur la peur de la criminalité. La police pourrait ainsi disposer de moins de ressources pour se concentrer sur des formes plus graves mais moins visibles de criminalité et de troubles[37].

Il est dit que la sagesse vient avec l'âge, et, en effet, nous avons beaucoup appris sur la mise en oeuvre de la FPOC au fil des ans.

En ce qui concerne la mesure dans laquelle la FPOC a été évaluée ces dernières années et les principales conclusions des études pertinentes, il n'est pas facile de faire des déclarations d'ordre général. En effet, ces études d'évaluation sont de qualité variable, appliquent des définitions ou des idées différentes sur la FPOC, se concentrent sur un aspect de la FPOC et/ou font des déclarations sur des mesures très différentes. Par conséquent, il y a un risque de comparer ce qui n'est pas comparable[38].

Mazerolle, Soole et Rombouts ont effectué une méta-analyse en 2006 sur les effets de la FPOC, de la POP et des services de police des points chauds de la criminalité[39] sur la criminalité liée aux drogues. Ils ont conclu que les trois stratégies ont entraîné une réduction importante de la criminalité et que la FPOC était plus efficace que les services de police des points chauds[40].

Gill, Weisburd et al. ont mené une étude systématique approfondie sur la FPOC. Les résultats ont été publiés en 2014. Les auteurs ont cherché à évaluer la FPOC telle qu'elle a été comprise dans la pratique, plutôt que l'idéal théorique, à rassembler la littérature « fragmentée » et à comprendre les circonstances dans lesquelles les approches FPOC peuvent être efficaces. La recherche a trouvé des preuves solides que la FPOC augmente la satisfaction des citoyens à l'égard de la police. Les résultats suggèrent également que la FPOC améliore la perception de la légitimité de la police. Ces conclusions sont conformes aux principaux objectifs de la FPOC. Les résultats sont toutefois moins cohérents en ce qui concerne l'effet sur la prévention du crime. L'étude a révélé que l'effet de la FPOC sur les statistiques officielles de la criminalité et de la victimisation n'était pas clair. Ces résultats ne signifient pas que la FPOC est nécessairement inefficace. Si l'on se réfère à la philosophie de Goldstein, on constate que la FPOC n'a jamais eu pour but de renforcer la fonction de « lutte contre la criminalité » de la police[41]. Au contraire, l'objectif était d'impliquer la communauté, de cultiver de meilleures relations et de se concentrer sur les besoins et les désirs spécifiques de la communauté[42]. En outre, la lutte contre la criminalité est si bien établie en tant que principale fonction policière que l'évaluation des stratégies policières à cet égard est souvent effectuée, même si d'autres objectifs sont également poursuivis. Enfin, les résultats positifs susmentionnés en matière de satisfaction et de légitimité peuvent avoir un autre effet. L'accroissement de la satisfaction et de la confiance peut entraîner une augmentation du nombre de signalements, ce qui peut à son tour masquer une réduction de la criminalité. Cela peut fausser les effets de la FPOC sur la criminalité et la victimisation[43].

Les pièges et les effets involontaires de la FPOC

> Stigmatisation d'un quartier
> La FPOC comme exutoire pour les attitudes punitives locales
> L'incapacité à reconnaître la diversité d'un quartier
> Une attention disproportionnée accordée aux crimes visibles

1.3. Un cadre plutôt qu'une définition

Définir la FPOC relève du **défi**. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le concept est malheureusement connu pour ses définitions multiples et parfois divergentes. C'est particulièrement vrai dans le contexte européen, où la FPOC est mise en œuvre de différentes manières dans l'UE. Pour relever ce défi, nous nous sommes penchés sur **Unity**[44], un projet Horizon 2020 sur la FPOC qui avait rencontré le même problème. Lors d'une première analyse de la littérature existante, les chercheurs sont arrivés à la conclusion que la FPOC pouvait être un concept ambigu et quelque peu vague sans définition fixe dans l'espace ou le temps. Cette ambiguïté entourant le concept de FPOC a soulevé des questions particulières pour le projet Unity en ce qui concerne la réalisation de l'objectif d'explorer les meilleures pratiques de la FPOC dans une perspective européenne.[45].

Unity a réalisé la première exploration paneuropéenne de la FPOC en menant des recherches primaires[46] dans neuf pays européens.[47]. La recherche visait à identifier les meilleures pratiques pour la coopération entre la police et les citoyens, à façonner le développement des technologies de la communication et la formation FPOC.[48].

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le concept est malheureusement connu pour ses définitions multiples et parfois divergentes.

En dépit des nombreuses définitions et différentes approches, les chercheurs ont bel et bien trouvé des éléments communs. En considérant ces éléments en relation avec des résultats de recherche préliminaire, Unity a créé un cadre pour l'identification et l'exploration de la FPOC dans les neuf pays. Bien que ce cadre ait été créé à l'origine comme un outil de travail, il a été accepté par l'ensemble de la communauté universitaire. De même, les experts qui ont participé à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui » à Bruxelles en octobre 2018 ont exprimé leur appréciation du cadre. Ce cadre est appelé les **Six piliers de la FPOC**.

Il y a plusieurs bonnes raisons de poursuivre le travail accompli dans le cadre du projet Unity. Nous avons souligné plus haut l'importance d'une perspective européenne. À ce jour, il n'y a pas encore de consensus sur une définition de la FPOC, ni européenne, ni anglo-saxonne. De plus, les six piliers sont fondés sur des recherches quantitatives et qualitatives approfondies menées dans le cadre du projet Unity. Les six piliers identifiés par Unity fournissent un concept clair et robuste de la FPOC, tout en offrant un cadre flexible qui peut être adapté au niveau local aux besoins spécifiques d'une communauté. Ce besoin de flexibilité découle de la diversité de l'Union européenne.

Le projet Unity n'a pas encore publié officiellement ces six piliers.

02 CHAPITRE 2 : DIX PRINCIPES CLÉS

Grâce à une analyse de la littérature actuelle et à des discussions approfondies avec des experts dans le domaine, nous avons identifié des facteurs importants pour la réussite de la mise en œuvre de la FPOC. Nous avons mis à profit les connaissances scientifiques et les expériences sur le terrain pour élaborer des lignes directrices claires et facilement compréhensibles, sous la forme de 10 principes clés. Ces principes sont valables pour les pays qui ont déjà une longue tradition de la FPOC et pour les pays qui font leurs premiers pas vers la mise en œuvre de cette philosophie. Ces 10 principes ne sont pas exhaustifs. En d'autres termes, ils ne sont pas exhaustifs et d'autres facteurs importants doivent être pris en compte. De même, ces 10 principes ne peuvent à eux seuls servir de guide pour la mise en œuvre de la FPOC ; à cette fin, nous renvoyons le lecteur aux lignes directrices énoncées dans le document *Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public du Conseiller principal du Secrétaire général de l'OSCE pour les questions de police* et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Community-oriented policing in the EU today

10 key principles for a successful implementation

1. Built-in component of the larger government system

The police do not operate in isolation and depend on the supervising government. Therefore, it is important for policymakers to

- understand COP
- equip police with necessary resources
- provide other institutions with the mandate to participate.

2. Commitment

When the COP approach is not accepted by the entire police organisation, it risks of beining limited to an add-on. Implementing COP encompasses

- change in management style
- reducing the resistance of the police subculture
- building greater awareness of working conditions.

3. Qualitative measurement

Traditional quantitative measurement is not beneficial for the COP approach. Its effects are better captures through qualitative criteria such as the level of public satisfaction, public cooperation, sustainability of community project.

4. New generation relies on technology

ICT tools are to facilitate and not to replace communication and interaction. The goal should be to improve communication and interaction and not to gather intelligence.

5. Proper training

CEPOL identified five target groups to be trained or educated:

- government
- police leadership/management
- COP officers
- other police officers
- communities.

6. Locally embedded and adapted to the social context

Social context has major impact on policing practices. There should be a shift from a police force to a police service. It might take decades to restore historical distrust.

7. Presence and familiarity

It is important for the community to get to know the police officers and for the police officers to understand how the community operates. Encounters are crucial for the quality of the relation.

8. Learn and address local needs

A problem-solving approach to structurally reduce crime and increase safety is an important aspect of COP. To learn about local needs, it is important to avoid a one-sided perspective when gathering information on the concerns of a community.

9. Collaborative security production

When several actors work together in order to accomplish a shared vision of security, it can reduce perceived disorder as well as increase trust and perceived legitimacy in the police. Intergovernmental and public-private cooperation should be encouraged.

10. Two-way communication

Effective, appropriate and timely communication is key. It encompasses innovative methods to approach hard to reach target groups. It is important to explain the COP approach to the public. Those who are well-informed tend to hold more positive opinions.

PROCESSUS : relations internes au sein de l'organisation policière

> La FPOC fait partie intégrante d'un système gouvernemental plus vaste.
> La FPOC est un engagement
> La FPOC exige une mesure qualitative
> La technologie appuiera la prochaine génération de la FPOC
> La formation et l'éducation sont fondamentales

CONTENU : relations extérieures entre la police et la communauté

> La FPOC est intégrée localement
> La présence et le caractère familier de la police sont cruciaux
> La FPOC implique l'apprentissage et la prise en compte des besoins locaux
> La production collaborative de sécurité est précieuse
> La communication bidirectionnelle entre la police et la population devrait être encouragée.

01

PRINCIPE CLÉ 1
LA FONCTION DE POLICE ORIENTÉE VERS LA COMMUNAUTÉ FAIT PARTIE INTÉGRANTE D'UN SYSTÈME GOUVERNEMENTAL PLUS VASTE

«Sans un changement de culture, en particulier de ceux qui prennent les décisions, du ministre de l'Intérieur, c'est très difficile. Vous ne pouvez pas simplement demander au policier d'utiliser les outils présentés pendant la formation de trois ou quatre jours si l'institution n'approuve pas vraiment ce concept, ne s'y engage pas et n'y croit pas.»[49]

Une organisation policière n'opère pas de manière isolée, mais fait partie d'un cadre plus large et dépend de plusieurs formes de soutien de la part du gouvernement qui la supervise. Il est très important que les hommes politiques et les décideurs soient **d'accord** avec la stratégie de la FPOC. L'OSCE[50], qui possède une vaste expérience de la mise en œuvre de la FPOC, a appris que l'engagement du gouvernement est nécessaire pour un succès durable[51]. Elle estime que l'engagement de toutes les principales parties prenantes politiques au sein du gouvernement et des ministères concernés est essentiel pour l'adoption de cette approche policière. C'est particulièrement le cas dans les pays dotés d'une structure de commandement centralisée[52]. L'importance de l'engagement à ce niveau a été fortement soulignée par les experts dans ce domaine. Ils ont fait valoir que ces décideurs devraient être le groupe cible du présent document. Ils ont affirmé que, bien que les points de vue des intervenants de première ligne soient importants, la FPOC ne saurait être efficace sans une adhésion politique et organisationnelle[53], et que la priorité est de convaincre les décideurs politiques, dans la mesure où la mise en œuvre de la FPOC nécessite des changements structurels et culturels[54]. Les meilleures intentions au sein d'une force de police n'auront guère d'importance si le soutien politique nécessaire n'est pas présent. En d'autres termes, les défis dépassent les services de police[55]. Un exemple de conséquence problématique serait que les organes de contrôle continuent de juger la police sur la base de critères différents alors que la police essaie de changer sa façon de travailler[56].

Les meilleures intentions au sein d'une force de police n'auront guere d'importance si le soutien politique nécessaire n'est pas présent.

Pour que les hommes politiques et les décideurs s'associent à la FPOC, ils doivent d'abord bien la **comprendre**, afin d'apporter un soutien maximal à ceux qui mettent en œuvre l'approche. La façon dont l'approche de la FPOC est traduite, au propre comme au figuré, dépend du contexte social, historique, culturel et économique. Un expert a déclaré que la FPOC est souvent utilisée pour légitimer des tactiques policières plus répressives. La police locale peut facilement être comprise à tort comme contrôlant les petites communautés d'une manière démodée. Par conséquent,

une explication approfondie est nécessaire pour transmettre la véritable philosophie qui sous-tend la FPOC[57]. Cela montre clairement la nécessité d'une formation à la FPOC au niveau des politiques et de la gestion. Conformément aux principes de l'apprentissage tout au long de la vie, les chefs de police devraient recevoir une formation supplémentaire pour compléter la formation intensive qu'ils reçoivent au début de leur carrière[58].

En plus de comprendre la FPOC, il y a une responsabilité pour les hommes politiques et les décideurs, ayant pris la décision d'adopter une approche de la FPOC, de **communiquer** à ce sujet[59.] L'absence d'un engagement public au plus haut niveau peut être un obstacle pour les subordonnés dans la mise en œuvre de la FPOC[60].

Il est important que les hommes politiques et les décideurs comprennent la FPOC, communiquent a son sujet, dotent l'organisation policiere des ressources nécessaires pour la mettre en oeuvre avec succes et donnent aux autres institutions gouvernementales le mandat nécessaire pour participer a l'approche FPOC.

En outre, la FPOC s'appuie sur une production de sécurité collaborative, la police travaillant avec la communauté et les organisations non gouvernementales (ONG) locales, mais aussi avec d'autres services gouvernementaux qui ont besoin d'un **mandat** pour participer à une approche FPOC. En d'autres termes, la mise en œuvre de la FPOC affecte non seulement l'ensemble de l'organisation policière mais aussi l'ensemble du système gouvernemental dans lequel elle opère. Par conséquent, tous les organismes gouvernementaux devraient participer aux activités de résolution de problèmes. Les organismes gouvernementaux autres que la police, tels que les administrations et les gouvernements locaux, ainsi que les services sociaux, sanitaires et environnementaux, devraient être activement

impliqués, car ils peuvent offrir des ressources complémentaires pour certaines questions liées à la criminalité et à la sécurité.[61]. Les décideurs politiques doivent donner à ces institutions le mandat d'être un partenaire de la police dans une approche FPOC. Ce mandat devrait consister en une description des tâches pertinentes pour lesquelles des ressources peuvent être utilisées en partenariat avec la police et d'une dotation budgétaire adéquate pour permettre à l'institution en question de le faire[62]. Sans un tel mandat, il sera difficile pour ces autres institutions gouvernementales de participer à la production collaborative de sécurité.

Enfin, les hommes politiques et les décideurs ont la responsabilité de contrôler leur **discours** dans les médias. Des efforts devraient être faits pour éviter de polariser les communautés et de compliquer la tâche à accomplir. Par exemple, l'écart entre la perception qu'ont les gens de la situation dans leur quartier en ce qui concerne les migrants et les autres minorités et la réalité peut être immense. Cela peut largement contribuer au discours quotidien des hommes politiques dans les médias.[63].

Nous pouvons conclure que, parce que la FPOC fait partie intégrante d'un système gouvernemental plus large, il est important que les hommes politiques et les décideurs comprennent la FPOC, communiquent à son sujet, dotent l'organisation policière des ressources nécessaires pour la mettre en œuvre avec succès et donnent aux autres institutions gouvernementales le mandat nécessaire pour participer à l'approche FPOC. Les meilleures intentions au sein d'une force de police en termes de mise en œuvre de la FPOC n'auront guère d'importance si le soutien politique nécessaire n'est pas présent.

02

PRINCIPE CLÉ 2
LA FONCTION DE POLICE ORIENTÉE VERS LA COMMUNAUTÉ EST UN ENGAGEMENT

« Pour que la FPOC soit efficace, elle nécessite une réorganisation et une réorientation complètes de la police, un changement des mentalités, de ce que signifie être policier, de la façon dont les agents sont organisés, récompensés, déployés, de la vision de la police concernant ses tâches à accomplir, etc. »[64]

La FPOC exige un engagement organisationnel complet, ce qui n'est pas simple pour un service de police[65]. Comme Herman Goldstein l'avait déjà déclaré en 1987, la FPOC ne doit pas être perçue comme un nouveau projet ou une nouvelle procédure qui peut être simplement ajoutée aux tâches existantes d'une organisation policière ; elle doit plutôt être considérée comme une philosophie opérationnelle qui a une influence sur l'agence dans son ensemble. Le succès des initiatives de la FPOC dépendra de la mesure dans laquelle les processus au sein de l'organisation policière soutiennent la FPOC. Ces processus comprennent le recrutement de personnes au sein de l'organisme, la formation des nouvelles recrues, la gestion des attentes des superviseurs, la façon dont la productivité est mesurée et les critères de promotion[66]. Il faut garder à l'esprit que la FPOC peut être quelque peu intensive au début, mais qu'elle produira des résultats à long terme. Elle devrait être considérée comme une méthode de travail plus efficace, en termes de temps et d'efforts, plutôt que comme une tâche supplémentaire à accomplir par la police.

Malheureusement, la FPOC n'est souvent qu'un complément à la pratique policière réactive. Cependant, la FPOC doit être **liée à l'ensemble de l'organisation policière**. Une seule petite unité de police ne peut être responsable de la réussite d'un tel projet[67]. Il est important de noter que les agents de renseignement, les administrateurs, etc. doivent appuyer les agents de la FPOC[68]. Pour ce faire, tous les services de police doivent adopter la philosophie de la FPOC et s'engager à adopter une approche préventive, axée sur la résolution des problèmes et la coopération dans leurs rapports avec le public et les autres organismes gouvernementaux[69]. De plus, il n'est pas question d'être sélectif quant à l'endroit où mettre en œuvre le concept de la FPOC. Si la FPOC n'est pas mise en œuvre en lien avec les aspects importants des services de police, elle perdra tout son sens[70].

Un changement de **style de gestion** fait partie de cet engagement organisationnel complet. Étant donné que les agents de police qui travaillent dans une certaine communauté connaissent bien les besoins et les capacités de cette communauté, ils devraient avoir l'autonomie nécessaire pour agir à leur propre discrétion. Les grades subalternes deviennent plus autonomes et les superviseurs assument un rôle axé sur la coordination, l'orientation et le soutien des agents de première ligne. Les agents de première ligne devraient être encouragés à faire preuve de discipline et de créativité, à prendre l'initiative et devraient être appuyés par les ressources nécessaires pour ce faire. Cette autonomie est liée au passage d'une communication essentiellement descendante à une approche plus ascendante. Les agents de première ligne transmettent les préoccupations et les demandes de

la communauté à leurs superviseurs. De cette façon, la prise de décision se fera d'une manière plus collaborative[71]. L'importance du rôle de coordination et d'orientation des superviseurs et de la haute direction ne doit pas être sous-estimée. L'expérience écossaise a montré que lorsque « tout le monde applique la FPOC », sans nommer de coordinateur ou de guide, personne ne peut se l'approprier, ce qui conduit à l'échec de la mise en œuvre de la FPOC dans une organisation policière[72]. Par conséquent, si la gestion d'une organisation policière est lacunaire au départ, aucune nouvelle stratégie ne peut être mise en œuvre avec succès[73].

En outre, s'engager pleinement en faveur de la FPOC signifie **réduire la résistance de la sous-culture policière au changement**. Plusieurs auteurs ont écrit que la culture professionnelle de la police est plutôt résistante au changement. Larry Gaines a déclaré que le système de valeurs réactif de la police était incompatible avec le système de valeurs requis pour la FPOC, parce qu'une grande partie du rôle d'un agent de police, selon les policiers, les citoyens et les hommes politiques, est la lutte contre la criminalité ou le maintien de l'ordre. Par conséquent, l'adhésion des cadres moyens et des superviseurs à la nouvelle stratégie est cruciale pour son succès[74]. Herman Goldstein a averti que l'acceptation du concept par les policiers est également cruciale. Il y a un risque que leur propre compréhension du maintien de l'ordre demeure dominante, malgré les nouvelles politiques formulées par la haute direction[75].

Si l'approche FPOC n'est pas acceptée par l'ensemble de l'organisation policiere, elle ne produira pas les résultats escomptés.

L'un des moyens de résoudre ce problème consiste à mieux faire connaître les conditions dans lesquelles les policiers travaillent lorsqu'ils conçoivent un nouveau programme. À tenir compte des exigences contradictoires, des règles de travail rigides, de la supervision par une hiérarchie rigide, etc. Impliquer les policiers de première ligne dans la mise en œuvre du concept de la FPOC pourrait être un autre moyen de les aider à mieux comprendre et apprécier certains aspects de celui-ci. Ils peuvent accueillir favorablement la modification de règles de travail rigides qui exigent une obéissance inconditionnelle à une autorité supérieure. Ils peuvent apprécier un degré plus élevé d'indépendance. Un dernier conseil de

Goldstein est de modifier les conditions qui ont mené à la création de ce que l'on pourrait considérer comme une sous-culture policière typique. On pourrait le faire en donnant plus de visibilité aux opérations policières, afin que la police se sente moiins sur la défensive à l'égard de la communauté, en clarifiant les devoirs et les limites de la police envers le public et en gérant ainsi les attentes, et en reconnaissant que la nature des services de police est telle que les policiers doivent prendre des risques et commettent parfois des erreurs[76].

Nous pouvons conclure que la FPOC est un **engagement**. Elle exige un engagement organisationnel complet, y compris de changer l'approche adoptée par la direction, de réduire la résistance de la sous-culture policière au changement et de sensibiliser aux conditions de travail des policiers. Si l'approche FPOC n'est pas acceptée par l'ensemble de l'organisation policière, elle ne produira pas les résultats escomptés. En retour, cela peut conduire à ce qu'une approche prometteuse soit écartée en raison de problèmes de mise en œuvre. Bien que la FPOC puisse être quelque peu intensive au début, elle produira des résultats à long terme.
La FPOC devrait être considérée comme une méthode de travail plus efficace, en termes de temps et d'efforts, plutôt que comme une tâche supplémentaire à accomplir par la police.

03

PRINCIPE CLÉ 4
LA FONCTION DE POLICE ORIENTÉE VERS LA COMMUNAUTÉ EXIGE DES MESURES QUALITATIVES

« Les policiers utilisent la comparaison sociale et se comparent entre eux : qui est le meilleur, le plus efficace, le plus efficient … des facteurs qui peuvent être mesurés. Le problème avec la FPOC, c'est que les effets sont en grande partie incommensurables, ce qui ne correspond pas à la culture compétitive des forces de police »[77]

Comme indiqué plus haut[78], il n'est pas facile de faire des déclarations générales sur la mesure dans laquelle la philosophie de la FPOC a été évaluée ces dernières années et sur les principales conclusions des études pertinentes. Les études d'évaluation qui ont été réalisées sont de qualité variable, appliquent des définitions ou des idées différentes sur la FPOC, se concentrent sur un aspect de la FPOC et/ou font des déclarations sur des mesures très différentes[79].

Les **indicateurs de rendement clés** (IRC) constituent un enjeu crucial des services de police. Beaucoup de mesures au sein des organisations policières sont basées sur des **instruments quantitatifs** tels que le nombre d'arrestations, le nombre de contrôles et de perquisitions, et les taux de criminalité[80]. Toutefois, ces indicateurs **ne conviennent pas à l'approche de la FPOC** et ne devraient pas être utilisés exclusivement lorsque la FPOC est mise en œuvre. La FPOC est connue pour être difficile à évaluer, parce qu'elle concerne la façon dont les gens se sentent et interagissent les uns avec les autres, les perceptions, la résolution de problèmes, etc. Ces éléments nécessitent une mesure qualitative. Un sondage sur la satisfaction de la communauté pourrait être un instrument qui permettrait de mesurer le succès de la FPOC ; toutefois, il ne donnerait pas lieu au type de rapport chiffré que préfèrent souvent les services de police. Cela montre une fois de plus la nécessité d'une refonte complète de l'organisation policière et de sa culture, car la police devra accepter qu'il y a des succès dans son travail qui ne peuvent être mesurés quantitativement[81]. Néanmoins, la mise en œuvre de la FPOC a modifié, dans une certaine mesure, les indicateurs utilisés pour mesurer le succès des services de police. Par exemple, on **accepte de plus en plus les résultats communautaires** (p. ex. la sécurité de la communauté, la perception de la peur, les demandes d'intervention) comme substitut aux résultats prioritaires dans le cadre de services de police réactifs (p. ex. le nombre d'arrestations effectuées ou de crimes déclarés)[82].

Une évaluation significative du rendement devrait être liée aux affectations, aux promotions et aux salaires. Selon l'OSCE, les évaluations du rendement des agents de police devraient être axées sur la capacité de l'agent de police à s'attaquer efficacement aux problèmes de la communauté et de faire participer celle-ci à ces efforts. L'utilisation de critères quantitatifs simples tels que le nombre d'arrestations est trop limitée. **Des critères de résultats qualitatifs** tels que les niveaux de satisfaction de la population et de coopération publique et la durabilité des projets communautaires devraient être introduits et privilégiés par rapport aux critères quantitatifs. Les agents de police désireux d'acquérir de nouvelles compétences devraient être pris en considération pour des mesures incitatives

telles que des possibilités de promotion et leurs réalisations devraient être officiellement reconnues[83].

Dans l'ensemble, l'introduction de la FPOC doit être considérée comme un effort à long terme. Par conséquent, pour permettre à la direction d'améliorer la qualité des services de police, il est préférable de procéder régulièrement à des évaluations cycliques des programmes de la FPOC qui sont liés au cycle de la police plutôt qu'à des évaluations ponctuelles. Le cadre d'évaluation devrait inclure un éventail suffisamment large d'indicateurs de nature à la fois qualitative et quantitative. Cela permettra d'interpréter les changements dans un domaine dans un contexte plus large.

L'OSCE a dressé la liste des questions à aborder pour mesurer les critères spécifiques d'évaluation des programmes de la FPOC[84].

Nous pouvons conclure que la FPOC nécessite une mesure qualitative. On accepte de plus en plus les résultats communautaires comme la sécurité communautaire, la perception de la peur et les demandes d'intervention. Des critères de résultats qualitatifs tels que les niveaux de satisfaction de la population et de coopération publique et la durabilité des projets communautaires devraient être introduits et privilégiés par rapport aux critères quantitatifs. Les agents de police désireux d'acquérir de nouvelles compétences devraient être pris en considération pour des mesures incitatives telles que des possibilités de promotion et leurs réalisations devraient être officiellement reconnues. Les instruments quantitatifs tels que le nombre d'arrestations, le nombre de contrôles et de perquisitions et les taux de criminalité ne conviennent pas à l'approche FPOC. Ils peuvent fausser, voire ne pas reconnaître les effets bénéfiques de l'approche FPOC.

Critères d'évaluation de l'aide au développement (adaptés aux programmes de fonction de police orientée vers la communauté)

Pertinence : la mesure dans laquelle les mesures de mise en œuvre de la fonction de police orientée vers la communauté sont adaptées aux priorités et aux politiques des groupes cibles, des bénéficiaires et des donateurs.
Questions à traiter :
> Dans quelle mesure les objectifs du programme sont-ils toujours valables ?
> Les activités et les produits du programme sont-ils compatibles avec le but général et la réalisation de ses objectifs ?
> Les activités et les résultats du programme sont-ils compatibles avec les impacts et les effets escomptés ?

Efficacité : la mesure dans laquelle les projets atteignent leurs objectifs.
Questions à traiter :
> Dans quelle mesure les objectifs ont-ils été atteints ou sont-ils susceptibles de l'être ?
> Quels sont les principaux facteurs qui ont influé sur l'atteinte ou la non-réalisation des objectifs ?

Efficience : mesure des résultats qualitatifs et quantitatifs par rapport aux contributions. Pour ce faire, il faut comparer d'autres méthodes permettant d'obtenir les mêmes résultats, afin de déterminer si le processus le plus efficace a été adopté.
Questions à traiter :
> Les activités étaient-elles rentables ?
> Les objectifs ont-ils été atteints à temps ?
> Le programme ou le projet a-t-il été mis en œuvre de la manière la plus efficace ?

Impact : les changements positifs et négatifs produits par une initiative de fonction de police orientée vers la communauté, directement ou indirectement, intentionnels ou non intentionnels. Questions à traiter :
> Que s'est-il passé à la suite du programme ou du projet ?
> Quelle différence réelle l'activité a-t-elle faite pour les bénéficiaires ?
> Combien de personnes ont été touchées ?

Durabilité : l'évaluation de la probabilité que les avantages d'une activité se poursuivent ou non après le retrait du financement, des conseils externes et de la supervision du donateur. Questions à traiter :
> Dans quelle mesure les avantages d'un programme ou d'un projet se sont-ils poursuivis après la cessation du financement des donateurs ?
> Quels ont été les principaux facteurs qui ont influé sur la réalisation ou la non-réalisation de la durabilité du programme ou du projet ?

04

PRINCIPE CLÉ 4
LA TECHNOLOGIE APPUIERA LA PROCHAINE GÉNÉRATION DE LA FPOC

« La société évolue et, dans un avenir proche, la technologie jouera un rôle majeur dans les changements à venir. Le rôle et la position de la police changeront également. Comment envisageons-nous l'avenir de la police ? La fonction de police orientée vers la communauté dans un monde virtuel ? »[85]

Il existe une nouvelle génération de projets FPOC qui s'appuient sur la technologie pour soutenir et faciliter la communication et l'interaction entre la police et les citoyens. Dans l'UE, il existe **plusieurs exemples récents de projets FPOC innovants** financés par la Commission européenne, notamment INSPEC2T ([86]), TRILLION[87], Unity[88], CITYCoP[89], ICT4CoP[90] et CITY.RISKS[91].

Unity est un projet de la FPOC qui fait partie de cette nouvelle génération. **L'Outil TIC Unity** est une application qui permet une communication anonyme entre la police, le public et d'autres organisations. Il dispose de plusieurs interfaces : police-police, police-citoyen et police-autres organisations[92]. L'anonymat était au départ un obstacle pour la police, parce qu'elle voulait des données identifiables. Cependant, pour les jeunes citoyens, l'anonymat était la clé. Les citoyens peuvent partager des informations sur les incidents locaux, les actes locaux de vandalisme, les problèmes liés à la drogue, etc. : des situations dont vous pourriez prendre une photo ou une vidéo et la télécharger de manière anonyme[93]. La police peut fournir des informations sur les mesures qu'elle prend en ce qui concerne un problème local particulier[94], en transmettant un message indiquant que la police est impliquée et au courant et que le problème en question fait l'objet d'une enquête[95]. L'outil TIC Unity n'est **pas destiné à la collecte de renseignements ou au signalement d'infractions**. Il est destiné à un travail préventif à long terme. Il n'est pas destiné à remplacer l'interaction en personne, mais à la faciliter, par exemple au moyen d'un programme commun, d'un calendrier des manifestations, etc. De plus, il est conçu pour être adapté aux contextes locaux et les acteurs locaux peuvent utiliser l'application comme plate-forme de communication. L'outil n'a été que partiellement développé, mais il peut être librement développé davantage.

Un autre exemple de la prochaine génération de la FPOC se trouve dans les forces de police de la ville d'Anvers en Belgique. **L'application Focus** peut être utilisée sur un smartphone et permet aux policiers de prendre des notes écrites, de rechercher des données, etc. En plus de l'application, le projet comprend également une fourgonnette de police équipée d'une imprimante. Focus permet aux policiers de s'acquitter de certaines tâches sans avoir à retourner au poste de police[96].

En dehors de l'UE, nous trouvons un autre exemple en Nouvelle-Zélande[97]. Là, l'ensemble des forces de police a été réorganisé vers un objectif commun à l'ensemble de l'organisation, à savoir la prévention de la criminalité. Dans cette optique, chaque policier a été équipé d'un iPad. Cela a permis à la police de se

rendre dans la communauté et d'interagir, tout en ayant accès aux formulaires et aux documents et en saisissant des données dans le système[98].

Des recherches intéressantes ont permis de mieux comprendre l'utilisation et le développement des outils TIC pour la FPOC. Lewis et Lewis ont fait des recherches sur l'utilisation d'un forum communautaire sur la criminalité par les citoyens afin d'examiner comment les citoyens utilisent la technologie pour appuyer les efforts de la FPOC. Ils ont analysé 865 publications sur le forum et ont appris que le forum servait principalement à établir des relations en renforçant les liens sociaux, en discutant des moyens de prendre des mesures collectives, en partageant des informations et des conseils, et en réglementant les normes sociales du quartier et le forum Internet lui-même. Selon Lewis et Lewis, cela suggère que les technologies devraient être conçues **pour soutenir la communication et les discussions sur la résolution de problèmes, plutôt que de simplement fournir des informations aux citoyens**. Bien qu'un site Web officiel de la police fournisse souvent aux utilisateurs des renseignements sur la façon de se protéger, des statistiques sur la criminalité et des cartes de la criminalité, ces outils ont tendance à ne pas encourager la communication entre les résidents. Les concepteurs d'outils TIC pour la FPOC devraient donc envisager une conception non seulement à destination de l'interaction police-citoyen, en mettant l'accent sur le partage d'informations à sens unique, mais aussi de l'interaction citoyen-citoyen, afin que des relations puissent être établies.[99].

Une derniere préoccupation concerne les changements technologiques majeurs. Pour que la FPOC soit efficace, la communauté placée sous la responsabilité d’un agent de police doit etre une zone géographique restreinte et bien définie.

Plusieurs préoccupations doivent être prises en compte en ce qui concerne l'élaboration d'outils TIC pour la FPOC. Premièrement, il y a la **question de la**

légitimité. La recherche a montré que les modérateurs d'un outil Web communautaire géraient la légitimité en éloignant l'outil de la police, soulignant qu'elle ne l'avait pas créé. Toutefois, des données fiables sur la criminalité provenant de sources policières ont été utilisées pour donner du poids au site Web communautaire. Deuxièmement, la **confiance** entre la communauté et la police a toujours été un défi. Les citoyens peuvent ne pas avoir confiance que leurs observations à la police seront effectivement anonymes ou qu'elles seront prises au sérieux. Troisièmement, la **responsabilité** est un facteur complexe lorsqu'il s'agit d'utiliser les outils TIC pour la FPOC. Bien que les travaux antérieurs donnent à penser que les citoyens la perçoivent comme essentielle, le rôle exact de la responsabilité n'est pas clair. Alors que les organisations policières offrent souvent des méthodes formelles de suivi des mesures prises pour donner suite aux préoccupations exprimées sur leurs sites Web, un site Web communautaire n'offre pas un tel service. Pourtant, les citoyens préfèrent utiliser des sites Web communautaires. Cela indique que le fait de partager les préoccupations et d'en discuter publiquement a un effet positif du point de vue des citoyens[100]. Une dernière préoccupation concerne les **changements technologiques majeurs**. Pour que la FPOC soit efficace, la communauté placée sous la responsabilité d'un agent de police doit être une zone géographique restreinte et bien définie. Toutefois, des changements technologiques majeurs tels que les transports de masse, les communications de masse et les médias de masse ont contribué à l'effondrement des frontières géographiques qui définissaient traditionnellement les communautés[101].

En conclusion, nous pouvons affirmer qu'il existe une nouvelle génération de projets FPOC qui reposent sur la technologie. Les résultats de la recherche ont souligné l'importance d'utiliser ces outils TIC pour faciliter la communication et l'interaction, et non pour s'y substituer. En outre, il faut garder à l'esprit que la priorité dans l'utilisation de ces outils devrait être d'améliorer la communication et l'interaction, et non de recueillir des renseignements. Enfin, les concepteurs devraient tenir compte des rôles de la légitimité, de la confiance, de la responsabilité et de l'effacement des frontières géographiques traditionnelles lorsqu'ils élaborent des outils TIC pour la FPOC.

05

PRINCIPE CLÉ 5
FORMATION ET ÉDUCATION[102]

«Offrir aux agents de la fonction de police orientée vers la communauté une formation adaptée à leur rôle, y compris en promouvant l'engagement et de la participation dans la communauté, en gérant l'échange d'information, en développant des compétences en communication et en sensibilisant aux communautés culturelles diverses.»[103]

1. FPOC et formation

Quel que soit le concept ou la variante de l'approche de la FPOC, il semble y avoir un large consensus dans la littérature sur le fait que les officiers doivent être correctement préparés et formés pour faire fonctionner la FPOC[104]. Toutefois, ces déclarations générales sur la nécessité de mesures de formation spécifiques ne sont pas toujours étayées ou expliquées en détail en ce qui concerne le type, la forme ou l'étendue de la formation requise, envisagée ou proposée[105].

Les informations sur la manière dont les agents ont été formés pour le poste dans les déclarations soumises par les États membres aux fins du présent rapport peuvent être résumées comme suit.

- Des « plans de formation » généraux pour les initiatives de la FPOC ont été mentionnés pour la Lettonie et la Slovénie.
- Un exercice de formation spécifique sur la violence familiale, mené en 2016, a été cité en exemple en Lituanie.
- Au Royaume-Uni, les agents de la FPOC s'appuient sur des lignes directrices et des documents préparés ; ils peuvent également échanger leurs expériences via le forum entre homologues POLKA (Police Online Knowledge Area).
- L'Autriche a mis en œuvre des mesures de formation à court et à long terme, couvrant les principes de la FPOC, ainsi que des sujets tels que la communication, la modération, la résolution des conflits, la corruption et les questions juridiques. Il n'est toutefois pas clair s'il s'agissait d'initiatives ponctuelles ou de programmes continus[106].
- À Chypre, les « stagiaires de la police de proximité » suivent une formation intensive de trois semaines à l'Académie de police de Chypre, à laquelle s'ajoute une session pratique de deux jours sous supervision.
- Au niveau multinational, l'OSCE a produit des manuels de formation pour les programmes régionaux de la FPOC, à l'intention de trois niveaux d'officiers (de base, avancé et de direction).

Une observation générale ici est que la littérature ne manque pas sur l'idée, les exigences et les effets de la FPOC, mais qu'il y a comparativement peu de choses sur la préparation nécessaire pour ceux qui introduisent, gèrent ou supervisent la FPOC et ceux qui mettent en œuvre et exécutent des programmes sur une base quotidienne dans la rue.

L'évolution vers la FPOC vise à améliorer les services de police aux yeux des citoyens des communautés dans lesquelles ils vivent, et il existe un consensus sur la nécessité d'une préparation spécifique et ciblée des agents de police concernés. Ce n'est que récemment qu'un rapport du gouvernement américain a conclu :

> À mesure que notre pays devient plus pluraliste et que l'étendue des responsabilités en matière d'application de la loi s'accroît, le besoin d'une formation élargie et plus efficace est devenu crucial. Les dirigeants et les agents de première ligne d'aujourd'hui doivent être formés et capables de relever un large éventail de défis, notamment concernant le terrorisme international, l'évolution des technologies, l'immigration croissante, les lois changeantes, les nouvelles mœurs culturelles et une crise croissante de la santé mentale[107].

Dès 2009, le groupe de projet du CEPOL sur l'approche européenne de la science policière a fourni une description encore plus détaillée des exigences et des attentes à l'égard de l'agent de police d'aujourd'hui :

> Les policiers de demain ne peuvent plus gérer leur travail en se contentant d'être formés à la conduite d'une série d'opérations et d'activités conformément à un guide pratique. Ils doivent être capables de faire face à un large éventail de situations nouvelles et inattendues grâce à une réflexion indépendante et créative sans avoir à attendre d'ordres d'en haut. Ils ont besoin d'aptitudes à la communication et d'une compréhension des relations sociales et des conflits. Ils doivent coopérer avec un certain nombre d'autres professionnels bien formés et se faire respecter. Ils doivent comprendre les complexités sociales, politiques et culturelles. Ils ont besoin de compétences analytiques pour utiliser les méthodes modernes de maintien de l'ordre. Et ils doivent être réfléchis et autocritiques sur leur propre comportement, attitudes, méthodes et approches afin d'évaluer, d'améliorer et de gagner la crédibilité et la confiance des citoyens et des autorités politiques[108].

Cela pourrait presque être utilisé comme le profil recherché pour l'agent idéal de la FPOC ; cependant, la notion de « formation » dans ce contexte doit être explorée plus avant.

2. Formation versus éducation

Un glossaire du CEPOL définit la « formation » comme « un processus d'acquisition de connaissances, de compétences et d'attitudes nécessaires à l'exécution de tâches spécifiques... Son but dans la situation de travail est de permettre à un individu d'acquérir des aptitudes afin qu'il ou elle puisse exécuter une tâche ou un emploi donné ». En revanche, l'« éducation » est définie comme « un processus et une série d'activités qui visent à permettre à un individu d'assimiler et de développer des connaissances, des compétences, des valeurs et une compréhension qui ne sont pas simplement liées à un domaine d'activités restreint mais qui permettent de définir, analyser et résoudre une large gamme de problèmes »[109].

Cette distinction[110] est particulièrement pertinente pour les compétences requises dans les emplois impliquant la FPOC, car ici les compétences émotionnelles et sociales sont plus pertinentes que les compétences physiques ou juridiques, et l'accent est mis sur la communication, l'interaction et les valeurs (axées sur l'inclusion/l'intégration). De ce point de vue, le succès de la FPOC dépend plus du niveau d'éducation que du statut ou du niveau de formation des agents de police concernés.

Cette perspective ouvre également une fenêtre sur la structure verticale de la force ou de l'organisation policière. La « formation » est souvent utilisée en relation avec le niveau d'entrée ou les niveaux inférieurs de la fonction de police, tandis que les dirigeants et les cadres sont plus susceptibles d'être « formés « » ou « coachés », car ils sont censés avoir un certain niveau supérieur d'éducation.

Revoir la notion de formation par opposition à l'éducation n'est pas un exercice sémantique inutile, car ces termes ne sont certainement pas des signifiants complètement séparés ou exclusifs. Cependant, comme nous le démontrerons, l'acceptation généralisée de cette distinction a des conséquences lorsqu'il s'agit de décider qui doit être « formé » lorsqu'un véritable programme de la FPOC est sur le point d'être introduit ou développé.

3. Besoins de formation par rapport à la FPOC

L'un des cadres de conceptualisation de la FPOC dans la littérature est fourni par Cordner, qui en présente les dimensions essentielles comme philosophiques, stratégiques, tactiques et organisationnelles[111]. C'est l'élément organisationnel qui est particulièrement important en matière de formation. Pour Cordner, la formation des nouvelles recrues conformément à la mission FPOC de la force est une condition de base, et il a souligné le rôle crucial de la direction dans l'encadrement et le mentorat des recrues et officiers :

> Coaching — Les superviseurs devraient encadrer et guider davantage leurs subordonnés, au lieu de limiter leur rôle à l'examen de la paperasserie et à l'application des règles et des règlements. Mentorat — Les jeunes employés ont besoin du mentorat de gestionnaires, de superviseurs ou de pairs, non seulement pour apprendre comment faire son travail correctement, mais aussi pour apprendre ce que signifie faire son travail correctement ; en d'autres termes, pour en apprendre l'éthique et les valeurs et ce que cela signifie être un bon policier[112].

Vingt ans plus tard, le projet européen Horizon 2020 Unity sur le renforcement des liens entre la police et les communautés a conclu qu'un changement s'imposait pour que la formation soit considérée comme un processus qui « se poursuivra tout au long de la vie professionnelle de l'agent » [113].

Il s'agit moins de savoir comment former (ou éduquer) les agents de police à la FPOC, mais pour quel type de FPOC ils doivent être formés, et c'est peut-être la raison sous-jacente pour laquelle la littérature publiée est plutôt légère sur les détails de la formation : l'éventail des programmes et projets de la FPOC est trop diversifié pour des recettes simples et universelles.

Chaque variante du concept de la FPOC nécessiterait un profil de compétences spécifique pour l'agent de police, ce qui nécessiterait à son tour un type de formation spécifique, peut-être sur mesure.

Par exemple, l'OSCE recommande de mettre l'accent, en ce qui concerne les environnements/communautés multiculturels, sur « des questions telles que la

sensibilisation culturelle et religieuse, les compétences en matière de médiation et de relations communautaires, les approches de résolution de problèmes et de partenariat, la formation linguistique et la formation aux droits humains »[114]. Segrave et Ratcliffe observent que, bien que l'engagement avec la communauté soit un pilier central de la FPOC, certains groupes ou membres de la communauté peuvent éprouver un certain malaise, ce qui signifie que les « agents ont besoin d'une formation approfondie pour contrer le manque de volonté de la communauté à participer et à entreprendre des consultations »[115].

4. Formation et éducation à plusieurs niveaux

En gardant à l'esprit la distinction entre formation et éducation, la question doit être posée : qui doit être formé et/ou éduqué ? Cette question est d'une importance cruciale lorsque l'on considère la FPOC dans son sens initial comme un changement global dans la façon dont le maintien de l'ordre est effectué et exécuté[116]. Nous pouvons identifier les groupes et communautés suivants.

a. Gouvernement — *au niveau national, régional ou local, en fonction de la portée du programme ou de l'initiative de la FPOC*
Alors qu'elle figure depuis longtemps à l'ordre du jour des politiques de police, l'idée, le concept ou la vision de la FPOC comme une (meilleure) alternative aux styles réactifs de police n'est ni connu ni compris par tous ceux qui sont en charge des décisions politiques concernant la meilleure organisation de la police. L'éducation, les conseils professionnels et le plaidoyer seront probablement les canaux les plus appropriés pour informer ces décideurs.

b. Direction/gestion de la police
Ce sont les professionnels responsables de la justification, de l'introduction et de la mise en œuvre de la FPOC à différents niveaux et à divers degrés. Sans l'adhésion et le soutien réels de la direction, y compris la mise à disposition des ressources nécessaires, il ne peut y avoir de programme FPOC réussi. La formation continue des dirigeants de la police peut être la clé de la popularisation de l'idée de la FPOC, parallèlement à l'échange d'expériences et de connaissances entre pairs par-delà les frontières[117].

c. Agents FPOC

Il va de soi que ceux qui doivent effectivement exercer ce travail devront acquérir un certain niveau d'éducation et recevoir une formation spécialisée, adaptée à la communauté à laquelle ils s'adressent, et très probablement être renouvelés à plusieurs reprises tout au long de leur vie professionnelle.

d. Agents de police ordinaires

Ce groupe doit développer une compréhension et une acceptation communes du fait que la FPOC n'est pas une « police légère » ou un travail social, mais une approche alternative et globale pour travailler à la sécurité et à la sûreté des citoyens.

e. La ou les communautés concernées

La FPOC est l'antidote à une approche descendante et dépend de l'acceptation et du soutien des communautés en question. Les communautés ne sont pas toutes pareilles. Ici, l'information et l'inclusion sont la clé pour préparer les membres de la population à remplir leur rôle dans leur propre intérêt. Le niveau d'éducation semble avoir un effet sur le soutien des membres de la communauté aux initiatives de la FPOC[118].

En résumé, la FPOC exige certainement un investissement important dans l'éducation et la formation, car, comme de nombreux auteurs l'ont souligné, elles constituent un élément central de la vision conceptuelle[119]. Cependant, l'éducation est une condition nécessaire mais non suffisante pour que la FPOC réussisse et soit acceptée comme un mode général de maintien de l'ordre. Comme Herman Goldstein a récemment décrit l'approche FPOC :

> C'est un moyen de mettre à jour les nombreux éléments interreliés du vaste et complexe appareil de maintien de l'ordre qu'il faut ajuster pour appuyer des services de police de qualité. Le concept fournit le cadre pour affiner l'institution des services de police (sa fonction, son organisation, sa dotation, sa formation) et ses politiques et pratiques touchant les consommateurs, les citoyens. On ne peut pas compter sur une seule initiative, qu'il s'agisse de la formation du personnel policier, des efforts pour faire participer la collectivité ou de la création d'unités spécialisées, pour répondre aux besoins les plus décisifs du domaine[120].

5. Formation européenne en FPOC ?

La présidence autrichienne a appelé à mettre davantage l'accent sur la FPOC dans la formation des agents des services répressifs[121]. En ce qui concerne le rôle du CEPOL, l'accent sera probablement mis sur l'éducation plutôt que sur la formation pratique. Par exemple, l'agence diffuse les résultats de la recherche et les bonnes pratiques par la publication du European Law Enforcement Research Bulletin, y compris des articles spécifiques sur les questions relatives à la FPOC[122]. En outre, les boîtes à outils produites par le REPC, y compris une déjà parue sur la FPOC, sont accessibles via la bibliothèque électronique du CEPOL.

En termes de formation plus pratique, l'offre de l'agence devrait se concentrer clairement sur une dimension européenne et/ou une pertinence transfrontalière. Un exemple de bonne pratique de soutien du CEPOL dans un passé récent pourrait être l'accueil du module d'apprentissage en ligne « Fonction de police orientée vers la communauté et prévention de la radicalisation », basé sur le projet CoPPRa financé par l'UE, accessible aux utilisateurs enregistrés de la plate-forme CEPOL e-Net de tous les États membres et des pays partenaires CEPOL.

Toute tentative d'élaboration et de promotion d'un concept d'éducation et de formation pour une « version européenne » de la FPOC nécessiterait la mise à disposition de ressources supplémentaires importantes à l'agence.

Nous pouvons conclure qu'il existe un large consensus dans la littérature sur le fait que les agents de police doivent recevoir une formation adéquate pour que la FPOC fonctionne. Le CEPOL définit la formation et l'éducation comme deux notions distinctes. Le succès de la FPOC dépend plus du niveau d'éducation que de la formation des agents de police concernés. En gardant cette distinction à l'esprit, nous avons identifié cinq groupes cibles à former ou à éduquer : le gouvernement, la direction/encadrement de la police, les agents de la FPOC, les agents de police ordinaires et les communautés. Le CEPOL diffuse les résultats de la recherche et les bonnes pratiques, rend les boîtes à outils du REPC plus largement accessibles et a accueilli un module d'apprentissage en ligne. Toutefois, des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour permettre à l'agence de développer et de promouvoir un concept d'éducation et de formation pour une « version européenne » de la FPOC.

06

PRINCIPE CLÉ 6
LA FONCTION DE POLICE ORIENTÉE VERS LA COMMUNAUTÉ A UN ANCRAGE LOCAL

« L'exportation de la fonction de police orientée vers la communauté vers de nombreux pays de l'UE et pays en développement a donné lieu à des discussions dans le monde universitaire sur l'efficacité avec laquelle ces services de police peuvent traverser les frontières nationales. Ces discussions se fondent sur des communautés très diverses au sein de nations ayant leur propre contexte politique et social spécifique, et sur l'approche nationale adoptée en matière d'engagement de la fonction de police orientée vers la communauté. »[123]

Il est très utile de partager les meilleures pratiques en matière de FPOC. Cependant, elles ne peuvent pas être simplement transférées directement à d'autres contextes sociaux, car la FPOC doit **toujours** être ancrée localement et **adaptée à la situation et au contexte social locaux**. La question de la transférabilité est très pertinente lorsqu'il s'agit de la FPOC, une philosophie qui, par définition, est orientée vers la communauté et qui trouve son origine historique sur un autre continent. Bien qu'un changement général se soit produit en Europe, d'une approche réactive à une approche plus centrée sur la communauté, la FPOC européenne n'a jamais été uniforme dans sa philosophie sociale sous-jacente, sa mise en œuvre ou son efficacité. La recherche montre que le contexte social a un **impact majeur sur le sens, l'interprétation et la mise en œuvre** des pratiques

Bonne pratique : Mon voisin est policier - Hongrie

Le projet a été lancé pour soutenir et reconnaître le travail des policiers locaux de la préfecture de police. La première partie du projet consistait en des changements infrastructurels. La principale tâche professionnelle dans le cadre du projet consistait à maintenir une communication directe avec la population locale et ses organisations communautaires. Ainsi, les policiers ont été équipés de voitures, de vélos et de smartphones capables d'afficher des images de caméras de surveillance, et des performances professionnelles exceptionnelles ont été récompensées. De plus, parce qu'il est important que les résidents connaissent leurs agents de police locaux, des dépliants, des cartes et des affiches ont été distribués, y compris les coordonnées et des photographies.

Le projet est intéressant en raison de la définition claire et large du problème. Pour réduire la criminalité et la peur de la criminalité, le projet a confié à la police et à la communauté la tâche importante de s'engager davantage les unes avec les autres. La communauté a été prise au sérieux en tant que partenaire pour coopérer et identifier les problèmes à résoudre. L'idée était que la confiance dans la police augmenterait, ce qui stimulerait la collaboration sur un large éventail de questions.

Pour plus d'informations sur cette bonne pratique, voir l'annexe ou www.eucpn.org.

policières[124]. Le contexte social est un concept large. La méfiance historique entre les citoyens et la police et le capital social disponible sur lequel la police peut s'appuyer sont des éléments pertinents en ce qui concerne la FPOC.

En outre, la FPOC est apparue dans des pays dotés d'un mandat de police démocratique. Les pays où la **confiance fondamentale dans la police est très faible sont un mauvais terreau** pour la FPOC. Malgré son impact positif sur les relations entre la police et les citoyens, la FPOC n'est pas un remède miracle et ne fonctionnera pas partout. Établir un climat de confiance est un effort à long terme. Par conséquent, mettre en œuvre la FPOC, et, par conséquent, bénéficier de ses avantages, ne peut se faire du jour au lendemain. Dans les régions où il existe une **méfiance historique**, le rétablissement de la confiance peut prendre des décennies[125]. Comme nous l'avons mentionné précédemment, les États membres ont évolué à des rythmes différents en ce qui concerne les services de police et les problèmes que ce développement a pu entraîner. Par exemple, en Europe de l'Est, il y a une certaine aversion à l'égard de la FPOC, due à des expériences négatives avec la police avant 1989[126]. Dans l'ex-Yougoslavie, l'OSCE a utilisé le concept de FPOC dans le cadre d'un exercice plus vaste visant à moderniser le travail de la police et à gagner la confiance des citoyens après avoir enduré la guerre et les approches et attitudes dommageables de la police. La FPOC s'est inscrite dans le cadre d'un basculement plus large, passant d'une force de police à un service de police, une organisation policière qui opère non seulement pour la communauté mais aussi dans la communauté.[127].

Nous concluons que la FPOC doit toujours etre ancrée localement et adaptée a la situation locale et au contexte social.

Une communauté qui possède un **capital social suffisant est un environnement fertile** pour la FPOC. Dans ces communautés, les organisations policières ont besoin de moins d'efforts pour établir des liens avec divers groupes au sein de la communauté et pour trouver des individus ou des ONG avec qui collaborer pour assurer la sécurité (voir Section 2.9., « Production collaborative de sécurité »)[128].

Nous concluons que la FPOC doit toujours être **ancrée localement** et adaptée à la situation locale et au contexte social. La recherche montre que le contexte social a un impact majeur sur le sens, l'interprétation et la mise en œuvre des pratiques policières. En outre, la FPOC est apparue dans les pays dotés d'un mandat de police démocratique, alors que, dans les régions où il existe une méfiance historique, le rétablissement d'un climat de confiance peut prendre des décennies. Par conséquent, la FPOC devrait être considérée comme faisant partie d'une transition plus vaste d'une force de police à un service de police, la police opérant pour et dans la communauté.

07

PRINCIPE CLÉ 7
LA PRÉSENCE ET LE CARACTÈRE FAMILIER DE LA POLICE

« Bien que [les participants] aient souligné l'importance de la disponibilité et de l'accessibilité des policiers, personne n'a exigé une présence policière 24 heures sur 24. Le même policier patrouillant une heure par jour était préféré à différents policiers patrouillant pendant 24 heures. … Les résultats de Unity ont montré que les répondants considéraient que le succès des services de police communautaires reposait sur un contact régulier et familier »[129]

Une forte visibilité policière peut amener les citoyens à se sentir plus en sécurité. Toutefois, il serait trop simpliste d'affirmer que la seule présence policière est suffisante. Il est important de prendre **suffisamment de temps** pour que la communauté apprenne à connaître les agents de police et pour que les agents de police comprennent comment la communauté fonctionne[130]. Les policiers passent 80 % de leur temps à traiter avec les citoyens dans le cadre de leur travail quotidien. Il s'agit là d'une tâche essentielle. La FPOC exige l'adoption d'une attitude particulière lors de ces rencontres. C'est la différence entre remplir une mission et s'enfuir le plus rapidement possible une fois la tâche accomplie parce qu'il s'agit d'un quartier chaud, et rester un peu plus longtemps[131].

La gestion de la confiance du public est devenue presque aussi importante que la gestion de la criminalité elle-même. Si les citoyens n'ont pas confiance en la police, ils sont moins susceptibles de s'en remettre aux autorités policières, de signaler des crimes, de fournir des renseignements sur les témoins ou d'obéir eux-mêmes à la loi[132]. Les résultats de Unity ont montré que de nombreux citoyens et communautés estiment être **déconnectés de la police**. Cela semble être particulièrement le cas dans les communautés minoritaires. La collaboration avec la police peut être plus compliquée qu'elle ne devrait l'être. La corruption, le contexte historique, social et politique et les mauvaises expériences passées en matière d'application de la loi peuvent jouer un rôle majeur à cet égard[133]. En outre, il semble qu'il y ait un grave manque de confiance dans la police chez les jeunes. L'expression « les mouchards se font moucher » a été évoquée dans de nombreuses interviews au cours de la recherche paneuropéenne sur l'unité européenne[134].

> Il est important de prendre suffisamment de temps pour que la communauté apprenne a connaître les agents de police et pour que les agents de police comprennent comment la communauté fonctionne.

Les rencontres entre la police et la population sont cruciales pour la qualité de la relation. Les contacts informels initiés par le public avec la police peuvent avoir

Il est important de noter que la communication et l'interaction ne s'amélioreront que si les policiers sont facilement visibles et accessibles.

un petit effet positif sur la confiance si l'expérience est bonne. Les mauvaises expériences, que le contact soit initié par la police ou par le public, ont tendance à avoir un effet négatif important sur la confiance. Cet effet négatif est susceptible d'être aggravé par l'expérience de multiples rencontres à l'initiative de la police[135]. Il faudra peut-être consacrer plus de temps et d'énergie aux personnes vulnérables ou à celles qui n'ont pas confiance dans la police pour améliorer leur perception. La méfiance historique peut empêcher certains groupes de vouloir entrer en contact avec la police. Toutefois, les policiers peuvent être en mesure d'éliminer les obstacles en adoptant une conduite équitable et en comprenant mieux les différents groupes sociaux. La recherche a montré que les efforts de la police pour accroître les contacts informels avec les jeunes ont un impact positif sur leur volonté d'aider la police.[136]. Il y a cependant un risque que les gens qui pensent déjà que la police est juste réagissent mieux aux efforts de la police que ceux qui pensent que la police est injuste[137].

Afin d'assurer la familiarité entre la police et les citoyens, il faudrait créer des **secteurs géographiques fixes**. Cela permettra aux policiers de se concentrer sur les communautés et leurs caractéristiques et préoccupations particulières dans les quartiers désignés et encouragera également le sentiment de responsabilité territoriale et de responsabilisation des policiers en général. L'affectation continue à un quartier géographique fixe permet également une reconnaissance mutuelle et une meilleure communication avec la communauté, car les policiers et les gens ont l'occasion de se rencontrer tous les jours. De cette façon, les policiers acquièrent une compréhension de ce qui est important pour les individus et les groupes de la communauté et sont en mesure de fournir au public de l'information sur leurs activités. Les agents affectés au quartier servent de lien direct entre le public et le

service de police, les autres organismes d'administration publique et les organisations privées qui peuvent offrir leur aide[138].

Il est important de noter que la communication et l'interaction ne s'amélioreront que si les policiers sont **facilement visibles et accessibles**. Le meilleur moyen d'y parvenir est que les agents patrouillent à pied ou à bicyclette, au lieu d'utiliser des voitures de patrouille. La recherche montre que les patrouilles à pied ciblées avec engagement communautaire, lorsqu'elles sont mises en œuvre pour la résolution de problèmes, réduisent la victimisation et les troubles criminels, améliorent le sentiment de sécurité, augmentent la confiance et améliorent la perception du public à l'égard des services de police[139]. La création de sous-postes et de postes mobiles peut également faciliter les contacts entre le public et la police. Ces sous-postes peuvent être situés dans des points de contact très fréquentés comme les écoles, les centres communautaires, les centres de transport en commun et les centres commerciaux. La présence d'agents de patrouille et l'atmosphère dans les (sous-)postes de police doivent être amicales et non menaçantes, afin que le public n'hésite pas à entrer en contact avec la police.[140].

Dans l'ensemble, les minorités au sein des communautés sont un point focal important pour la FPOC, car ces groupes cibles sont généralement plus difficiles à atteindre. Il est important, dans le cadre de la philosophie de la FPOC, que les citoyens puissent reconnaître le policier qui entre dans leur quartier. L'Open Society Initiative for Europe[141] est une association d'agents de police issus de minorités de plusieurs États membres européens, tels que la Belgique, l'Espagne, la France, la Hongrie, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni. L'initiative s'engage à assurer la coopération et la formation des policiers appartenant à des groupes minoritaires[142]. Il convient toutefois de noter que des recherches menées en Angleterre et au Pays de Galles ont montré que, bien que le recrutement de représentants de la communauté ait de la valeur, certaines communautés minoritaires considèrent l'agent de police qui les « représente » comme un traître ou comme un pion. Dans certains cas, les policiers eux-mêmes pensaient la même chose. Par conséquent, le recrutement de représentants n'est pas un remède miracle pour susciter le respect ou l'engagement[143].

Nous pouvons conclure que la présence et le caractère familier de la police sont un aspect crucial de la FPOC. Il est important de prendre suffisamment de temps pour que la communauté apprenne à connaître les agents de police et pour que les agents de police comprennent comment la communauté fonctionne.

Les rencontres entre la police et la population sont cruciales pour la qualité de la relation. Parmi les moyens d'assurer la familiarité entre la police et les citoyens, mentionnons la création de secteurs géographiques fixes, la visibilité et l'accessibilité des agents de police et le recrutement local pour que l'équipe de police locale soit représentative de la communauté. La présence et le caractère familier sont d'une grande importance pour rétablir le contact entre les citoyens et la police et pour accroître la probabilité que les citoyens s'en remettent aux autorités policières, signalent les crimes, fournissent des renseignements sur les témoins et obéissent eux-mêmes à la loi.

Bonne pratique : Prévention policière européenne

Les défis sont de plus en plus complexes et les services répressifs doivent donc adapter en permanence leur comportement pour suivre la dynamique de l'environnement criminel. Certaines des différences peuvent être surmontées en renforçant la coopération opérationnelle, notamment par des patrouilles et des opérations conjointes où des policiers de la même nationalité sont envoyés travailler côte à côte avec les forces de police de l'État membre hôte.

La présidence roumaine a entamé le processus d'adoption des *conclusions du Conseil sur certains aspects de la prévention policière européenne*. Dans ce document, les États membres sont invités à utiliser plus efficacement le cadre juridique existant aux niveaux national et européen en ce qui concerne le déploiement de patrouilles conjointes et autres opérations conjointes sur le territoire des autres États membres. En outre, les États membres, les institutions européennes et les agences JAI sont invités à assurer la mise en œuvre opérationnelle effective de la prévention policière, notamment en renforçant les patrouilles et les opérations conjointes entre les États membres et en fournissant des policiers dûment formés. Cela signifie que les agents doivent avoir l'expérience professionnelle nécessaire pour traiter les aspects spécifiques de toutes les formes de coopération couvertes par les patrouilles conjointes.

08

PRINCIPE CLÉ 8
CONNAÎTRE LES BESOINS LOCAUX ET Y RÉPONDRE

« N'oubliez pas qu'un élément crucial de la fonction de police orientée vers la communauté est que la police comprenne l'évolution des problèmes de la société. »[144]

Une **approche de résolution de problèmes** qui vise à réduire structurellement la criminalité et à accroître la sécurité est un aspect important de la FPOC[145]. La fonction de police orientée vers les problèmes a été décrite pour la première fois par Goldstein. La police peut réduire la criminalité et les troubles en général et dans diverses situations en utilisant un processus structuré de résolution de problèmes pour comprendre et s'attaquer aux causes profondes des problèmes locaux[146]. La recherche a montré que la résolution de problèmes dans les zones

sensibles est plus efficace pour réduire la criminalité que l'augmentation de la présence policière dans ces zones. Bien qu'une présence policière ciblée puisse réduire la criminalité à court terme, la résolution de problèmes peut avoir un impact beaucoup plus important à long terme[147].

Cette approche de résolution de problèmes a été opérationnalisée par Eck et Spelman à l'aide du **modèle SARA**. SARA est l'abréviation de « Scanning, Analysis, Response and Assessment » (en français, « reconnaissance, analyse, réponse et évaluation »). Il s'agit d'une méthode rationnelle permettant d'identifier et d'analyser systématiquement les problèmes, d'élaborer des réponses spécifiques aux problèmes et d'évaluer ensuite si la réponse a été efficace ou non[148]. En général, les deux premières étapes consistent à connaître et à comprendre les besoins d'une communauté locale. Il est très précieux d'avoir une vue d'ensemble complète des préoccupations des citoyens et, en fait, c'est essentiel avant de penser à des réponses appropriées.

Il est important **d'éviter une perspective unilatérale lors de la collecte d'informations** sur les préoccupations et les besoins d'une communauté. Par conséquent, une enquête indépendante, soutenue par les dirigeants politiques et policiers, devrait être menée. Cette enquête ne devrait pas se limiter aux statistiques de la criminalité recueillies par la police ou à la peur de la criminalité signalée par la population[149]. L'enquête pourrait porter sur l'état des services de police, la perception qu'a la population de la police, les questions de victimisation, les besoins et les demandes des communautés, et les exigences en matière de structures sociales et administratives. L'enquête devrait porter sur des échantillons représentatifs du personnel de police et de la société, y compris des membres de diverses communautés, des communautés ethniques et autres communautés minoritaires, des groupes de la société civile, des ONG, des services et administrations sociaux publics, du secteur privé, des médias, etc[150]. La participation du public à l'identification et à la définition des problèmes a été identifiée comme un élément clé du succès des programmes de police de proximité.[151] En outre, les conditions sociales, politiques et économiques de la société devraient être évaluées en fonction de leur potentiel de conflit entre et au sein des communautés. Il est important de déterminer les causes sous-jacentes des problèmes et de se **concentrer sur les tendances récurrentes des incidents**, plutôt que sur des incidents isolés, en les traitant comme un groupe de problèmes. De cette manière, une réponse complète et appropriée peut être conçue[152].

Source: *OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.*

Nous pouvons conclure que la police doit connaître les besoins locaux et y répondre. Il est important d'adopter une approche axée sur la résolution de problèmes pour réduire la criminalité et accroître la sécurité. La police peut réduire la criminalité et le désordre en utilisant un processus structuré de résolution de problèmes pour comprendre et s'attaquer aux causes profondes des problèmes locaux. Pour connaître les besoins locaux, il est important d'éviter une perspective unilatérale lors de la collecte d'informations sur les préoccupations d'une communauté. Pour répondre aux besoins locaux, il est important de déterminer les causes sous-jacentes des problèmes et de se concentrer sur les tendances récurrentes des incidents, plutôt que sur des incidents isolés, afin de pouvoir concevoir une intervention complète et appropriée.

Bonne pratique : l'approche Forssa - Finlande

L'approche Forssa de la médiation dans la polarisation et les conflits intergroupes visait à réduire les crimes violents entre population locale et résidents d'un centre d'accueil à Forssa en 2016. Elle visait également à rétablir un sentiment de sécurité, à désamorcer la situation qui s'était polarisée et à prévenir de nouveaux affrontements dans la ville. Les habitants de la communauté dans son ensemble ont également fait l'objet d'une réflexion, car les bagarres ont entraîné une polarisation typique des conflits intergroupes ; l'atmosphère tendue était évidente dans la ville.

Un point fort de ce projet a été la collaboration entre plusieurs partenaires. Le projet a été mis en œuvre par la police, qui a joué le rôle de moteur pour lancer le processus, les acteurs locaux, dont plusieurs autorités gouvernementales, les écoles et le centre d'accueil, et des médiateurs neutres. Les partenaires ont travaillé ensemble vers les objectifs communs de rétablir la confiance dans la communauté et d'éliminer les sentiments de malaise et d'insécurité.

Pour plus d'informations sur cette bonne pratique, voir l'annexe ou www.eucpn.org.

09

PRINCIPE CLÉ 9
LA PRODUCTION COLLABORATIVE DE SÉCURITÉ

« Avant de commencer, vous devez avoir une bonne idée de la situation actuelle. Par exemple, si vous apprenez qu'il y a déjà beaucoup d'initiatives de prévention du crime dans votre communauté, le rôle de la police sera quelque peu différent de celui qu'elle joue lorsque la police est le seul acteur de la prévention du crime. L'obtention d'une vue d'ensemble de la situation est un processus nécessaire pour la FPOC et doit se faire étape par étape. »[153]

La production collaborative de sécurité est lorsque plusieurs acteurs, tels que les citoyens, les agences, les organisations, les entreprises et la police, s'engagent formellement à travailler ensemble pour réaliser une vision commune de la sécurité, avec une collaboration efficace débouchant sur des situations gagnant-gagnant[154]. Dans ce processus de sécurisation, les citoyens et les autres acteurs sont traités comme des partenaires[155].

Dans l'ensemble, la collaboration de la police avec la **population** dans le but de résoudre les problèmes peut atténuer la perception du problème ainsi qu'accroître la confiance dans la police et la légitimité ressentie à son égard. L'engagement communautaire peut également avoir une incidence positive sur la criminalité et les perceptions des comportements et des troubles antisociaux[156]. La promotion de la coopération peut mobiliser les communautés pour qu'elles s'impliquent activement dans les activités de prévention de la criminalité et qu'elles développent un sentiment de responsabilité partagée pour améliorer la sécurité publique[157]. L'étude Unity a montré que le travail de la police en partenariat avec des organisations extérieures est considéré comme un concept positif dans le cadre de la mise en œuvre de la FPOC. De nombreux participants, y compris des policiers, ont reconnu l'impact positif de la collaboration locale avec des organisations non policières et des membres de la communauté locale pour encourager la prévention du crime et le sentiment de sécurité[158]. Des exemples de participation active des résidents de la communauté pourraient être la création de groupes de surveillance de quartier, la possibilité pour des civils en uniforme d'aider les policiers dans leurs activités non urgentes, l'adoption de mesures d'autoprotection, le recours à la médiation pour régler les différends locaux, etc.[159].

La production collaborative de sécurité est également liée à la **coopération intragouvernementale**, puisque la résolution des problèmes communautaires est une tâche qui implique tous les organismes publics concernés. Il faut parvenir à un large consensus, avec tous les organismes présents dans un environnement communautaire, sur leur part de responsabilité et la nécessité d'une coopération étroite. Les politiques incohérentes du secteur de la justice pénale et d'autres organismes publics visant à résoudre les problèmes communautaires devraient être harmonisées. Des ordres du jour et des priorités contradictoires, des points de vue divergents sur l'ampleur des problèmes ou des rivalités au sujet de fonds rares peuvent entraver cette approche coopérative[160]. Les stratégies de collaboration peuvent varier. Par exemple, en Finlande, les responsabilités de la police en matière de problèmes sociaux sont plutôt limitées par rapport à celles des services sociaux. La raison en est que le secteur social finlandais est très important[161].

Encore une fois, comme nous l'avons mentionné au sujet du premier principe clé, les dirigeants politiques doivent jouer un rôle et encourager tous les organismes à coopérer les uns avec les autres et avec la communauté. Les organes de gestion devraient veiller à ce que des structures et procédures officielles de coopération soient établies, que les responsabilités des différents acteurs soient clairement définies et que les obstacles à une coopération interinstitutions efficace soient levés. Enfin, pour que la coopération soit efficace et efficiente, les fonctionnaires des organismes gouvernementaux doivent être sensibilisés à la FPOC et informés de ses principales techniques et de leur rôle dans la résolution coopérative des problèmes. Des séances de formation conjointes à l'intention des membres des organismes gouvernementaux, de la police et des membres de la communauté pourraient également stimuler les interactions futures[162].

Une coopération étroite est nécessaire. Si le public et les autres acteurs assument une plus grande responsabilité dans une approche collaborative en matière de sécurité, cela **pourrait** permettre aux forces de police de concentrer leurs ressources sur d'autres tâches essentielles[163].

L'engagement communautaire peut être facilité en **s'appuyant sur les réseaux existants** de groupes communautaires. La réalisation d'exercices de cartographie de la communauté peut aider la police et les intervenants à mieux comprendre leur communauté ainsi que les structures et les groupes déjà en place, et à s'assurer que toutes les questions de qualité de vie soulevées par le public sont prises en considération[164]. Il est important que les policiers soient conscients des aspects positifs, comme les partenariats existants, afin qu'ils puissent tirer parti de ce qui existe déjà et qu'ils n'aient pas à utiliser des points de départ négatifs. La recherche a montré que certains policiers ne savent pas vraiment ce qui va bien et ce qui ne va pas dans leur communauté[165]. De même, l'OSCE a constaté que la formulation et l'élaboration de stratégies nationales n'ont pas donné de résultats, car ces stratégies n'ont pas été appliquées au niveau local. Ils ont appris qu'ils devaient partir du niveau local et que les micro-interventions étaient beaucoup plus efficaces que les programmes nationaux. Les projets de la société civile au niveau local, menés par la population locale, les étudiants, les associations d'enseignants, les associations de parents, etc.[166].

La production collaborative de sécurité au sein de la FPOC pourrait trouver son origine dans les communautés elles-mêmes, au lieu d'être imposée par le sommet[167]. Un exemple spécifique de production collaborative de sécurité **ascendante**

est le développement communautaire basé sur les actifs, tel qu'il a été élaboré par les chercheurs du projet Unity. L'idée est qu'au lieu de rechercher les principaux problèmes et besoins dans une région, on cherche les forces et les points forts de la communauté et les choses qui vont bien. Ici, le rôle des services sociaux et de la police est d'aider les communautés à atteindre leurs objectifs et leurs visions. On s'appuie sur les forces qui existent déjà, en établissant des liens entre des personnes qui ne sont peut-être pas déjà reliées[168].

De plus, l'allocation budgétaire est essentielle. Lorsque la police est au courant d'une bonne initiative locale, il est possible d'obtenir d'excellents résultats avec un **investissement financier relativement faible**. L'OSCE est parvenue à réduire considérablement les crimes sexuels et sexistes violents dans certaines parties de la Serbie rurale grâce au soutien et à l'engagement d'une organisation locale et de la police locale au cours des trois années écoulées. Cette initiative a coûté 50 000 euros[169]. Un autre exemple est le projet national de prévention de la violence domestique « Ailes brisées » (« Aripi frânte ») en Roumanie. L'ensemble du projet a été conçu et mis en œuvre en partenariat et sur un pied d'égalité avec la police roumaine et une ONG, l'association Necuvinte. Le projet consistait en un documentaire, un spot télévisé, des affiches, des dépliants et une caravane d'information « Ailes brisées » dans 15 comtés. Le projet a coûté 77 000 euros.

> La production collaborative de sécurité au sein de la FPOC pourrait trouver son origine dans les communautés elles-memes, au lieu d'etre imposée par le sommet

Skogan a déclaré en 1994 qu'une justification de la participation du public à la FPOC, et donc à la production de sécurité, est que la police seule ne peut ni créer ni maintenir des communautés sûres. Cependant, il est facile de sous-estimer à quel point il peut être **difficile de susciter un engagement communautaire efficace**[170].

Premièrement, l'approche ascendante est extrêmement difficile et comporte de nombreux défis. Il doit y avoir une méthode novatrice pour s'engager de façon significative avec la communauté, pour éviter, par exemple, de parler des nuisances causées par les chiens. L'initiative devrait essayer de mettre l'accent sur les forces et le capital social présents dans la communauté, plutôt que sur les besoins et les problèmes seulement[171].

En outre, il peut y avoir des **obstacles à surmonter**, liés, par exemple, à la langue, au sexe, aux préoccupations concernant le statut d'immigré et à la méfiance historique envers la police. La communauté qui participe à l'initiative doit être largement représentative, ce qui peut impliquer d'identifier et de prendre des mesures pour surmonter les obstacles qui empêchent certaines personnes de s'engager avec la police, et plus spécifiquement d'impliquer des personnes issues de groupes marginalisés. Il n'est pas toujours vrai que les gens des quartiers plus pauvres et plus diversifiés qui souffrent de problèmes de criminalité et de troubles sont moins disposés à participer à l'initiative[172].

De plus, il est nécessaire d'avoir une approche souple de l'engagement communautaire. L'utilisation de méthodes d'engagement doit tenir compte des besoins et des préférences des **différentes communautés**. Certains groupes identifiés par la police peuvent ne pas se considérer comme des « communautés » qui peuvent être mobilisées pour la police de quartier. Certains groupes peuvent être des communautés d'intérêts plutôt que d'être reliés géographiquement[173].

Il ne faut pas oublier que l'efficacité de l'engagement communautaire peut **diminuer avec le temps**. Cela souligne la nécessité de relancer les efforts lorsque les gens commencent à se désengager. Le roulement de personnel au sein de la police peut également représenter un défi pour le maintien d'un engagement à long terme[174].

Enfin, il faut préciser qu'il y a certaines **limites à l'engagement communautaire**. Dans l'exercice de certains aspects de leurs fonctions, les policiers doivent être à l'abri de l'influence de la communauté. Une partie de leur pouvoir décisionnel ne peut être partagée. Par exemple, la police ne peut pas suivre les désirs de la communauté si cela viole les droits constitutionnels d'un citoyen. En outre, les intérêts politiques biaisés qui pourraient contribuer à des pratiques de corruption ne peuvent dicter les politiques et les pratiques policières. Cela dit, l'éventail des décisions relatives au maintien de l'ordre dans une communauté est vaste et il

reste de nombreuses décisions auxquelles une communauté peut participer sans enfreindre aucune de ces limites[175].

Nous pouvons conclure qu'une production collaborative de sécurité impliquant la collaboration de la police avec le public dans le but de résoudre les problèmes peut réduire les troubles perçus ainsi qu'accroître la confiance dans la police et la légitimité perçue de la police. Une coopération intergouvernementale est nécessaire, car la résolution des problèmes communautaires est une tâche qui implique tous les organismes publics concernés et qui requiert une coopération étroite. Une approche axée sur la collaboration peut également permettre aux services de police de concentrer leurs ressources sur d'autres tâches essentielles.

10

PRINCIPE CLÉ 10
ENCOURAGER LA COMMUNICATION BIDIRECTIONNELLE ENTRE LA POLICE ET LA POPULATION

« Ce ne serait pas une mauvaise chose de formuler ce que signifie la fonction de police orientée vers la communauté. Il est important qu'elle soit clairement communiquée au public lors de sa mise en œuvre »[176]

Une communication efficace, appropriée et opportune est indispensable à la réussite de l'approche FPOC. Toutefois, ce processus comporte certains risques : trop peu de communication peut entraîner une augmentation du niveau d'anxiété au sein de la population ; trop de communication et un traitement négligent de l'information peuvent miner la capacité opérationnelle de la police ; une communication inappropriée peut aliéner la communauté et nuire aux relations entre la police et la population[177].

La police devrait communiquer **de façon proactive et régulière** avec la population, et pas seulement en réponse à une activité ou à un incident particulier. Les citoyens ont souvent une interaction limitée avec la police jusqu'à ce qu'une crise survienne, comme un accident de la circulation ou un acte criminel. Il est important que les agents de police élaborent des styles proactifs de communication avec la population. En outre, la police doit être prête à gérer efficacement ses contacts avec les médias. Les relations entre la police et les médias peuvent être très tendues et difficiles pour les chefs de police. Pour relever ce défi, les personnes autorisées à communiquer avec les médias doivent être très claires et doivent être formées et expérimentées. Il est important de fournir des faits, un contexte et des renseignements généraux, sans mettre en danger les opérations policières ou les victimes ou témoins individuels[178].

La recherche a montré que les gens qui sont **bien informés** au sujet des services de police ont tendance à avoir une **opinion plus positive** de la police. Ils sont susceptibles d'être intéressés par des informations sur la FPOC et les performances de la police, ainsi que par des conseils en matière de prévention du crime. Les informations spécifiques sur la FPOC qui pourraient être intéressantes sont les coordonnées de l'équipe de la FPOC, les priorités locales, les mesures prises par la police pour traiter ces questions, la façon dont la population peut s'impliquer, etc. L'information doit être claire et concise, pertinente localement et facilement identifiable comme provenant de la police. Les bulletins d'information peuvent avoir un impact positif considérable sur la confiance de la population dans la police et sur sa perception de l'engagement communautaire[179].

Selon l'OSCE, il est impératif que la police mette en place un mécanisme efficace **d'échange d'informations bidirectionnel** avec les communautés. Cela est corroboré par les résultats de la recherche Unity, selon lesquels la FPOC ne peut être mise en œuvre efficacement sans un système bidirectionnel efficace qui permet une communication ouverte et transparente entre la police locale et

les diverses communautés au service desquelles elle se trouve[180]. Cependant, l'échange d'informations entre les communautés et la police peut être très difficile. L'empressement du public à partager l'information avec la police et l'utilité de cette information dépendront du degré de confiance et de compréhension mutuelle entre la police et les communautés au service desquelles elle se trouve. L'échange d'informations sera facilité s'il existe une compréhension commune des raisons pour lesquelles la police a besoin d'informations[181].

Une communication efficace, appropriée et opportune est indispensable a la réussite de l'approche FPOC.

Certaines conclusions du projet de recherche Unity portent sur la **réticence** du public à partager l'information avec la police. Il semble y avoir des problèmes de confiance, ce qui fait craindre aux jeunes qu'on leur reproche un problème s'ils le signalent, ou qu'ils ne veulent pas que la police s'occupe de leurs données personnelles. Les jeunes ne veulent pas que leurs pairs les voient en contact avec la police. En outre, dans certains pays, des préoccupations particulières ont été exprimées au sujet de la corruption de la police et de l'utilisation abusive délibérée des données[182].

Une façon pour la police de faciliter la communication bidirectionnelle est de **créer des événements et des forums** où elle peut échanger des points de vue avec la communauté sur des questions d'intérêt commun. Il peut s'agir, par exemple, de conseils consultatifs, d'ateliers conjoints entre la police et la communauté, de réunions publiques et de journées portes ouvertes de la police. Afin d'obtenir un large éventail de points de vue et d'atteindre le plus grand nombre possible de membres de la communauté, ces forums publics devraient être ouverts à tous les segments de la communauté. Des efforts particuliers peuvent être nécessaires pour atteindre les groupes cibles minoritaires[183].

Enfin, les experts soulignent l'importance **d'expliquer la FPOC au public** dans un langage clair lorsqu'elle sera mise en œuvre. Pour informer le public au sujet de la FPOC, la police devrait communiquer au sujet des initiatives de la FPOC dans la communauté, du rôle que la population peut jouer dans la FPOC et de ce à quoi

celle-ci peut s'attendre. La population est un partenaire et doit être traité comme tel[184]. Encore une fois, comme mentionné précédemment, les hommes politiques ont la responsabilité de transmettre le message de la FPOC[185]. L'absence d'engagement public au plus haut niveau peut constituer un obstacle à une mise en œuvre réussie et à une bonne compréhension par le public (voir la section 2.2, « La fonction de police orientée vers la communauté fait partie intégrante d'un système gouvernemental plus vaste »).

Nous pouvons conclure que la communication bidirectionnelle entre la police et la population devrait être encouragée. Une communication efficace, appropriée et opportune est indispensable à la réussite de l'approche FPOC. Cela exige de trouver un équilibre délicat entre communiquer trop et trop peu. Néanmoins, la police devrait communiquer de façon proactive et régulière avec la population, et pas seulement en réponse à une activité ou à un incident particulier, d'autant plus que la recherche a démontré que les personnes bien informées sur les services de police ont tendance à avoir une opinion plus positive de la police. La tenue d'événements et l'établissement de forums tels que des réunions publiques et des journées portes ouvertes de la police peuvent aider à faciliter la communication bidirectionnelle. La FPOC devrait englober une variété d'approches novatrices pour atteindre des groupes cibles difficiles à atteindre qui peuvent avoir peu de capital social. La nécessité de faire participer ces groupes cibles devrait se refléter dans l'approche adoptée à l'égard de la communauté. Enfin, il est important d'expliquer la FPOC à la population dans un langage clair en se concentrant sur les initiatives de la FPOC au sein de la communauté, sur son rôle à jouer dans la FPOC et ce à quoi elle peut s'attendre.

03

CHAPITRE 03
EXAMEN, MENÉ PAR DES EXPERTS, DES MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE FONCTION DE POLICE ORIENTÉE VERS LA COMMUNAUTÉ

Chaque année, le président du REPC organise le Prix européen de la prévention de la criminalité et la conférence sur les meilleures pratiques (ECPA-BPC). L'objectif principal est d'échanger des informations et des bonnes pratiques en matière de prévention de la criminalité. La présidence autrichienne de l'UE, l'Autriche, a organisé l'ECPA-BCP autour du thème de la FPOC en décembre 2018. Vingt États membres de l'UE ont présenté un projet pour l'ECPA. Un jury, composé du Comité exécutif[186] et d'experts dans le domaine de la FPOC[187], a noté ces projets et délibéré sur les lauréats.

PREMIÈRE PLACE

L'approche Forssa : médiation dans la polarisation et les conflits intergroupes

Finlande

DEUXIÈME PLACE

Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité

Lituanie

TROISIÈME PLACE

Mon voisin est policier !

Hongrie

Dans les sections suivantes, nous discuterons de quatre projets qui peuvent être considérés comme des pratiques exemplaires pour plusieurs raisons. Les projets ont reçu des notes élevées du jury de l'ECPA et ont été jugés très pertinents pour le thème de la FPOC. En outre, les projets ont également obtenu un bon score QUALIPREV[188].

Enfin, de nombreuses autres bonnes pratiques de la FPOC figurent en annexe. Vous y trouverez de brèves descriptions de toutes les entrées de l'ECPA et d'autres projets. Une explication plus détaillée de chaque bonne pratique et les coordonnées des responsables de projet sont disponibles sur le site web du REPC (http://www.eucpn.org/).

3.1. L'approche Forssa : médiation de la polarisation et des conflits intergroupes (Finlande)

Brève description

L'approche Forssa de la médiation dans la polarisation et les conflits intergroupes visait à réduire les crimes violents entre population locale et résidents d'un centre d'accueil à Forssa en 2016. Elle visait également à rétablir un sentiment de sécurité, à désamorcer la situation polarisée et à prévenir de nouveaux affrontements dans la ville. Les habitants de la communauté dans son ensemble ont également

fait l'objet d'une réflexion, car les bagarres ont entraîné une polarisation typique des conflits intergroupes ; l'atmosphère tendue était évidente dans la ville.

Sur la base d'une étude approfondie (rapports d'incidents, FPOC et patrouilles dans les rues), la police a procédé à une analyse de la situation. Des agitateurs provenant de l'extérieur de la ville étaient arrivés à Forssa pour attiser le conflit. Les enquêtes criminelles n'ont pas amélioré la situation polarisée du « nous contre eux ». La police et l'équipe multidisciplinaire de la ville ont décidé qu'une vaste collaboration multidisciplinaire était nécessaire pour arrêter l'escalade de la violence et désamorcer la situation polarisée.

Les meilleures pratiques de l'approche Forssa s'articulent autour de trois axes principaux : (1) une communication neutre et transparente ; (2) une collaboration entre les autorités, permettant une vision commune de la situation, l'échange d'informations et la coordination des activités ; et (3) une médiation communautaire orientée vers des solutions.

La médiation communautaire a calmé la situation dans la ville. Les adolescents qui avaient participé aux affrontements ou qui avaient été témoins ont été entendus et ont eu l'occasion de réfléchir à la façon dont le centre d'accueil et les échauffourées avaient affecté leur vie et à ce qui était nécessaire pour éliminer le malaise et l'insécurité. Les adolescents ont également appris le rôle joué par les agitateurs de l'extérieur de la ville. Les crimes commis par des mineurs en lien avec le centre ont pris fin. Le même modèle a ensuite été appliqué à des situations similaires dans d'autres villes.

Examen mené par des experts

L'approche Forssa a été le projet gagnant de l'ECPA 2018. Le projet a été choisi par le jury en raison du processus de médiation et d'interaction que la communauté a suivi. En outre, il y avait un lien évident entre le projet et une réduction de la criminalité et de la peur de la criminalité. Le jury a apprécié l'implication des parties prenantes et des partenaires les plus importants.

Le projet a été salué pour l'étude approfondie entreprise et pour la définition claire du problème en question. Les conflits et la violence au centre d'accueil des migrants ont fait l'objet d'un suivi régulier et ont conduit à une redéfinition du projet.

Le projet a été conçu comme un processus d'apprentissage sur la communauté et la façon dont elle gère les conflits.

Un autre point fort a été la **collaboration entre plusieurs partenaires**. Le projet a été mis en œuvre par la police, qui a joué le rôle de moteur pour lancer le processus, les acteurs locaux, dont plusieurs autorités gouvernementales, les écoles et le centre d'accueil, et des médiateurs neutres. Les partenaires ont travaillé ensemble vers les objectifs communs de rétablir la confiance dans la communauté et d'éliminer les sentiments de malaise et d'insécurité.

En outre, **l'accent mis sur la peur du crime**, plutôt que sur les crimes commis, a été apprécié. C'est cette orientation qui a permis de s'adresser à l'ensemble de la communauté, d'éviter les conflits intergroupes et une polarisation accrue et qui a beaucoup aidé à briser le cercle vicieux de la violence.

En outre, **l'attitude consistant à considérer la médiation comme la solution**, au lieu de juger les membres de la communauté qui ont certains points de vue, était novatrice. Elle a permis à la communauté d'être entendue, de s'exprimer librement et de rechercher collectivement les moyens de répondre aux préoccupations exprimées. Les jeunes constituaient un groupe cible important dans cette situation. Ils ont eu l'occasion de s'exprimer librement et ont été pris au sérieux. Cela a grandement accru leur confiance et les a amenés à comprendre qu'il était problématique que des jeunes d'autres villes et des personnes ayant des antécédents criminels soient impliqués dans le conflit.

Enfin, le projet a fait l'objet d'un suivi continu en fonction des progrès de la médiation, de la collaboration, du dialogue et de l'établissement du climat de confiance. Bien que ces indicateurs soient rarement impliqués dans les évaluations, ils sont fondamentaux pour guider l'ensemble du processus. Il fallait croire fermement à la méthode de médiation pour résoudre le conflit et avoir une vision claire des objectifs finaux de l'intervention. En outre, une évaluation d'impact a montré que les tensions et les conflits au sein de la communauté avaient pris fin et qu'il y avait eu des effets secondaires positifs tels que la libération des ressources policières, la responsabilisation de la communauté et la création d'un sentiment d'appartenance.

3.2. Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité (Lituanie)

Brève description

L'objectif de « Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité » était d'améliorer la situation en matière de sécurité à Šiauliai en réduisant le nombre d'infractions pénales et autres violations de la loi commises en créant un cadre de vie plus sûr grâce à la participation active des habitants à ce processus, renforçant ainsi la confiance dans la communauté, notamment dans la police.

L'idée principale du projet était de souligner que la prévention de la criminalité est l'affaire de tous les citoyens et acteurs. Les activités du projet ont été conçues pour inclure différents groupes d'âge et divers acteurs (autorités locales, police, ONG, médias et communautés locales). Son objectif était d'encourager l'inclusion de toutes les parties et de créer un sentiment d'appartenance qui renforcerait l'esprit communautaire. Les activités de prévention ont porté sur les infractions pénales les plus pertinentes pour le district de Šiauliai : crimes violents, délits contre les biens, infractions dans les lieux publics et infractions commises par des enfants et des jeunes. Des mesures supplémentaires ont été prises pour améliorer la sécurité routière.

Le projet comprenait diverses activités de prévention du crime. Pour prévenir les délits contre les biens, des réunions avec les résidents ont été organisées pour discuter de la création de quartiers plus sûrs et pour fournir des informations sur les questions de sécurité.

En ce qui concerne la prévention de la violence domestique, des activités éducatives ont été organisées pour encourager le développement de relations saines dans lesquelles la violence domestique n'est pas tolérée. En outre, un travail de prévention est effectué dans les familles à risque et en relation avec les cas existants de violence domestique. Cela a été fait en coopération avec les parties prenantes (un centre ouvert pour les jeunes, la Division de la protection des droits de l'enfant, le Centre d'innovation pour les femmes et le Service de probation).

Les incivilités dans la rue ont été réprimées en organisant des activités de prévention dans les établissements d'enseignement du district et dans la salle de

sécurité routière de la préfecture de police de Šiauliai. Les agents de la circulation ont éduqué et surveillé les piétons, les cyclistes et les conducteurs en matière d'infractions routières.

Examen mené par des experts

Le deuxième projet, « Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité », de Lituanie, a impressionné le jury en particulier grâce à la participation des parties prenantes et des partenaires au projet et à la forte participation des membres de la communauté. De plus, il y a eu un très bon suivi de l'ensemble du processus : les activités, la conformité et les délais. Par ailleurs, une bonne évaluation du projet a été réalisée.

L'augmentation du taux de criminalité a été la principale raison de la mise en œuvre du projet. Les principaux objectifs étaient de réduire ces taux de criminalité en créant un milieu de vie plus sûr grâce à la participation active des résidents à ce processus. Cette participation visait à stimuler la confiance au sein de la communauté et de la police. Le projet a souligné que **la prévention de la criminalité est l'affaire de tous les citoyens et de tous les acteurs**. Cet aspect a été chaleureusement salué par les experts.

En outre, les experts se sont félicités de **l'ampleur du projet**. Il y avait toute une série d'objectifs secondaires, tels que l'engagement des enfants dans des activités positives et l'amélioration des chances des jeunes en matière d'emploi. En outre, un large éventail de mesures de prévention sociale ont été utilisées, telles que des campagnes, la distribution de brochures, des camps d'été, un soutien social pour les familles défavorisées, ainsi que des mesures de prévention situationnelle de la criminalité telles que des caméras et des inspections. Le projet a impliqué toute une série de partenaires, y compris les autorités locales, la police, les ONG, les médias et les communautés. Cet aspect du projet a été jugé intéressant et considéré comme une bonne pratique de la FPOC.

Les experts ont également applaudi le projet pour son excellent **suivi** de l'ensemble du processus, des activités et du respect des délais qui devaient être respectés. Le projet a réussi à atteindre un taux de participation élevé, avec la participation de nombreux membres de la communauté. De plus, une évaluation approfondie a été effectuée.

Les experts examinateurs formulent **des conseils pour identifier les domaines spécifiques** dans lesquels ils aimeraient voir des changements ou des améliorations. En l'occurrence, il s'agissait presque davantage d'un programme que d'un projet, de sorte que la réduction perceptible des taux de criminalité a été plutôt limitée.

3.3. Mon voisin est policier ! (Hongrie)

Brève description

Le projet a été lancé pour soutenir et reconnaître le travail des policiers locaux de la préfecture de police. La première partie du projet consistait en des changements infrastructurels. La principale tâche professionnelle dans le cadre du projet consistait à maintenir une communication directe avec la population locale et ses organisations communautaires. Ainsi, les policiers ont été équipés de voitures, de vélos et de smartphones capables d'afficher des images de caméras de surveillance, et des performances professionnelles exceptionnelles ont été récompensées. De plus, parce qu'il est important que les résidents connaissent leurs agents de police locaux, des dépliants, des cartes et des affiches ont été distribués, y compris les coordonnées et des photographies.

Un autre point fort a été la création d'un réseau sous la forme du « Café de la police Zugló 2017 ». Basé sur la méthode du « World Café », il s'agissait d'un outil de communication innovant pour améliorer la coopération entre la police et la communauté. Des policiers locaux ont été formés à la méthodologie du World Café et des sujets pertinents ont été définis. Par la suite, les acteurs clés tels que les représentants des institutions locales et d'autres habitants locaux ont été soigneusement sélectionnés et invités à travailler ensemble, à coopérer efficacement et à rechercher des solutions.

Le projet visait également à apporter des solutions sur mesure à des problèmes spécifiques. Par exemple, des exposés sur les crimes visant les personnes âgées ont été présentés dans des clubs pour personnes âgées ; une formation interactive et un cours de langue ont été organisés à l'intention des policiers pour traiter des préjugés concernant la culture rom ; et un réseau a été créé entre les institutions publiques, civiles et locales en lien avec les enfants dans le district.

Examen mené par des experts

La troisième place est allée au projet hongrois « Mon voisin est policier ! » Le projet a particulièrement impressionné le jury en raison de l'importance accordée à la confiance entre la police et les jeunes. En général, les jeunes sont très critiques envers le gouvernement et il faut du temps pour convaincre les jeunes qu'on peut faire confiance à la police. L'établissement de la confiance est un pilier très important de la FPOC, et ce projet améliore le degré de confiance dans la communauté.

Ce projet a été jugé intéressant en raison de la définition claire et large du problème. Pour réduire la criminalité et la peur de la criminalité, le projet a confié à **la police et à la communauté** la tâche importante de s'engager davantage les unes avec les autres. La communauté a été prise au sérieux en tant que partenaire pour coopérer et identifier les problèmes à résoudre. L'idée était que la confiance dans la police augmenterait, ce qui stimulerait la collaboration sur un large éventail de questions.

L'un des experts a indiqué que les recherches sur les pratiques policières montrent que les questions traitées dans le cadre de ce projet sont souvent considérées comme assez peu importantes par la police et traitées comme des « tâches ne relevant pas de la police ». Toutefois, dans la pratique, les agents de police sont constamment confrontés à ces tâches et celles-ci ont tendance à occuper la grande majorité de leur temps. Cette approche impliquait un **changement de culture policière**, un premier pas vers une approche FPOC.

Ce changement a été réalisé en intégrant la police dans la communauté locale, où ils sont allés vivre. Les idées selon lesquelles la police devrait être connue (le numéro de téléphone du policier responsable du quartier a été rendu disponible) et devrait connaître la communauté (par exemple par le biais d'ateliers interculturels pour améliorer les relations avec la communauté rom) et que la communauté devrait jouer un rôle dans la recherche de solutions (comme dans un projet sur les espaces verts) étaient clairement présentes dans ce projet. Elle a mis en pratique l'idée que « **la population est la police et la police est la population** ». En outre, des partenariats avec des organisations résidentielles, étatiques, locales et civiles devraient contribuer à la création d'un réseau de sécurité publique.

Le projet a fait l'objet **d'une évaluation adéquate qui a conduit à des adaptations**. Il a été évalué en fonction de la diminution du nombre de crimes, de la diminution du nombre d'appels et de l'augmentation de la confiance dans la police. Un

expert a toutefois fait remarquer que le nombre de crimes diminue partout et que l'on ne sait toujours pas comment la confiance a été mesurée. L'analyse d'impact a été réalisée au moyen d'un questionnaire adressé aux citoyens et à la police. Cela a été jugé particulièrement intéressant, car les problèmes surviennent souvent lorsque des changements sont apportés à une culture policière, et il est donc crucial d'entendre la voix des agents de police.

3.4. Programme SPIN (Estonie)

Brève description

Le programme SPIN vise à développer les opportunités et à réduire les comportements antisociaux chez les jeunes. SPIN s'adresse aux jeunes vivant dans des zones moins favorisées avec un programme sportif composé de deux tiers de formation et d'un tiers de développement des compétences sociales dans le cadre d'un ensemble d'ateliers planifiés de manière stratégique. L'objectif à long terme est de réduire la délinquance juvénile, de faire sortir les jeunes du système judiciaire, de bâtir des communautés plus fortes grâce à la participation des jeunes, de réduire le taux d'abandon scolaire et d'augmenter le nombre de jeunes ayant de meilleures compétences sur le marché du travail.

SPIN cible les jeunes âgés de 10 à 18 ans qui répondent à cinq critères : vivre dans des conditions à risque selon la police ou la base de données des travailleurs sociaux des administrations locales ; avoir des problèmes à l'école (y compris un mauvais comportement, de mauvaises notes, être victime d'intimidations ou brutaliser les autres) ; avoir eu des altercations avec la police ; être rejeté socialement et avoir peu de possibilités de loisirs ; passer du temps avec d'autres jeunes dont le comportement est antisocial. Ce groupe cible est recherché par l'intermédiaire d'un vaste réseau de partenaires composé d'écoles, d'organismes d'application de la loi, d'organismes gouvernementaux locaux et de services à l'enfance.

SPIN est destiné à intervenir dans les modèles sociaux des régions identifiées, en donnant de nouvelles opportunités de développement aux jeunes du groupe cible et en leur fournissant des incitations et des compétences pour devenir de bons membres de la communauté et de bons citoyens en général. Pour ce faire, SPIN

organise chaque semaine trois sessions d'une heure et demie (deux sessions d'entraînement de football, un atelier d'aptitudes sociales), avec deux entraîneurs travaillant avec un groupe d'environ 10-15 jeunes, afin de s'assurer que les jeunes reçoivent une attention individuelle et sont impliqués.

L'objectif à long terme du programme SPIN est de construire une communauté forte avec une forte proportion de jeunes qui participent au système éducatif et entrent sur le marché du travail. L'objectif à court terme est de donner aux participants un sens aigu des valeurs importantes de la vie (y compris le travail d'équipe, la tolérance, l'ouverture d'esprit, une attitude positive, etc.), ainsi que de développer leurs aptitudes sociales (y compris la gestion des émotions, la capacité de se fixer des objectifs pour l'avenir, etc.

Examen mené par des experts

Les experts ont apprécié que le projet soit **bien structuré**, strictement réglementé et responsable. Le programme s'appuie sur une analyse du problème et se concentre sur un groupe de problèmes clairement défini. Ils se sont félicités que le programme ait reçu un **financement extérieur** de la Commission européenne et fasse donc l'objet d'un contrôle externe. Le projet a fait l'objet d'une **évaluation approfondie** au moyen d'une conception pré-test et post-test, ce qui a permis de mettre en évidence les bons résultats obtenus pour un certain nombre de variables. En outre, les statistiques comportementales et les statistiques de fréquentation ont montré que l'aspect préventif était particulièrement fort.

Le fait que le programme SPIN utilise le **sport** comme méthode pour changer le comportement négatif des jeunes s'est avéré être une bonne idée. Faire participer les jeunes à des activités sportives avec des entraîneurs engagés est un bon moyen de développer leurs aptitudes sociales. Les experts ont constaté que ce projet avait eu un **grand impact**, puisque 800 enfants très vulnérables étaient concernés.

CONCLUSIONS

La FPOC **fait partie intégrante d'un système gouvernemental plus vaste**. Une organisation policière n'opère pas de manière isolée, mais fait partie d'un cadre plus large et dépend de plusieurs formes de soutien de la part du gouvernement qui la supervise. Par conséquent, il est important que les hommes politiques et les décideurs comprennent la FPOC, communiquent à son sujet, dotent l'organisation policière des ressources nécessaires pour la mettre en œuvre avec succès et donnent aux autres institutions gouvernementales le mandat nécessaire pour participer à l'approche FPOC. Les meilleures intentions au sein d'une force de police en termes de mise en œuvre de la FPOC n'auront guère d'importance si le soutien politique nécessaire n'est pas présent.

La FPOC est un **engagement**. Elle exige un engagement organisationnel complet, ce qui n'est pas simple pour un service de police. Cet engagement implique de changer l'approche adoptée par la direction, de réduire la résistance de la sous-culture policière au changement et de sensibiliser aux conditions de travail des policiers. Si l'approche FPOC n'est pas acceptée par l'ensemble de l'organisation policière, elle ne sera rien de plus qu'un complément à la pratique policière réactive et ne produira pas les résultats escomptés. En retour, cela peut conduire à ce qu'une approche prometteuse soit écartée en raison de problèmes de mise en œuvre. Bien que la FPOC puisse être quelque peu intensive au début, elle produira des résultats à long terme. La FPOC devrait être considérée comme une méthode de travail plus efficace, en termes de temps et d'efforts, plutôt que comme une tâche supplémentaire à accomplir par la police.

La FPOC exige une **mesure qualitative**. On accepte de plus en plus les résultats communautaires comme la sécurité communautaire, la perception de la peur et les demandes d'intervention. Des critères de résultats qualitatifs tels que les niveaux de satisfaction de la population et de coopération publique et la durabilité des projets communautaires devraient être introduits et privilégiés par rapport aux critères quantitatifs. Les agents de police désireux d'acquérir de nouvelles compétences devraient être pris en considération pour des mesures incitatives telles que des possibilités de promotion et leurs réalisations devraient être officiellement reconnues. Les instruments quantitatifs tels que le nombre d'arrestations, le nombre de contrôles et de perquisitions et les taux de criminalité ne conviennent pas à l'approche FPOC. Ils peuvent fausser, voire ne pas reconnaître les effets bénéfiques de l'approche FPOC.

Il existe une **nouvelle génération de projets FPOC** qui **s'appuient sur les technologies**. Les résultats de la recherche ont souligné l'importance d'utiliser ces outils TIC pour faciliter la communication et l'interaction, et non pour s'y substituer. En outre, il

faut garder à l'esprit que la priorité dans l'utilisation de ces outils devrait être d'améliorer la communication et l'interaction, et non de recueillir des renseignements. Enfin, les concepteurs devraient tenir compte des rôles de la légitimité, de la confiance, de la responsabilité et de l'effacement des frontières géographiques traditionnelles lorsqu'ils élaborent des outils TIC pour la FPOC.

Les agents de police doivent recevoir une **formation adéquate** pour que la FPOC fonctionne. Le CEPOL définit la formation et l'éducation comme deux notions distinctes. Le succès de la FPOC dépend plus du niveau d'éducation que de la formation des agents de police concernés. En gardant cette distinction à l'esprit, nous avons identifié cinq groupes cibles à former ou à éduquer : le gouvernement, la direction/encadrement de la police, les agents de la FPOC, les agents de police ordinaires et les communautés. Le CEPOL diffuse les résultats de la recherche et les bonnes pratiques, rend les boîtes à outils du REPC plus largement accessibles et a accueilli un module d'apprentissage en ligne. Toutefois, des ressources supplémentaires seraient nécessaires pour permettre à l'agence de développer et de promouvoir un concept d'éducation et de formation pour une « version européenne » de la FPOC.

La FPOC doit toujours être **ancrée localement** et adaptée à la situation locale et au contexte social. Une longue tradition de recherche en gestion montre que le contexte social a un impact majeur sur le sens, l'interprétation et la mise en œuvre des pratiques policières. En outre, la FPOC est apparue dans des pays dotés d'un mandat de police démocratique. Dans les régions où il existe une méfiance historique, le rétablissement de la confiance peut prendre des décennies. Par conséquent, la FPOC devrait être considérée comme faisant partie d'une transition plus vaste d'une force de police à un service de police, la police opérant pour et dans la communauté.

La présence et le caractère familier de la police sont un aspect crucial de la FPOC. Il est important de prendre suffisamment de temps pour que la communauté apprenne à connaître les agents de police et pour que les agents de police comprennent comment la communauté fonctionne. Les rencontres entre la police et la population sont cruciales pour la qualité de la relation. Parmi les moyens d'assurer la familiarité entre la police et les citoyens, mentionnons la création de secteurs géographiques fixes, la visibilité et l'accessibilité. La présence et le caractère familier sont d'une grande importance pour rétablir le contact entre les citoyens et la police et pour accroître la probabilité que les citoyens s'en remettent aux autorités policières, signalent les crimes, fournissent des renseignements sur les témoins et obéissent eux-mêmes à la loi.

La police doit **connaître les besoins locaux et y répondre**. Une approche de résolution de problèmes qui vise à réduire structurellement la criminalité et à accroître la sécurité est un aspect important de la FPOC. La police peut réduire la criminalité et les troubles en général et dans diverses situations en utilisant un processus structuré de résolution de problèmes pour comprendre et s'attaquer aux causes profondes des problèmes locaux. Pour connaître les besoins locaux, il est important d'éviter une perspective unilatérale lors de la collecte d'informations sur les préoccupations d'une communauté. Pour répondre aux besoins locaux, il est important de déterminer les causes sous-jacentes des problèmes et de se concentrer sur les tendances récurrentes des incidents, plutôt que sur des incidents isolés, en les traitant comme un groupe de problèmes. De cette manière, une réponse complète et appropriée peut être conçue.

La production collaborative de sécurité, c'est quand plusieurs acteurs travaillent ensemble afin de réaliser une vision commune de la sécurité. La collaboration de la police avec la population dans le but de résoudre un problème peut atténuer la perception du problème ainsi qu'accroître la confiance dans la police et la légitimité ressentie à son égard. Une coopération intergouvernementale est nécessaire, car la résolution des problèmes communautaires est une tâche qui implique tous les organismes publics concernés et qui requiert une coopération étroite. Si la population et les autres acteurs assument une plus grande responsabilité dans une approche collaborative en matière de sécurité, cela pourrait permettre aux forces de police de concentrer leurs ressources sur d'autres tâches essentielles.

La communication bidirectionnelle entre la police et la population devrait être encouragée. Une communication efficace, appropriée et opportune est indispensable à la réussite de l'approche FPOC. Cela exige de trouver un équilibre délicat entre communiquer trop et trop peu. Néanmoins, la police devrait communiquer de façon proactive et régulière avec la population, et pas seulement en réponse à une activité ou à un incident particulier. La recherche a montré que les gens qui sont bien informés au sujet des services de police ont tendance à avoir une opinion plus positive de la police. Une façon pour la police de faciliter la communication bidirectionnelle est de créer des événements et des forums tels que des réunions publiques et des journées portes ouvertes pour la police. La FPOC devrait englober une variété d'approches novatrices pour atteindre des groupes cibles difficiles d'accès qui peuvent avoir peu de capital social. La nécessité de faire participer ces groupes cibles devrait se refléter dans l'approche adoptée à l'égard de la communauté. Enfin, il est important d'expliquer la FPOC à la population dans un langage clair en se concentrant sur les initiatives de la FPOC au sein de la communauté, sur son rôle à jouer dans la FPOC et ce à quoi elle peut s'attendre.

RECOMMANDATIONS

L'atelier d'experts organisé et les recherches menées dans le cadre de cette publication conjointe du REPC et du CEPOL ont mis au jour suffisamment de preuves que le concept de FPOC a pris racine dans divers États membres de l'UE, bien que sous différentes formes, en utilisant différentes interprétations et sous différentes étiquettes. Il n'existe pas encore de compréhension paneuropéenne de base de la FPOC, et encore moins d'approche européenne unifiée.

Avant tout, des ressources adéquates sont nécessaires pour parvenir à une vision commune de l'UE en matière de FPOC. Tout d'abord, une tâche de cette envergure demande suffisamment de temps. Deuxièmement, des ressources suffisantes sont nécessaires pour exploiter toutes les publications scientifiques pertinentes disponibles dans l'UE et pour dépasser les barrières linguistiques. Troisièmement, il est important d'impliquer les bons conseillers afin qu'ils puissent fournir des informations cruciales et dégager des nuances en fonction de leur expertise. Ces conseillers peuvent avoir acquis leur expertise dans le domaine universitaire, la pratique policière ou d'autres domaines pertinents. Quatrièmement, il faut tenir compte du point de vue de la communauté pour brosser un tableau complet de la situation.

En outre, des efforts supplémentaires devraient être déployés pour comprendre et exploiter pleinement le potentiel de l'UE ainsi que ses connaissances et son expérience en matière de FPOC. Tout d'abord, plusieurs termes en circulation sont utilisés pour désigner l'approche de la FPOC. Il est recommandé de convenir d'une convention d'appellation à utiliser au sein de l'UE. Cela permettrait d'identifier plus facilement le concept et de faciliter l'échange de connaissances et de bonnes pratiques. Deuxièmement, la grande variété de langues au sein de l'UE est enrichissante sur le plan culturel, mais elle crée également un obstacle au partage des connaissances existantes à travers l'UE. C'est un désavantage pour l'Europe continentale par rapport au monde anglo-saxon, qui a traditionnellement dominé le domaine de la criminologie. Des efforts supplémentaires pour traduire les documents pertinents (par exemple des résumés d'études et de rapports apparentés) sont nécessaires pour partager plus largement les connaissances dans l'UE.

Nous espérons que les chefs de police et les cadres supérieurs des organisations policières, ainsi que d'autres décideurs et praticiens, utiliseront cette boîte à outils pour mener à bien les stratégies de la FPOC. L'adhésion politique et organisationnelle est importante, dans la mesure où la mise en œuvre ou

l'amélioration de la FPOC nécessite des changements structurels et culturels au sein de l'organisation policière.

Enfin, la question de savoir dans quelle mesure la FPOC a sa place dans **l'Union de la sécurité** devrait être examinée. Elle pourrait apporter une contribution majeure à l'Union européenne en matière de sécurité et devrait être envisagée sous cet angle.

BIBLIOGRAPHIE

Astrid, « La Police d'Anvers présente le « Combi 3.0 » et Focus », https://www.astrid.be/fr/actualites/la-police-danvers-presente-le-combi-30-et-focus, 27 septembre 2018.

Présidence autrichienne du REPC, « ECPA - Appel à projets », 6 juillet 2018.

Bottechia, O., « Processus de Vienne », présentation à la Conférence sur les meilleures pratiques du REPC, Vienne, 4-6 décembre 2018.

Brown, L. P., « Community policing: a practical guide for police officials », *Perspectives on policing*, Département de la Justice des États-Unis, Washington, DC, 1989.

Burton, S., et McGregor, M., « Enhancing SARA: a new approach in an increasingly complex world », *Crime Science*, 7:1, 2018, pp. 1-5.

Carty, K., *Guidebook on democratic policing*, 2e édition, OSCE, Vienne, 2008, p. 37.

CEPOL et REPC, « Joint activities by CEPOL and EUCPN in implementing the community policing initiative of the Austrian Presidency », note aux délégations COSI, septembre 2018.

Colover, S., et Quinton, P., « Neighbourhood policing: impact and implementation - summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

Cordner, G., « Community policing: elements and effects », dans *Critical issues in policing: contemporary readings,* R. G. Dunham and G. P. Alpert (eds), 7e édition, Waveland Press, 2015, pp. 432-49.

Conseil de l'Union européenne, Projet de conclusions du Conseil sur certains aspects de la prévention policière européenne, Bruxelles, mars 2019.

Del Barrio Romero, F., Bjørgo, T., Jaschke, H.-G., Kwanten, C., Mawby, R. I. et Pagon, M., *Police science perspectives: towards a European approach: extended expert report,* Verlag für Polizeiwissenschaft, 2009.

Den Heyer, G., « Is the development of policy in New Zealand based on Prevention First? », *Public Policy and Administration* 33:2, 2018, pp. 127-148.

Development Services Group, Inc., *Community- and problem-oriented policing*, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, (https://www.ojjdp.gov/mpg/litreviews/Community_and_Problem_Oriented_Policing.pdf).

Emsley, C., « Community policing/policing and communities: some historical perspectives », *Policing: A Journal of Policy and Practice*, 1:2 (2007), pp. 235-243.

Feltes, T., « Community-oriented policing in Germany: training and education », *Policing: An International Journal,* 25:1, 2002, pp. 48-59.

Feltes, T., et Hofmann, R., *Information communications technology for community oriented policing: an international handbook for Kosovo*, projet ICT4COP, 2018.

Gaines, L., « Community-oriented policing: management issues, concerns, and problems », *Journal of Contemporary Criminal Justice*, 10:1 (1994), pp. 17-35.

Gill, C., et al., « Community-oriented policing to reduce crime, disorder and fear and increase satisfaction and legitimacy among citizens: systematic review », *Journal of Experimental Criminology,* 10, 2014, pp. 399-428.

Goldstein, H., « On problem-oriented policing: the Stockholm Lecture », *Crime Science* 7:1, 2018, p. 7.

Goldstein, H., « Improving policing: a problem-oriented approach », *Crime and Delinquency*, 25 (1979), pp. 236-258.

Goldstein, H., « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », *Crime and Delinquency*, 33:1 (1987), pp. 6-30.

Hail, Y., « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

Hogue, T., « Community based collaboration: community wellness multiplied », https://www.ncjrs.gov/app/abstractdb/AbstractDBDetails.aspx?id=168796, 1994.

Konze, A., et Nogala, D., « Higher police education in Europe: surveying recent developments », dans C. Rogers et B. Frevel (eds), *Higher Education and police: an international view*, Springer International Publishing, 2018, pp. 155-177.

Lee, H. D., et al., « Determinants of citizen support for community-oriented policing », *Police Practice and Research*, 20:1, 2019, p. 44.

Lewis, S., et Lewis, D.A., « Examining technology that supports community policing », dans *Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems*, Austin, Texas, mai 2012 (disponible à l'adresse suivante : https://dl.acm.org/citation.cfm?doid=2207676.2208595).

Mastrofski, S., « Community policing as reform: a cautionary tale », dans J. Greene et S. Mastrofski (eds), *Community policing: rhetoric or reality*, New York, Praeger, 1988.

Murphy, K., « Community engagement: considering adult-learning and problem-solving methodologies for police training », *European Police Science and Research Bulletin*, 16, 2017, pp. 87-97.

OSCE, *Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE*, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

Pauwels. L., « Criminaliteitspreventie: achtergronden, theorieën en methodieken », Docunet, Gand, 2014, pp. 194-197.

Peak, K. J., *Encyclopedia of community policing and problem solving*, Sage, Thousand Oaks, CA, 2013.

Groupe de travail du président sur les services de police du XXIe siècle (President's Task Force on 21st Century Policing), *Rapport final du groupe de travail du président sur les services de police du XXIe siècle*, Bureau des services de police à orientation communautaire (Office of Community Oriented Policing Services), Washington, DC, 2015, p. 51.

Pusca, B., Lang, G., et Kutschera, R., « Joining forces for our security in Austrian community policing », dans *Community policing: a European perspective*, P. S. Bayerl et al (eds), Springer, Cham, Suisse, 2017, pp. 111–24

Ray, J. M., *Rethinking community policing*, LFB Scholarly Publishing LLC, 201.

Rosenbaum, D. P., « A critical eye on Neighborhood Watch: does it reduce crime and fear? », dans T. Hope and M. Shaw (eds), *Communities and crime reduction*, Londres, Her Majesty's Stationery Office.

Conférence ministérielle du Forum de Salzbourg dans le cadre du processus de Vienne, Déclaration, Vienne, Autriche, 12-13 avril 2018 (extrait de http://www.salzburgforum.org/files/Joint_Declaration_2018_04_13.pdf).

Scott, M. S., « Pioneers in policing: Herman Goldstein », *Police Practice and Research*, 17:6 (2016), pp. 582-595.

Segrave, M., et Ratcliffe, J., « Community policing: a descriptive overview », Australian Institute of Criminology, Canberra, 2004, p. 11.

Skogan, W. G., « Community participation and community policing », https://www.ipr.northwestern.edu/faculty-experts/docs/policing_papers/caps4.pdf, 1994,.

Skogan, W., *Police and community in Chicago: a tale of three cities*, Oxford University Press, New York, 2006.

Sučić, I., et Karlović, R., « Community policing in support of social cohesion », dans P. S. Bayerl et al. (eds), *Community policing: a European perspective*, Springer, Cham, Suisse, pp. 7-21.

()Unity, Résultat 3.3, *Unity — 1re analyse des parties prenantes - étude comparative des besoins et perspectives des parties prenantes : différences entre la police et les intervenants extérieurs et entre les pays*, 2016.

Van Der Giessen, M., Brein, E., et Jacobs, G., « Community policing: the relevance of social contexts », dans P. S. Bayerl et al. (eds), *Community policing: a European perspective*, Springer, Cham, Suisse, 2017, pp. 37-50.

Verhage, A., et Ponsaers, P., « Community policing as a police strategy: effects and future outlook », Secrétariat du REPC (ed.), Document thématique n°3 du REPC, Bruxelles, REPC, 2012.

ANNEXE : BONNES PRATIQUES

Vous trouverez de plus amples informations sur tous les projets énumérés ici dans notre Centre de connaissances (www.eucpn.org).

AUTRICHE :
Sécurité. Ensemble en Autriche

Brève description
Le principe directeur qui sous-tend le projet « Sécurité. Ensemble en Autriche » est la participation active de la société civile à la conception de la sécurité intérieure. Cette idée d'intensification de la participation citoyenne est poursuivie à travers le concept de la FPOC, avec des acteurs réunis pour former un partenariat communautaire, dans le cadre duquel un travail de prévention communautaire et une prévention efficace du crime sont réalisés. La participation accrue des citoyens à la prévention de la criminalité et l'institutionnalisation de ce partenariat en matière de sécurité entre la population et la police devraient contribuer à accroître la sécurité publique dans le cadre de vie immédiat et accroître sensiblement le sentiment subjectif de sécurité de la population.

Pour y parvenir, de nouvelles structures organisationnelles seront mises en place à l'intérieur et à l'extérieur de la police et de nouveaux processus de travail seront intégrés dans les activités quotidiennes de la police.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er avril 2016 et se poursuit dans le cadre d'un processus standardisé.

Recherche de base
Des études scientifiques ont montré que, même si la criminalité en Autriche est en baisse constante, le sentiment de sécurité des citoyens a diminué, malgré cette tendance. Ces données confirment la volonté du ministère autrichien de l'Intérieur de renforcer l'implication de la communauté dans la recherche de réponses collectives à des problèmes communs en impliquant activement les citoyens, c'est ainsi que « Sécurité. Ensemble en Autriche » a vu le jour.

Budget
Le projet n'a reçu aucun financement extérieur et a été entièrement financé par le ministère autrichien de l'Intérieur.

Type d'évaluation
Il y a eu une évaluation du processus tout au long de la mise en œuvre de l'initiative, menée par l'Université de

Vienne. Des mesures visant à optimiser la participation des citoyens ont été élaborées ou modifiées en fonction des résultats de l'évaluation. En outre, une évaluation interne des résultats et de l'impact a été réalisée par le Secrétariat du projet du Service autrichien de renseignements dans le domaine pénal.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier

Évaluation du processus par l'Université de Vienne ; évaluation interne par le Secrétariat du projet du Service autrichien de renseignements dans le domaine pénal.

Type de méthode de collecte des données

Pour réaliser l'évaluation interne, des données concernant la compréhension subjective de la sécurité ont été collectées dans les districts de l'échantillon. Des questionnaires étaient le principal outil de collecte des données et les réponses des citoyens ont servi d'indicateurs.

BELGIQUE :
Conciergerie de quartier

Brève description

La Conciergerie de quartier est un service public local développé par la municipalité et vise à faciliter et à encourager les relations entre les résidents (et les personnes qui travaillent mais ne vivent pas là) dans un quartier strictement défini du territoire de la municipalité. L'objectif principal du projet est d'améliorer la qualité de vie et l'environnement dans le quartier. Les sentiments d'insécurité peuvent prendre de nombreuses formes, c'est pourquoi un « espace » a été créé pour une communication efficace à tous les niveaux : les résidents peuvent venir partager leurs observations et leurs questions et signaler les problèmes de sécurité. Tous les acteurs de la zone désignée peuvent donner suite à leurs demandes et se voir fixer un délai pour la solution proposée. Toutes les personnes qui travaillent pour la municipalité sont dévouées à ce domaine spécifique, et elles sont donc bien connues. Elles peuvent référer les citoyens à d'autres organismes pour obtenir de l'aide (fidélité des agents du secteur de la Conciergerie de quartier).

Début/durée

Le projet a démarré le 27 octobre 2017 et est toujours en cours.

Recherche de base

Le quartier visé par le projet est un quartier où plusieurs problèmes aigus de nuisance, de troubles sociaux et de criminalité sont signalés aux autorités

locales. Le point de départ a donc été une évaluation demandée par le bourgmestre et étayée par des statistiques policières et des données statistiques sociales (sur l'aide sociale, le logement, etc.) pour dresser un tableau précis de la situation.

Budget
Les coûts de mise en œuvre de la Conciergerie de quartier s'élevaient à 25 000 euros et les coûts de fonctionnement annuels à 35 500 euros.

Type d'évaluation
Une évaluation du processus et une évaluation de l'impact ont été effectuées.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Les deux évaluations ont été réalisées par un évaluateur interne (un fonctionnaire local chargé de l'évaluation des actions ou projets de prévention développés par la municipalité). Il est également rattaché à l'administration fédérale (ministère de l'Intérieur).

Type de méthode de collecte des données
Les indicateurs pour l'évaluation du processus consistent à mesurer la cohérence des activités : disponibilité du personnel ; suivi des demandes : interventions ; solutions apportées ; temps nécessaire à la mise en place des solutions ; suivi des coûts ; suivi du plan de travail. L'évaluation d'impact a mesuré les statistiques de la police pour la zone et les rapports d'incidents, en donnant la priorité à certains aspects, et une enquête de qualité a été menée dans la rue.

BULGARIE :
Poste de police pour enfants

Brève description
Le projet Poste de police pour enfants est un programme de prévention à long terme du ministère de l'Intérieur pour la prévention précoce chez les adolescents. Il remplit également l'une des tâches principales de la police, à savoir être proche de la population et sensible à ses problèmes. Le projet est mis en œuvre en tant que formation parascolaire. L'idée est que les enfants, tout en s'amusant, acquièrent des connaissances sur la protection de leur vie et de celle de leurs amis, sur la façon de faire face à des situations difficiles et à divers défis à la maison, à l'école et en montagne, sur leurs droits et leurs responsabilités envers la société, sur le travail en équipe, le respect et la tolérance pour les opinions des autres

et pour ceux qui sont différents d'eux.

Début/durée
Le projet a démarré le 16 mai 2016 et est toujours en cours.

Recherche de base
La raison principale de la mise en place du projet était d'éduquer au niveau national un grand groupe d'adolescents en utilisant une méthodologie unifiée avec la participation de plusieurs institutions publiques et d'État, qui ont pour mission de servir, y compris le ministère de l'Éducation et des Sciences, la Croix-Rouge bulgare et l'Église Orthodoxe bulgare.

Budget
Les principales activités ont été financées par le ministère de l'Intérieur et les directions de district compétentes du ministère, et des concours nationaux ont été financés dans le cadre du projet « Renforcement de la protection de l'enfance et de la prévention de la délinquance juvénile », dans le cadre du programme de coopération entre la Bulgarie et la Suisse.

Type d'évaluation
Les informations sur les activités de projet achevées ont été résumées au niveau national.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
La Direction générale de la Police nationale a été informée tous les six mois du nombre de sessions de formation, du nombre de stagiaires et de formateurs et du calendrier des conférences et manifestations à venir.

Type de méthode de collecte des données
À la fin de la première année de formation, l'Institut de psychologie du ministère de l'Intérieur a élaboré des questionnaires à l'intention des participants du Poste de police pour enfants, de leurs parents et de leurs enseignants. Grâce à cette enquête, les enfants, les parents, les enseignants et les formateurs ont évalué le programme.

CROATIE :
Ensemble, nous pouvons faire plus

Brève description
Grâce à sa stratégie FPOC, la police a joué un rôle proactif, identifié les besoins de la communauté et mobilisé divers acteurs communautaires pour contribuer à une prévention efficace,

tant en termes de prévention primaire que de prévention criminelle. En mobilisant la communauté locale, la police a réussi à définir clairement les objectifs et à mesurer les résultats, ce qui a été confirmé par la suite par l'évaluation.

On peut conclure que le projet de prévention, intitulé « Ensemble, nous pouvons faire plus », a contribué au succès de la prévention primaire visant à prévenir l'abus de drogues et autres substances addictives, les actes de vandalisme, la violence entre pairs et d'autres formes de comportement punissable, ainsi que certaines catégories de crimes.

Début/durée
La mise en œuvre du projet a commencé le 15 juillet 2004 sur le territoire de la ville de Zagreb et se poursuit encore aujourd'hui.
Depuis 2010, le projet a été mis en œuvre dans toute la République de Croatie.

Recherche de base
La mise en place de ce projet a été motivée par la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la FPOC, qui s'est traduite par des priorités et des stratégies de police différentes. La résolution des problèmes et le partenariat ont été reconnus comme les éléments clés de la FPOC. L'attention de la police et des communautés locales s'est de plus en plus concentrée sur la prévention de l'abus de stupéfiants et d'autres substances addictives, des actes de vandalisme, de la violence entre pairs et d'autres formes de comportement à risque, ainsi que sur la sensibilisation des citoyens aux mesures d'autoprotection.

Budget
Le projet est principalement financé par le gouvernement local et déconcentré, en particulier par la ville de Zagreb, le comté de Zagreb, la ville de Velika Gorica, la ville de Samobor, la ville de Zaprešić, la ville de Jastrebarsko et la ville de Sveta Nedjelja.
Le coût total de la mise en œuvre du projet s'élève à 1 030 491 euros.

Type d'évaluation
Une évaluation externe a été menée à plusieurs reprises par le biais d'une recherche quantitative utilisant une méthode de collecte de données sur le terrain.

En outre, une évaluation interne de l'impact a été réalisée sur la base des indicateurs statistiques conservés par la police sur l'état de la situation en matière de criminalité.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation externe a été réalisée par le Département de psychologie de la Faculté des sciences humaines et sociales de l'Université de Zagreb. L'évaluation interne de l'impact a été réalisée par le Département de la prévention de la Direction générale de la police.

Type de méthode de collecte des données
L'évaluation a été réalisée au cours des années scolaires 2012/2013 et 2015/2016, par le biais d'une enquête auprès des élèves, de leurs parents et du personnel enseignant dans les écoles.

TCHÉQUIE :
Une région sûre - une ville sûre

Brève description
Le projet « Une région sûre - une ville sûre » répond aux menaces à la sécurité au niveau local et à la nécessité de renforcer le sentiment de sécurité des citoyens. Afin d'accroître le sentiment de sécurité et de réduire la criminalité, le projet favorise le partage coordonné de l'information, l'analyse de la situation actuelle, le partage des responsabilités, la réflexion prospective et la planification, ainsi que la mise en œuvre d'activités précises. Le projet a été appliqué dans plus de 35 communautés de la région de Bohême centrale, en Tchéquie.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er avril 2014 et est toujours en cours.

Recherche de base
Le projet a été mis en place pour couvrir des projets individuels dans des villes de la région de Bohême centrale. Ces projets s'appuient sur des expériences de longue date qui suggèrent que, pour que le travail de la police en matière de prévention du crime soit réellement efficace, une coopération étroite entre tous les acteurs impliqués dans un lieu donné doit être assurée.

Budget
Jusqu'à présent, le coût du projet s'est élevé à 643 000 CZK (environ 25 100 euros). Le projet utilise les ressources matérielles et humaines existantes. Certaines ressources matérielles ont été modernisées dans le cadre du projet.

Type d'évaluation
Les évaluations des processus et des résultats sont effectuées en interne. L'efficacité du processus fait l'objet

d'une évaluation interne continue. En ce qui concerne l'impact, il est important que le matériel transmis à la police ait été correctement évalué comme étant illégal. C'est le facteur de résultat le plus important.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Il s'agit dans les deux cas d'évaluations internes lors de réunions de coordination régulières.

Type de méthode de collecte des données
Le projet a fait l'objet d'une évaluation continue sur la base d'un suivi de la situation en matière de sécurité et des tendances de la criminalité. En outre, le nombre de villes participant au projet est un autre critère d'évaluation.

DANEMARK :
Quartiers sûrs à Køge

Brève description
« Quartiers sûrs à Køge » est un projet dans lequel la police coopère beaucoup plus qu'elle ne le fait habituellement avec la population. La police coopère avec les professionnels locaux et les membres d'une organisation de logement social pour lutter contre la criminalité liée aux gangs et remodeler un environnement sûr dans une zone socialement défavorisée, empêchant ainsi les troubles sociaux et le départ des résidents. Les intervenants ont utilisé des connaissances internes sur les individus et les familles et ont obtenu un accès mutuel aux données, y compris l'utilisation des observations des résidents pour dissoudre un gang.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er août 2014 et est toujours en cours.

Recherche de base
Il était extrêmement important de résoudre les problèmes des bandes locales afin d'améliorer le fonctionnement du projet communautaire social dans son ensemble. Tous les intervenants concernés, le chef de police, John Jensen, le chef de l'administration du domaine, Niels Bannergaard, et les gestionnaires du projet communautaire, se sont réunis et ont promis de consacrer tous leurs efforts à mettre un terme aux crimes liés aux bandes. Dans ce processus, ils ont également coopéré avec la municipalité, en particulier avec les travailleurs sociaux, l'IRS et les responsables de l'emploi. L'effort était basé à la fois sur les données de la police concernant les membres du gang impliqués, les données sur les

locataires et le matériel de vidéosurveillance de l'administration du domaine, et les données sur certains jeunes du projet communautaire local.

Budget
Le projet a été initié par le projet de logement social pour une période de 4 ans, financé par Landsbyggefonden (une fondation de logement social qui finance des projets de rénovation ainsi que des travaux communautaires dans des cités de logement social au Danemark), mais le principal effort a été réalisé en utilisant les ressources déjà disponibles pour les parties prenantes.

Type d'évaluation
Le groupe à l'origine du projet a procédé à une évaluation interne du projet. Elle a connu un tel succès que la méthode est maintenant appelée « modèle de Karlemose » et a été utilisée dans d'autres quartiers résidentiels de Køge.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Voir ci-dessus.

Type de méthode de collecte des données
Il n'y a pas eu d'évaluation des résultats. Toutefois, certaines observations indiquent une réduction de la criminalité et de la peur.

ESTONIE :
le programme SPIN

Brève description
Le programme SPIN est un programme d'intervention basé sur le sport qui s'adresse aux jeunes de 10 à 18 ans issus de zones où les jeunes ont moins d'opportunités et où le taux de criminalité chez les jeunes est élevé. L'objectif principal du programme est d'offrir des possibilités de développement et de réduire les comportements antisociaux chez les jeunes participants. L'objectif à long terme est de réduire la délinquance juvénile, de renforcer les collectivités, de réduire le taux d'abandon scolaire et d'accroître le nombre de jeunes qui entrent sur le marché du travail qualifié.

Le programme réunit de multiples parties prenantes qui œuvrent à la réalisation des mêmes objectifs, mais qui ne coopèrent pas nécessairement

au quotidien (écoles, police, autorités locales, clubs de football, entreprises du secteur privé), créant ainsi un réseau pour garantir la réalisation des objectifs du programme, qui comprennent la création de communautés plus sûres.

Début/durée
Le projet a démarré le 7 janvier 2015 et est toujours en cours.

Recherche de base
Le groupe cible et ses problèmes sociaux ont été analysés en détail par le ministère de l'Intérieur avant la mise en place du programme, et cela s'est poursuivi tout au long du programme. Le financement initial par le Fonds social européen s'accompagnait également d'une obligation de satisfaire à certains critères d'évaluation. Afin de trouver le groupe cible le plus approprié pour l'intervention, les cas de délinquance juvénile et les accrochages avec la police ont été pris en compte ; l'implication dans la criminalité ou le fait d'avoir eu un accrochage avec la police ont été des critères comportementaux pris en compte dans la sélection des jeunes qui ont participé au programme.

Budget
Le projet est financé par le Fonds social européen, le ministère de l'Intérieur, le British Council, la Fondation de l'UEFA pour les enfants, Tallinna Vesi AS et les villes de Narva, Tartu, Kohtla-Järve et Rakvere.

Le coût moyen pour un groupe (jusqu'à 32 enfants) est de 18500 euros par an.

Type d'évaluation
Des évaluations du processus et de l'impact ont été effectuées.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation du processus est réalisée en interne et confirmée par un comité de pilotage auquel participent les principaux partenaires du programme. Un rapport d'impact sur SPIN a été publié ; la recherche a été menée par des chercheurs en sciences sociales de l'Université de Tartu.

Type de méthode de collecte des données
L'évaluation du processus se fait principalement sur la base des objectifs du projet et des indicateurs établis par le Fonds social européen.

PREMIÈRE PLACE

FINLANDE :
l'approche Forssa

Brève description
L'approche Forssa de la médiation dans la polarisation et les conflits intergroupes est un projet basé sur une étude approfondie menée dans la ville finlandaise de Forssa en 2016. Le projet visait à réduire les crimes violents et les conflits entre les jeunes de la région et les résidents d'un centre d'accueil. Le projet a également ciblé les habitants de la communauté dans son ensemble, car les habitants de la ville ont remarqué l'atmosphère tendue. Le projet visait également à rétablir un sentiment de sécurité, à désamorcer la situation polarisée et à prévenir de nouveaux affrontements dans la ville.

L'approche Forssa implique une communication neutre et transparente et une collaboration multidisciplinaire, permettant l'échange d'informations et la coordination des activités.

Le projet a calmé la situation à Forssa et désamorcé les conflits intergroupes et la polarisation entre les locaux et les demandeurs d'asile. Les crimes violents ont complètement cessé.

Début/durée
Le 16 août 2016, l'équipe multidisciplinaire s'est réunie pour la première fois. Les activités de médiation communautaire ont débuté en septembre 2016. Le dialogue entre les parties s'est poursuivi jusqu'au printemps 2017.

Le projet a été partiellement achevé le 22 novembre 2016 lorsque le projet de médias pour les jeunes mis en œuvre dans les écoles a été achevé.

Recherche de base
Le contexte a fait l'objet d'une analyse approfondie sur la base des crimes signalés et des données obtenues auprès des patrouilles de police de proximité et des autorités.

Budget
Le Centre de médiation communautaire reçoit son financement principalement du Centre de financement des organismes de protection sociale et de santé.

Type d'évaluation
L'équipe a procédé à une évaluation interne continue des progrès de la médiation communautaire, de la collaboration, du dialogue et de l'établissement de la confiance (les rapports contiennent des renseignements confidentiels sur les parties concernées et ne sont pas accessibles au public).

En outre, une évaluation des résultats a été réalisée.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation des résultats a été effectuée par la police.

Type de méthode de collecte des données
La police a suivi la situation et les statistiques. Les résultats du projet peuvent être évalués sur la base des données de la police (crimes signalés à la police, informations obtenues par les patrouilles de rue) et en utilisant un modèle pré-test/post-test.

FRANCE :
la Brigade territoriale de contact

Brève description
La Brigade territoriale de contact (BTC) fait partie des services de sécurité quotidienne. Son objectif est de renforcer le lien entre la gendarmerie, la population et les élus du secteur public. Cette BTC est innovante dans le sens où la gendarmerie a décidé de dédier du personnel à l'accomplissement d'une mission de contact à plein temps dans leurs circonscriptions. Le personnel dédié à cette mission est en permanence sur le terrain, contribuant à assurer de bonnes relations avec les gendarmes lorsque la situation l'exige. Ce projet, adapté aux besoins et répondant aux attentes et spécificités d'un quartier, est apprécié par la population et les élus. Soutenu par un projet numérique fort, NEOGEND, qui apporte

un soutien numérique sur le terrain, ce projet favorise la récupération de la réponse et des « signaux faibles », tout en contribuant à un sentiment accru de sécurité dans la communauté. C'est l'un des projets majeurs mis en œuvre dans le cadre de l'amélioration continue de la gendarmerie, garantissant un service public de qualité dans un contexte sécuritaire complexe et malgré de réelles contraintes budgétaires.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er février 2017 et est toujours en cours.

Recherche de base
Cette approche a été mise en œuvre à la suite d'une importante étude sociologique réalisée par un spécialiste des questions de sécurité. Il a constaté un fort besoin de sécurité et de proximité à un moment où la gendarmerie, monopolisée par la lutte contre le terrorisme, l'immigration illégale et la radicalisation, était plus éloignée de la population. Il a donc été décidé de réinventer le service et de faire des essais pour établir une nouvelle proximité par un plus grand contact, pour augmenter le sentiment de sécurité du public.

Budget
Le coût de mise en place d'une BTC avec quatre gendarmes est faible car il s'agit essentiellement du réaménagement d'une unité existante. Il n'y a donc aucun coût en personnel ou en équipement supplémentaire. Le coût total approximatif est de 17400 euros.

Type d'évaluation
Une évaluation interne des processus est effectuée sur plusieurs sujets, ainsi qu'une évaluation d'impact.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation d'impact a été réalisée par la partie de la gendarmerie chargée de l'activité, par la partie chargée de l'inspection des services et aussi par les citoyens.

Type de méthode de collecte des données
L'évaluation a mesuré le degré de satisfaction des élus.

ALLEMAGNE :
Promenez-vous dans votre quartier

Brève description
Le projet « Promenez-vous dans votre quartier - audits de sécurité interdisciplinaires pour identifier les sentiments de (in)sécurité et les points chauds » est un

instrument permettant de distinguer les endroits où les gens se sentent en danger (Angsträume) des véritables points chauds de la criminalité (Gefahrenorte) et de comprendre le lien avec la peur du crime. Des audits de sécurité systématiques dans un contexte local permettent aux parties prenantes de se concentrer sur les zones qui souffrent de la criminalité quotidienne et des troubles qui perturbent les personnes vivant dans des quartiers qui sont, autrement, bien entretenus. Grâce à cet instrument, les possibilités de commettre des crimes pourraient être réduites et le sentiment de sécurité renforcé.

Début/durée
Le projet a démarré en 2016 et est toujours en cours.

Recherche de base
Le projet s'est basé sur la ligne directrice « Lieux et espaces sûrs », publiée par le Partenariat pour la sécurité et le développement urbain en Basse-Saxe. La ligne directrice (disponible sur Internet en allemand) n'a pas été utilisée dans la mesure souhaitée dans le passé en raison de sa portée. C'est pourquoi le Centre de compétences pour la sécurité urbaine a utilisé un projet de recherche pour tester une version plus accessible et orientée vers l'utilisateur, dans laquelle les parties prenantes sont soutenues par une personne qualifiée. Le test s'est avéré un succès et les villes étudiées de Braunschweig, Emden et Lüneburg ont toutes exprimé le souhait de continuer à utiliser l'instrument en raison de la valeur ajoutée qu'il apporte à la directive.

Budget
Le ministère allemand de la Recherche et de l'Éducation a financé le projet de recherche dans le cadre du programme « Recherche pour la sûreté et la sécurité civiles dans la proposition ».

Type d'évaluation
Une évaluation des processus faisait partie du projet et a été réalisée en interne, selon la devise « Apprendre par la pratique - apporter des changements au processus ».

Une évaluation des résultats de la ligne directrice « Lieux et espaces sûrs » a été réalisée en externe en 2014.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation des résultats a été réalisée sur ordre du ministère des Affaires sociales en coopération avec le SIPA ; le contractant, le professeur Herbert Schubert du Bureau de la gestion de l'espace social, a évalué la ligne directrice dans le cadre d'un test pratique.

L'évaluation du processus a été réalisée par le Conseil de l'Association des régions de la République tchèque. L'évaluation des résultats a été réalisée par le chef du projet « Des régions pour un Internet plus sûr ».

Type de méthode de collecte des données
Un large éventail de méthodes analytiques était nécessaire et souvent plusieurs étapes d'évaluation étaient utilisées. Au cours de l'essai, les résultats et les indicateurs ont été communiqués aux intervenants afin que des ajustements puissent être apportés.

TROISIÈME PLACE

HONGRIE : Mon voisin est policier !

Brève description
« Mon voisin est policier » est un projet du gouvernement local, mis en œuvre par Zugló Public Security Non-profit Ltd (ZKNP), visant à soutenir et à reconnaître le travail des policiers locaux du District 14 de Budapest, à savoir Zugló.

Les policiers ont reçu des équipements d'infrastructure de grande valeur et du matériel distribuable contenant des informations de contact direct et des photographies, qui ont également été présentés dans le cadre d'une campagne de communication. Dans l'étape suivante, le projet s'est concentré sur la création d'un réseau de sécurité publique avec l'aide des Cafés de police, une technique de création communautaire. Les policiers locaux et les représentants de la société civile et des organisations professionnelles ont établi ensemble une carte des problèmes et cherché des solutions aux problèmes généraux et spécifiques qui se posent.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er janvier 2015 et est toujours en cours.

Recherche de base
Plusieurs facteurs ont justifié le lancement du projet.

Un sondage téléphonique réalisé en août 2014 par Strategopolis Ltd dans le cadre d'un projet du gouvernement local a montré que les résidents n'étaient que modérément satisfaits des mesures prises pour la sécurité publique et des services de police.

Ces résultats ont motivé le gouvernement local et le ZKNP à mobiliser leurs ressources : des fonds ont été alloués au développement de l'infrastructure

policière et une large coopération sur les questions de sécurité publique a été lancée, en utilisant un vaste réseau de relations locales.

Un policier local, Tomis Károly, a mené à bien une initiative populaire réussie. Il a présenté et remis des pancartes et du matériel distribuable avec des photographies dans les institutions publiques et les magasins, ce qui a déclenché l'actuel programme de police communautaire.

Budget
Le projet est financé directement et principalement par le gouvernement local de Zugló, par l'intermédiaire du ZKNP.

Type d'évaluation
Les représentants des institutions chargées de la mise en œuvre du projet (ZKNP, le siège de la police de district de Zugló) examinent et évaluent trimestriellement les expériences du projet et planifient les étapes suivantes en conséquence.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Voir ci-dessus.

Type de méthode de collecte des données
Le feed-back obtenu a été utilisé à trois étapes du projet :

- l'évaluation et le développement des actifs requis par la police et obtenus par le ZKNP ;
- le développement des ressources humaines conformément à une évaluation précédente ;
- une évaluation des Cafés de police a eu lieu sous la forme d'une supervision.

IRLANDE :
Utilisez votre cerveau, pas vos poings

Brève description
En septembre 2016, An Garda Síochána a lancé pour la première fois la campagne nationale de sensibilisation « Utilisez votre cerveau, pas vos poings » pour cibler les agressions non résidentielles contre les personnes. La campagne de sensibilisation a été conçue pour être répétée et a été promue à plusieurs reprises depuis son lancement.

Les précédentes campagnes de sécurité personnelle promues par An Garda Síochána étaient axées sur les victimes d'actes criminels et sur la façon dont les gens pouvaient se

protéger et protéger leurs biens dans les lieux publics. La campagne « Utilisez votre cerveau, pas vos poings » a été la première du genre en Irlande à s'adresser directement aux agresseurs potentiels.

Début/durée
Le projet a démarré le 12 septembre 2016 et est toujours en cours.

Recherche de base
En raison de l'augmentation de la criminalité identifiée comme étant associée à l'économie nocturne, un certain nombre de campagnes de sensibilisation à la prévention du crime sur les réseaux sociaux ont été conçues par le Groupe national de prévention du crime de la Garda. La campagne sur les réseaux sociaux « Soyez prudents, faites attention dans la rue », qui vise à prévenir les vols et les cambriolages de biens personnels la nuit et à encourager une meilleure sécurité personnelle, a été bien reçue par le public. Cette campagne a été suivie par la campagne de prévention des agressions « Utilisez votre cerveau, pas vos poings ».

Budget
Le volet publicité et relations publiques de la campagne a coûté environ 160 000 euros hors TVA. Le financement provenait du budget de la Garda.

Type d'évaluation
Il y a eu une évaluation externe de la campagne « Utilisez votre cerveau, pas vos poings » et Kantar Media a fourni un rapport médias.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Voir ci-dessus.

Type de méthode de collecte des données
Le rapport d'analyse des médias donne un aperçu qualitatif complet de la couverture médiatique de la presse, de la radiodiffusion, des médias en ligne et des réseaux sociaux par rapport à la campagne de sensibilisation « Utilisez votre cerveau, pas vos poings » qui s'est déroulée du 12 au 28 septembre.

LITUANIE :
Le district de Šiauliai découvre une formule de sécurité

DEUXIÈME PLACE

Brève description
Le projet a reçu le prix du meilleur projet de prévention de la criminalité lors de la remise des Prix nationaux des projets de prévention et des initiatives communautaires 2018 (ministère de l'Intérieur de la République de Lituanie).

Toutes les communautés du monde préféreraient vivre dans un environnement sûr. L'idée principale du projet est de souligner que les efforts de prévention de la criminalité doivent impliquer tous les participants : le gouvernement, les autorités locales, la police, les ONG, les médias et les communautés.

L'objectif principal était d'améliorer la situation en matière de sécurité dans le district de Šiauliai, de réduire le nombre d'infractions pénales et autres violations de la loi commises et de créer un cadre de vie plus sûr en impliquant les habitants dans ce processus.

Début/durée
La date de début du projet était le 1er janvier 2017 et la date de fin était le 31 décembre 2017.

Après l'évaluation finale, le projet a été déclaré un grand succès ; la mise en œuvre des activités s'est donc poursuivie en 2018.

Recherche de base
L'analyse des statistiques de la criminalité est effectuée régulièrement par l'Unité d'analyse des informations de la police criminelle du siège de la police du comté de Šiauliai. Les données officielles sur la criminalité sont fournies par le Département des technologies de l'information et des communications du ministère de l'Intérieur. Les statistiques de la criminalité pour 2016 ont servi de base à la planification de certaines des activités du projet.

Budget
La municipalité du district de Šiauliai a alloué 10 000 euros pour la mise en œuvre du projet.

Type d'évaluation
Il y a eu à la fois un processus et une évaluation des résultats.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier

Les évaluations ont été réalisées à la fois en interne (par les promoteurs du projet) et en externe (par les partenaires).

Type de méthode de collecte des données

À la fin de chaque activité de projet, les résultats ont été résumés. L'évaluation générale des résultats a été réalisée par une analyse systématique.

PAYS-BAS :
Prévention de quartier Breda

Brève description

« Prévention de quartier Breda » est une coopérative dans laquelle les résidents, la police et la municipalité travaillent ensemble pour améliorer la sécurité et la qualité de vie dans la municipalité de Breda. Les résidents, la police et le gouvernement partagent la responsabilité de la sécurité dans les quartiers. Cela fait d'eux des partenaires en matière de sécurité, avec un rôle de premier plan pour les résidents. Ensemble, ils partagent de l'information et suivent les tendances de la criminalité. Chaque partenaire est un élément essentiel du système de prévention du crime et, ensemble, ils assurent la sécurité de la ville.

La politique de « Prévention de quartier Breda » est déterminée par le groupe témoin. Le groupe témoin se compose de quatre résidents et d'un représentant de la police et d'un représentant de la municipalité. Les résidents s'approprient donc les problèmes. La police et la municipalité ont principalement un rôle de facilitateur. Actuellement, 86 groupes de prévention de quartier, Flat Alert et WhatsApp ont déjà été connectés avec 3300 personnes de contact dans la rue et plus de 18000 adresses.

Début/durée

Le projet a démarré le 1er janvier 2010 et est toujours en cours.

Recherche de base

La raison pour laquelle le projet a été lancé était que la municipalité de Breda figurait en tête de la liste nationale des cambriolages de domicile. Elle se classait parmi les trois premières villes des Pays-Bas avec les taux les plus élevés de cambriolages (d'après la base de données StatLine de Statistics Netherlands). Les cambriolages ont un impact important. Non seulement des choses matérielles sont volées, mais la perception de sécurité des résidents est gravement affectée.

Budget
« Prévention de quartier Breda » est financé par la municipalité via le budget de sécurité. Le coût du projet pour 2018 s'élève à 271 500 euros.

Type d'évaluation
Il n'y a pas eu d'évaluation officielle du processus. Cependant, le projet est évalué en permanence par le groupe témoin.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Le groupe de contrôle de « Prévention de quartier Breda » est composé de quatre résidents et deux employés de la police et de la municipalité qui soutiennent le coordinateur urbain dans le développement qualitatif de « Prévention de quartier Breda »

Type de méthode de collecte des données
Sans objet.

POLOGNE :
Carte des menaces à la sécurité nationale

Brève description
La Carte de la menace pour la sécurité nationale est une solution qui fait participer la société à la prévention du crime d'une manière inconnue jusqu'à présent ; la raison en est que les membres du public devraient assumer une partie de la responsabilité de la sécurité dans les secteurs où ils vivent. La carte se compose de deux parties d'importance égale : la partie interactive et la partie

statistique. La partie interactive de la carte permet aux utilisateurs de soumettre, gratuitement, une indication anonyme des zones où se produisent des menaces qui, de l'avis de l'utilisateur, influencent négativement leur sentiment de sécurité. La police veille à ce que toutes ces indications soient traitées avec le sérieux qui convient et à ce que les effets de ces actions soient visibles sur la carte.

Début/durée
Le projet a été présenté le 5 octobre 2016 et est toujours en cours.

Recherche de base
Les plans initiaux, élaborés au sein du Bureau de prévention du quartier général de la police nationale, ont été présentés aux communautés lors de consultations publiques qui se sont tenues du 21 janvier au 22 avril 2016. Sur la base des informations fournies par les citoyens qui, au nombre de 217775, ont participé à 11990 consultations, un catalogue des menaces a été établi, qui, selon les informations fournies, a eu un effet significatif sur le sentiment de sécurité des citoyens. Sur la base des besoins rapportés, un ensemble de 25 catégories de menaces a été sélectionné parmi les menaces les plus fréquemment mentionnées au cours des discussions.

Budget
Le projet a été créé sans aucun coût pour la police ; les plans initiaux ont été élaborés par des agents de police et les activités liées à la carte sont exécutées dans le cadre des tâches quotidiennes de la police, de sorte que le coût financier de cette initiative est assumé par le budget national.

Type d'évaluation
Un processus et une évaluation d'impact ont été réalisés.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation a été effectuée par le quartier général de la police nationale en coopération avec le principal bureau géodésique national.

Type de méthode de collecte des données
Malgré la courte période pendant laquelle cette application a fonctionné, elle est en cours de mise à jour. Les modifications ont été apportées à la suite de demandes signalées par les utilisateurs par courriel et de rapports d'agents de police. En outre, une évaluation de l'outil, entreprise par la police, a été réalisée par les utilisateurs qui ont répondu aux enquêtes.

PORTUGAL :
Recensement des personnes âgées

Brève description
La Garde nationale républicaine (GNR), par le biais de ses programmes spéciaux de fonction de police orientée vers la communauté, a développé des activités à caractère social dans le domaine des droits de l'homme, afin de protéger les victimes vulnérables de la criminalité, principalement les personnes âgées.

Pour atteindre cet objectif, la GNR développe depuis 2011 le Recensement des personnes âgées, qui vise à identifier par géoréférencement le nombre de personnes âgées isolées et/ou vivant seules sur l'ensemble du territoire national ; en 2017, elle a identifié 45516 personnes âgées (15596 à son début en 2011). Ce géoréférencement permet à la GNR de cibler ses efforts de patrouille et de répondre plus efficacement aux demandes des personnes âgées en situation de grande vulnérabilité.

Début/durée
Le projet a démarré en janvier 2011 et est toujours en cours.

Recherche de base
Le nombre de personnes âgées augmente au Portugal et, on le sait, leurs capacités sont réduites. En vivant seules et/ou en étant isolées, certaines de ces personnes âgées courent un plus grand risque d'être victimes de la criminalité. La centralisation de la main-d'œuvre dans les principaux centres urbains du pays et la désertification des zones intérieures du pays ont contribué à accroître l'isolement des personnes âgées, les rendant plus vulnérables aux crimes.

Avant le lancement du projet, un groupe de travail a été constitué au siège de la GNR qui, grâce à divers rapports d'information et à une analyse approfondie des résultats du recensement de 2011, a pu mettre en lumière les défis auxquels le pays pourrait être confronté dans l'avenir. C'est ce qui a conduit à la décision d'élaborer le projet de recensement des personnes âgées comme moyen de prévention.

Budget
Le fonctionnement et le développement en cours de l'application ont bénéficié d'un budget annuel d'environ 403 000 euros.

Type d'évaluation
Le projet est évalué au niveau national par le Conseil portugais d'évaluation et de responsabilité, qui évalue les performances de l'administration publique, et

en interne dans le cadre de la stratégie GNR 2020.

Outre l'évaluation par les institutions publiques, la GNR, par l'intermédiaire des institutions universitaires, encourage la rédaction de mémoires de masters qui couvrent l'analyse et l'évaluation de projets par la recherche et l'utilisation de la méthode scientifique. En interne, les leçons apprises font l'objet de rapports qui sont pris en compte avant l'élaboration des opérations.

La GNR a procédé à une évaluation systématique du projet par le biais d'une analyse statistique des résultats obtenus par les différentes sections de la FPOC et a encouragé la réalisation de recherches universitaires pour les mémoires de masters en coordination avec l'Académie militaire et l'Institut universitaire militaire.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier

Voir ci-dessus.

Type de méthode de collecte des données

Voir ci-dessus.

ROUMANIE :
Ailes brisées

Brève description

« Ailes brisées » est un projet national lancé par l'Inspection générale de la police roumaine dans le but de sensibiliser et de prévenir la violence domestique. Il a été mis en œuvre à l'échelle nationale, en partenariat avec l'Association Necuvinte, une ONG spécialisée dans l'aide aux femmes victimes de violence domestique.

Début/durée

Le projet a débuté le 1er juillet 2016 et s'est terminé le 31 décembre 2017.

Recherche de base

Selon une enquête menée à l'échelle de l'UE par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, la violence physique et sexuelle est plus fréquente que les autres types de violence. Les données montrent qu'au cours des dernières années, le nombre de plaintes enregistrées pour violence domestique a augmenté, en particulier dans le cas des infractions visées à l'article 193 du Code pénal, intitulé « Coups et blessures et autres actes de violence ». L'analyse du contexte dans lequel le projet serait mis en œuvre a été effectuée par la police roumaine sur la base des données recueillies auprès de l'UE, des casiers judiciaires et d'autres

institutions publiques impliquées dans la prévention et la lutte contre la criminalité ; la police a également tenu compte des réactions de la société civile.

Budget
Le coût total du projet a été couvert par la société Kaufland Roumanie à travers un contrat de sponsoring signé avec l'association Necuvinte.

Le soutien financier aux activités de « Ailes brisées » a été offert en deux tranches par virement bancaire.

Type d'évaluation
Une évaluation du processus a été réalisée par une équipe de représentants des deux partenaires : la police roumaine, par l'intermédiaire de l'Institut de recherche et de prévention de la criminalité et du Département de l'ordre public, et des experts de l'Association Necuvinte. De plus, une évaluation d'impact a été effectuée en interne par l'équipe de projet en août 2018.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Les évaluations du processus et de l'impact ont été effectuées en interne par l'équipe du projet.

Type de méthode de collecte des données
L'impact de la campagne a été évalué de deux façons : par le nombre de plaintes enregistrées par la police (il y a eu une augmentation de 8,5 % par rapport à l'année précédente) et par le nombre d'ordonnances de protection émises contre les agresseurs : il y a eu une augmentation de 36 % par rapport à l'année précédente.
Ces chiffres ne révèlent pas une explosion du phénomène, mais une prise de conscience accrue des victimes de violence domestique, ainsi qu'une confiance accrue dans les services de détection et de répression chargés de s'y attaquer. C'est ainsi que l'on a découvert les « chiffres noirs » du phénomène.

SLOVAQUIE :
Apprendre des compétences précieuses

Brève description
Le projet « Apprendre des compétences précieuses » est mis en œuvre depuis 2001. Depuis, il a remporté plusieurs prix locaux, nationaux et internationaux. Il s'adresse à toutes les catégories d'âge de la population, y

compris les enfants d'âge préscolaire, et à diverses professions médicales. Il comprend des activités d'éducation et de publication, des cours d'auto-défense et des conseils. Les priorités sont la prévention de la consommation de drogue, des délits contre les biens, de la violence et de la criminalité sur Internet, la prévention de la traite des êtres humains et les programmes visant à créer une motivation positive et à éliminer les discours de haine dans la société. Une partie du projet consiste à travailler avec une communauté marginalisée sous la forme d'une patrouille rom, qui mène des activités de médiation et de patrouille. Un aspect novateur du projet est l'utilisation de chiens de thérapie pour la prévention du crime. Le projet est basé sur la création d'une coopération active aux niveaux local, régional et national. Une attention appropriée est accordée au travail avec les médias.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er octobre 2015 et est toujours en cours.

Recherche de base
La raison de ce projet était l'absence d'actions et de mesures préventives globales dans la ville. Les priorités ont été établies pour la prévention des crimes liés à la drogue, la sécurité des enfants et la prévention des délits contre les biens commis sur des personnes âgées.

Budget
Le projet a été financé par trois sources.

- Par le budget de la ville (autogestion).
- En participant à des activités de prévention du crime financées par le budget de l'ONG OZ.
- Le projet a été soutenu financièrement par le Conseil gouvernemental pour la prévention du crime.
- Le coût annuel du projet s'élevait, hors coûts salariaux, à environ 20000 euros.

Type d'évaluation
Un processus et une évaluation d'impact ont été menés.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation du processus a été effectuée par les gestionnaires de projet. Les organisations partenaires ont fourni leurs évaluations séparément par écrit.

L'évaluation de l'impact a été menée tant en interne qu'en externe.

Type de méthode de collecte des données
Les données pour l'évaluation du projet étaient le nombre d'activités réalisées

(88 par an), le nombre de personnes interrogées (plus de 20000), le nombre de clients ayant utilisé le service de conseil (11 par an), le feed-back des groupes cibles (100 % de satisfaction), la publicité obtenue pour le projet et l'intérêt des médias à couvrir le projet (il y avait couverture médiatique de tous types, y compris commerciaux, nationaux, régionaux et locaux), le nombre de contributions du public liées à la prévention du crime et d'autres activités antisociales, et les résultats sous la forme de publications sur la prévention du crime, en particulier pour des groupes spécifiques tels que les parents, les éducateurs et les élèves.

ESPAGNE : Ciberexpert@

Brève description

Le programme Ciberexpert@, créé par la police nationale, a pour objectif d'offrir une meilleure éducation numérique aux familles afin de mieux protéger les enfants.
Le programme est mis en œuvre de deux façons :

(1) à travers les sites Internet www.ciberexperto.org et www.ciberexperta.org où l'on peut trouver toutes les informations et le matériel de formation ;

(2) à travers des activités de sensibilisation et de formation sur l'utilisation sûre d'Internet, par les délégués de la FPOC avec le soutien de la communauté éducative.

Tous les étudiants qui ont suivi le programme avec succès et réussi le test de connaissances final reçoivent la carte Ciberexpert@.

Il s'agit d'un projet novateur et ambitieux dans le domaine de la prévention, un service que la police nationale fournit aux citoyens, axé sur la formation, l'éducation et la sensibilisation des enfants afin de prévenir et de minimiser les risques inhérents à l'utilisation quotidienne des dispositifs TIC.

Début/durée

Le projet a démarré le 1er septembre 2016 et est toujours en cours.

Recherche de base

Une fois les différentes campagnes de sensibilisation entreprises, les résultats obtenus ont été analysés et l'expérience acquise au fil des années a été prise en compte, de même que les résultats d'une enquête sur l'utilisation d'Internet et les habitudes de sécurité des mineurs et des jeunes en Espagne

réalisée par le ministère espagnol de l'Intérieur. La police nationale a vu la nécessité d'adopter une nouvelle approche de l'importante tâche de sensibilisation et de formation des mineurs à l'utilisation correcte des dispositifs TIC, créant ainsi le programme Ciberexpert@.

Budget
Les ressources humaines affectées à la mise en œuvre du programme relèvent exclusivement de la responsabilité de la police nationale, avec près de 600 policiers affectés dans toute l'Espagne.

Il n'y a pas de coût spécifique alloué dans les budgets publics, puisque le travail de mise en œuvre du projet est entièrement effectué par la police nationale, étant donné que la prévention est une partie importante de son travail.

Les frais d'impression des cartes Ciberexpert@ (toner, supports, imprimantes, etc.) sont à la charge de Telefónica España et sont donc gratuits pour l'État.

Type d'évaluation
Les résultats du projet ont fait l'objet d'une évaluation interne et externe.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation interne a été effectuée par la police nationale et l'évaluation externe par l'unité centrale susmentionnée.

Type de méthode de collecte des données
En interne : par la police nationale au moyen d'une application informatique appelée ARPC.

Externe : à travers les enquêtes de satisfaction menées auprès de la communauté éducative.

SUÈDE :
des événements sûrs et sécurisés

Brève description
Le harcèlement sexuel et d'autres crimes lors d'événements publics constituent un problème dans toute l'Europe. Personne ne se concentre sur ces crimes.

La police suédoise, Swedish Live, l'Association suédoise pour l'éducation sexuelle (RFSU) et le conseil d'administration du comté de Stockholm ont collaboré à l'élaboration de matériels pédagogiques, ainsi qu'à l'élaboration d'un profil dans lequel la collaboration et le modèle de collaboration proposé ont été mis en évidence. Les matériels ont été produits à la suite d'un besoin identifié par les organisateurs de festivals et leur personnel.

L'évaluation montre que les mesures ont eu un effet. Le nombre d'infractions sexuelles signalées a diminué d'environ 90 % entre 2016 et 2017.

Ce projet montre que la collaboration basée sur le contexte local, avec les bons acteurs, où chacun prend ses responsabilités, donne des résultats.

Début/durée
La police a commencé à travailler à l'échelle nationale et a publié un rapport intitulé Abus sexuels et mesures proposées début 2016. En mars 2017, la coopération entre la police, Swedish Live, RFSU et le conseil d'administration du comté de Stockholm a commencé.

Recherche de base
Au cours de la Saint-Sylvestre 2015-2016, des jeunes femmes ont été exposées au harcèlement sexuel dans plusieurs régions d'Europe. En Suède, il a été noté que des crimes similaires avaient été commis lors d'un festival en 2014 et 2015. Le chef national de la police suédoise de l'époque a décidé que le risque d'abus sexuel chez les jeunes devait faire l'objet d'une enquête afin d'aider directement et indirectement la police à prévenir la criminalité. Le rapport Impacts et mesures suggérées pour les victimes d'abus sexuelsa été publié. Le rapport a jeté les bases des travaux qui sont actuellement menés en matière de criminalité lors d'événements publics.

Budget
Chaque acteur a engagé ses dépenses sur le projet dans le cadre d'opérations régulières.
L'évaluation a été financée grâce au financement de Brå, le Conseil national suédois pour la prévention du crime.

Type d'évaluation
Le travail a été évalué par un criminologue dans un rapport.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Voir ci-dessus.

Type de méthode de collecte des données
Le rapport indique que le nombre

d'infractions sexuelles signalées a diminué d'environ 90 % entre 2016 et 2017. Cette expérience positive de collaboration à des événements publics est considérée comme transférable à des problèmes touchant l'ensemble de la société.

BELGIQUE :
VIRTUS

Brève description
Le modèle VIRTUS consiste en une approche intégrée de la nuisance et de la criminalité. Il s'agit de la coordination des actions en matière de prévention, la police et les services de nettoyage des rues travaillant dans le but commun d'améliorer les conditions de vie des citoyens/usagers individuellement et collectivement dans un quartier donné. Dans ce cas, le quartier est le vieux centre d'Anderlecht. Les équipes de l'administration municipale ont pour objectif de réduire les menaces à la sécurité et le sentiment d'insécurité dans un périmètre déterminé. Pour la police, la mission essentielle est de contribuer à réduire le sentiment d'insécurité généré par la délinquance urbaine, les nuisances au sens large, les trafics de rue illégaux, les infractions routières et la criminalité dans les transports publics, en vue de stabiliser, voire de réduire le nombre d'actes criminels enregistrés dans ce domaine, en appliquant les concepts fondamentaux de la FPOC.

Début/durée
Le projet a débuté le 1er mai 2015 ; aucune date de fin n'est prévue.

Recherche de base
Le point de départ était un sentiment d'insécurité (évalué en termes de nombre et de perception) et un sentiment de dégradation de l'espace public de la part de ceux qui vivent au centre de la ville. Les citoyens ont signé des pétitions et délivré des messages forts à cet égard et les fonctionnaires locaux en charge de ce domaine ont également fait état de graves problèmes.
Le maire a ensuite souhaité mettre en place de nouvelles initiatives, dont une politique intégrée de sécurité et de prévention visant le centre-ville et plus particulièrement la place de la Vaillance et la rue Wayez. Comme il y avait peu d'indicateurs sur lesquels s'appuyer au début, il a été décidé d'effectuer un diagnostic de sécurité local sur un quartier défini, ce qui a donné lieu à des statistiques sociales et criminelles.

Budget
Le budget global est de 400 000 euros, financé par la municipalité sur ses fonds propres.

Type d'évaluation
Il y a une évaluation quantitative continue du processus.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation est faite en interne par le coordonnateur du projet.

Type de méthode de collecte des données
L'évaluation était initialement fondée (pour les trois premières années) sur les indicateurs quantitatifs existants.

BELGIQUE : GO-team

Brève description
Il y a quatre ans, les services sociaux de Malines et la police locale ont créé une nouvelle équipe qui soutient les familles vulnérables à problèmes multiples d'une manière holistique pour protéger les enfants des conséquences de la pauvreté, de la privation, de la négligence, des environnements susceptibles de provoquer des comportements criminels et/ou un logement insalubre. Le nom d'équipe GO-team est maintenant utilisé aussi pour une équipe de sept travailleurs de proximité familiale, en plus du projet lui-même. Les concepts clés de ce type innovant de travail social sont « seuil bas », « coaching parental intensif », « accostage », »orienté vers la demande » et « pratique ». L'implication de la police dans le projet est cruciale, car une famille sur deux signalée par la police aux services de protection sociale n'était pas connue des services auparavant. Les membres de la GO-team travaillant auprès des familles sont des aidants généralistes qui apportent des solutions concrètes aux problèmes graves mentionnés par les parents dans les situations multi-problèmes. Ils s'unissent en faisant les choses ensemble et ils obtiennent des résultats là où la situation semblait désespérée.

Début/durée
Le projet a démarré le 1er septembre 2014 et est toujours en cours.

Recherche de base
La création en 2010 de l'unité Jeunesse et Famille au sein de la police locale de Malines-Willebroek a permis d'avoir une meilleure vue d'ensemble des problèmes de violence domestique et de détecter plus fréquemment les mauvais environnements éducatifs des (jeunes) enfants. Les agents sur le terrain ont été confrontés à des situations poignantes même lorsque l'aide et les soins sociaux étaient déjà en place. L'agent de police responsable a sensibilisé la population à la situation, ce qui a conduit à des visites à domicile du bourgmestre Somers et de ses cadres supérieurs. L'instruction a été donnée de mettre en place une nouvelle forme proactive et innovante de travail social et de soutien aux familles. Le contexte a été analysé par des experts

internes sur la pauvreté et la gestion du logement social. Ils ont fondé leurs idées sur les idées de Mullainathan et Shafir dans le livre Scarcity (2013) et sur l'idée que la pauvreté des enfants est essentiellement modifiée par la lutte contre la pauvreté familiale. En plus des idées de fond sur la pauvreté et le dénuement, on a tenu compte des idées sur les compétences des travailleurs sociaux et du travail social en général.

Budget
Le projet est financé par la municipalité. En plus du financement régulier, il y a eu des fonds temporaires supplémentaires du Fonds de lutte contre la pauvreté infantile de la Communauté flamande. Les frais de personnel, sur une base annuelle, s'élèvent à 388 856 euros. Le coût des activités, sur une base annuelle, s'élève à 14 000 euros.

Type d'évaluation
Un processus et une évaluation des résultats ont été réalisés.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation du processus a été réalisée en externe par Bérénice Storms, docteure en sociologie et coordinatrice de recherche du CEBUD (Centre for Budget Advice and Research de l'Université Thomas More). L'évaluation des résultats a également été effectuée en externe.

Type de méthode de collecte des données
L'évaluation était fondée sur des entrevues avec l'équipe de sensibilisation des familles et leurs clients, ainsi que sur l'analyse de documents.

BULGARIE :
Société et police ! Avec prudence et attention !

Brève description
Le projet a été conçu pour établir un environnement de sécurité et de confiance et pour prévenir la criminalité. Le projet met l'accent sur la protection de l'ordre public, la prévention des accidents de la circulation et la sécurité routière, et la prévention de la criminalité en créant une culture du comportement licite.
Dans le cadre des activités du projet, des actions et des manifestations ont été menées conjointement avec le parquet bulgare, le parquet de Plovdiv, la Direction générale de l'exécution des peines, le Service de probation, l'Administration régionale de Plovdiv, la municipalité de Plovdiv, la Municipalité

de la région de Plovdiv, les entreprises de transport, l'inspection régionale de l'éducation, le ministère de l'Éducation, les écoles, les jardins d'enfants, les associations de jeunes, les étudiants, les clubs sportifs, les clubs de retraités, les clubs de motards, les personnes défavorisées, les ONG, la Croix-Rouge et les groupes minoritaires dans le quartier. Grâce à des activités et à l'utilisation de la technologie, le projet a développé la conscience civique et encouragé les efforts actifs des citoyens pour établir de meilleures conditions de vie et protéger l'environnement.

Début/durée
Le projet a débuté le 1er janvier 2016 et sa fin est prévue pour 2022.

Recherche de base
Les raisons qui ont motivé l'élaboration du projet sont les suivantes :

- informer le public et les partenaires sur les mesures juridiques prises contre les infractions et les mesures préventives pour faire cesser les crimes commis ;
- accroître la confiance et encourager la participation civile aux travaux des services de sécurité ;
- intéresser les partenaires et les citoyens aux activités de prévention du crime.

Budget
Coûts : environ 2000 BGN (environ 1000 euros) par an pour les dépliants et les affiches.

Type d'évaluation
Un processus et une évaluation d'impact ont été menés.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation du processus a été effectuée tant en interne qu'en externe.

Type de méthode de collecte des données
Les indicateurs utilisés pour l'évaluation du processus étaient les statistiques de la police et les rapports et analyses présentés au public et aux médias. Une évaluation d'impact est effectuée tous les six mois par le biais du feedback de la population et de réunions publiques avec des représentants de divers groupes sociaux.

FRANCE :
délégué à la cohésion police-population

Brève description
Le projet consiste à renforcer le lien entre la police et la population dans le cadre d'un vaste réseau de partenaires.

La pierre angulaire de ce projet est un agent de police qui se consacre à cette mission, qui a de l'expérience du maintien de l'ordre en première ligne et de l'établissement de relations avec différents intervenants, et qui est capable de parler en public.

Le délégué à la cohésion police-population (DCPP) travaille en tant qu'agent de liaison police-communauté et de soutien pour recueillir et partager les informations par le biais du réseau communautaire d'institutions et d'associations, afin de trouver des solutions aux problèmes. Au contact des chefs d'unités opérationnelles, cet officier peut aider à résoudre les conflits par une approche « douce ».

Début/durée
Le projet est en cours depuis l'année scolaire 2013/2014.

Recherche de base
Les relations entre la population et les services répressifs sont devenues de plus en plus tendues à la suite d'une série d'émeutes urbaines en 2005, en particulier dans les centres-villes. Dans ce contexte social dégradé, il était nécessaire d'établir de meilleurs liens et d'apaiser les tensions dans ces quartiers.

Budget
Le ministère français de l'Intérieur a estimé le temps nécessaire à cette mission à environ 150 jours de travail par an. Cela représente 143,77 euros par jour (136,99 euros hors région parisienne), soit 21565,50 euros par an pour un DCPP.

Type d'évaluation
Le projet n'est pas évalué statistiquement car il n'est pas possible de mesurer l'impact sur l'atmosphère en termes de chiffres. Il y a donc des sondages aléatoires auprès des personnes qui fréquentent les postes de police et les unités de terrain (sur les marchés, dans les quartiers, etc.).

Le résultat est positif en termes de réduction du sentiment d'insécurité et de la peur de la criminalité.

Des évaluations du processus et de l'impact sont effectuées.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
Aucune information.

Type de méthode de collecte des données
Sans objet.

POLOGNE :
Académie de la sécurité

Brève description
Le projet « Académie de la sécurité - éducation à la sécurité des enfants, des jeunes et des personnes âgées à Kielce » comprenait l'organisation d'ateliers sur les procédures appliquées dans les situations d'urgence et axés sur la prévention de la violence et des agressions. Dans le cadre du projet, des simulations d'évacuation d'établissements d'enseignement en cas d'attaque terroriste ont été réalisées.

Le projet a impliqué 10180 participants, 11 établissements d'enseignement et 571 classes de formation. Des ateliers sur la sécurité s'adressaient aux élèves, aux enseignants, aux parents, aux femmes et aux personnes âgées. Ils ont été menés par les membres de l'Association PASSA et les agents du siège de la police municipale à Kielce.

Le projet a débouché sur une coopération entre les institutions et les services pour une plus grande sécurité. Une plate-forme d'échange d'expériences et de connaissances entre la police et les partenaires locaux (services d'urgence, ONG, établissements d'enseignement participant au projet) a été développée.

En outre, le projet a financé des consultations gratuites avec un psychologue dans des établissements d'enseignement, organisé des concours d'art et fourni du matériel aux clubs scolaires. Au total, 4 000 articles de réflexion ont été distribués aux élèves sur la sécurité routière.

Début/durée
Le projet a été mis en œuvre du 2 octobre 2017 au 18 décembre 2017. Il se poursuit sous la forme d'un projet intitulé « Académie de la sécurité II - formation à la sécurité des établissements d'enseignement à Kielce ».

Recherche de base
La principale raison du développement du projet était la menace croissante d'attaques terroristes dans les lieux publics, l'augmentation des comportements criminels dans les établissements d'enseignement et l'augmentation des attaques contre les femmes et les personnes âgées.

Budget
Le coût de la première édition du projet était de PLN62945.

Type d'évaluation
Des évaluations internes et externes des processus et des résultats ont été effectuées.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier
L'évaluation interne a été menée avant le début du projet par les directeurs des établissements d'enseignement. L'évaluation externe a été réalisée par le siège de la police municipale à Kielce.

Type de méthode de collecte des données
L'évaluation interne de l'Association PASSA a comporté l'élaboration de questionnaires qui ont été utilisés pour mener des entretiens avec les élèves, les parents, les enseignants, les femmes et les personnes âgées. Un rapport d'enquête sur le programme, intitulé *C'est plus sûr ensemble*, a été utilisé pour diffuser les résultats. Pour l'évaluation externe effectuée par le siège de la police municipale à Kielce, les policiers se sont rendus dans les écoles après l'achèvement du projet. Ils ont procédé à des entretiens avec les enseignants et les élèves pour vérifier leur niveau de connaissances en matière de sécurité.

POLOGNE :
Akademia Seniora

Brève description
Le projet Akademia Seniora (Académie pour personnes âgées) a été cofinancé par la Banque Nationale de Pologne. L'objectif était de prévenir l'exclusion financière et d'encourager des décisions financières responsables, notamment en ce qui concerne la gestion du budget du ménage et l'utilisation des services financiers. Il s'est déroulé sur 12 mois. L'intention des initiateurs du projet (le Département de prévention du siège de la police de la voïvodie de Bialystok) était de diffuser des informations sur la prévention du crime aux personnes âgées de la province de Podlasie. Dans le cadre du projet, des réunions d'éducation et d'information ont été organisées, auxquelles ont participé des personnes de Podlasie âgées de 50 ans ou plus. Le domaine thématique prioritaire du projet Akademia Seniora était le transfert de connaissances liées à l'amélioration de la sécurité des personnes âgées par la prévention de la fraude financière, la bonne gestion du budget personnel et une planification financière rigoureuse pour l'avenir. Dans le cadre du projet, un concours intitulé « 10 principes pour la sécurité des aînés » a été organisé parmi les participants au projet.

Début/durée

Akademia Seniora a été mise en œuvre de décembre 2014 à décembre 2015.

Recherche de base

L'augmentation du nombre de personnes âgées, l'allongement de la durée de la vieillesse et l'évolution des besoins des personnes âgées ont motivé le développement des activités existantes ciblant les habitants les plus âgés de la province de Podlasie. Les méthodes des voleurs (en particulier les fraudeurs qui se font passer pour des personnes hors de tout soupçon) sont toujours fondées sur la surprise de la victime et l'exploitation de la crédulité, de la naïveté et de la confiance en autrui. En raison de la récidive de crimes troublants où les victimes sont des personnes âgées, la police de Podlasie, à travers la mise en œuvre du projet Akademia Seniora, a cherché à renforcer les activités dans le domaine de la sécurité des personnes âgées et la vigilance de la communauté locale.

Budget

Le coût total du projet s'est élevé à 25 555 PLN.

Type d'évaluation

Des évaluations du processus et des résultats ont été effectuées.

Acteur exécutant l'évaluation/le calendrier

L'évaluation interne a été menée par un représentant de KWP à Białystok
L'évaluation externe a été réalisée par la Banque Nationale de Pologne.

Type de méthode de collecte des données

L'évaluation interne du processus a consisté en des activités telles que la collecte de données pendant le projet, l'analyse des informations recueillies, la préparation de propositions et la formulation de recommandations sur ce qui devrait être fait pendant la prochaine édition du projet.

ENDNOTES

1 La Conférence sur les meilleures pratiques et le Prix européen de prévention de la criminalité (ECPA) se sont tenus du 4 au 6 décembre 2018. De plus amples informations sur cet événement annuel sont disponibles sur le site Internet du REPC (https://eucpn.org/about/work).

2 Présidence autrichienne du REPC, « ECPA - Appel à projets », 6 juillet 2018.

3 Les États membres assurant la présidence du Conseil travaillent en étroite collaboration par groupes de trois, appelés « trios ». Ce système a été introduit par le Traité de Lisbonne en 2009. Le trio fixe des objectifs à long terme et prépare un programme commun déterminant les sujets et les principaux enjeux qui seront traités par le Conseil sur une période de 18 mois. Sur la base de ce programme, chacun des trois pays prépare son propre programme plus détaillé de six mois (pour plus d'informations, voir https://www.consilium.europa.eu/en/council-eu/presidency-council-eu).

4 Les cinq principaux défis formulés dans le processus de Vienne sont (1) le renforcement de la protection des frontières extérieures de l'UE, (2) le développement d'un système d'asile européen résistant aux crises, (3) l'élimination du terrain propice à l'extrémisme et au terrorisme, (4) le renforcement de la coopération policière européenne et (5) la sauvegarde de la sécurité numérique. Les quatre questions transversales sont (1) la promotion et la protection des valeurs européennes, (2) la promotion de l'intégrité dans l'UE et dans ses États membres (État, administration, société), (3) le renforcement de la coopération avec les pays tiers et (4) le renforcement de la coopération en matière de sécurité intérieure et extérieure.

5 O. Bottechia, « Processus de Vienne », présentation à la Conférence sur les meilleures pratiques du REPC, Vienne, 4-6 décembre 2018.

6 Le COSI facilite, promeut et renforce la coordination des actions opérationnelles des États membres de l'UE liées à la sécurité intérieure de l'UE (pour plus d'informations, voir https://www.consilium.europa.eu/en/council-eu/preparatory-bodies/standing-committee-operational-cooperation-internal-security/).

7 Le Conseil JAI développe la coopération et les politiques communes sur diverses questions transfrontalières, dans le but de construire un espace de liberté, de sécurité et de justice à l'échelle de l'UE (pour de plus amples informations, voirhttps://www.consilium.europa.eu/en/council-eu/configurations/jha/).

8 Le CEPOL est une agence de l'Union européenne qui se consacre à l'élaboration, à la mise en œuvre et à la coordination de la formation des agents des services répressifs (pour de plus amples informations, voir https://www.cepol.europa.eu/).

9 CEPOL et REPC, « Joint activities by CEPOL and EUCPN in implementing the community policing initiative of the Austrian Presidency », note aux délégations COSI, septembre 2018.

10 Ibid.

11 Conseil de l'Union européenne, Projet de conclusions du Conseil sur certains aspects de la prévention policière européenne, (6205/1/19), Bruxelles, mars 2019.

12 C. Emsley, « Community policing/policing and communities: some historical perspectives », Policing: A Journal of Policy and Practice, 1:2, 2007, pp. 235-243.

13 M. S. Scott, « Pioneers in policing: Herman Goldstein», Police Practice and Research, 17:6, 2016, pp. 582-595.

14 S. Mastrofski, « Community policing as reform: a cautionary tale », dans J. Greene et S. Mastrofski (eds), Community policing: rhetoric or reality, Praeger, New York, 1988.

15 D. P. Rosenbaum, « A critical eye on Neighborhood Watch: does it reduce crime and fear? », dans T. Hope et M. Shaw (eds),

Communities and crime reduction, Her Majesty's Stationery Office, Londres.

16 W. Skogan, Police and community in Chicago: a tale of three cities, Oxford University Press, New York, 2006.

17 M. S. Scott, « Pioneers in policing: Herman Goldstein», Police Practice and Research, 17:6, 2016, pp. 582-595.

18 A. Verhage et P. Ponsaers, « Community policing as a police strategy: effects and future outlook », Secrétariat du REPC (ed.), Document thématique n°3 du REPC, REPC, Bruxelles, 2012.

19 Ibid.

20 L. Gaines, « Community-oriented policing: management issues, concerns, and problems », Journal of Contemporary Criminal Justice, 10:1, 1994, pp. 17-35.

21 Development Services Group, Inc., Community- and problem-oriented policing, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, (https://www.ojjdp.gov/mpg/litreviews/Community_and_Problem_Oriented_Policing.pdf).

22 H. Goldstein, « Improving policing: a problem-oriented approach », Crime and Delinquency, 25, 1979, pp. 236-258.

23 Ibid.

24 Article de journal de la région des Midlands en Angleterre, cité dans H. Goldstein, « Improving policing: a problem-oriented approach », Crime and Delinquency, 25, 1979, pp. 236-258.

25 H. Goldstein, « Improving policing: a problem-oriented approach », Crime and Delinquency, 25, 1979, pp. 236-258.

26 Ibid.

27 Ibid.

28 Ibid.

29 Ibid.

30 Ibid.

31 Ibid.

32 H. Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6-30.

33 Ibid.

34 Ce document d'orientation de la FPOC peut être consulté sur le site Internet du REPC (www.eucpn.org).

35 Unity, Résultat 3.3, Unity — 1re analyse des parties prenantes - étude comparative des besoins et perspectives des parties prenantes : différences entre la police et les intervenants extérieurs et entre les pays, 2016.

36 Ibid.

37 Ibid.

38 L. Pauwels, « Criminaliteitspreventie: achtergronden, theorieën en methodieken », Docunet, Gand, 2014, pp. 194-197.

39 Les services de police des points chauds de la criminalité se caractérisent par un déplacement de l'attention de l'agresseur potentiel vers l'environnement. Sur la base de la « théorie de l'activité routinière », il devient possible de prédire dans quels endroits on peut s'attendre à des concentrations de problèmes liés à la criminalité.

40 Pauwels, « Criminaliteitspreventie: achtergronden, theorieën en methodieken », Docunet, Gand, 2014, pp. 194-197.

41 C. Gill et al., « Community-oriented policing to reduce crime, disorder and fear and increase satisfaction and legitimacy among citizens: systematic review », Journal of Experimental Criminology, 10, 2014, pp. 399-428.

42 H. Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6-30.

43 Gill et al., « Community-oriented policing to reduce crime, disorder and fear and increase satisfaction and legitimacy among citizens:

systematic review », Journal of Experimental Criminology, 10, 2014, pp. 399-428.

44 Unity était un projet de trois ans (se terminant en juin 2018) financé par le programme Horizon 2020 de la Commission européenne. Horizon 2020 est le plus grand programme de recherche et d'innovation de l'UE. Unity est constitué d'un consortium international de 15 partenaires. Ces partenaires viennent d'horizons pluridisciplinaires variés et comprennent des universitaires spécialisés dans les services de police, des universitaires spécialisés dans la gestion et les affaires, des praticiens de la police et des développeurs de technologies venus de toute l'Europe. La vision du projet est de renforcer les liens entre la police et leurs communautés. Pour réaliser cette vision, le projet Unity a rassemblé les meilleures pratiques de coopération entre la police et leurs communautés, développé un outil de communication pour renforcer et accélérer la communication entre les membres de la communauté et la police, et conçu, développé et dispensé une formation, y compris des activités de sensibilisation à la FPOC.

45 Y. Hail, « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

46 La recherche consistait en des entrevues qualitatives approfondies et en des questionnaires de type enquête quantitative. Au total, 323 entretiens ont été menés, tous dans les langues locales, puis traduits en anglais pour analyse. Afin d'assurer la comparabilité des résultats, il a été demandé à chaque pays participant d'inviter les mêmes groupes de participants à prendre part à la recherche. Ces groupes cibles étaient les jeunes membres de groupes minoritaires, les services de police et services répressifs, les intermédiaires, les experts juridiques, les avocats et les experts universitaires.

47 Allemagne, Belgique, Bulgarie, Croatie, Estonie, Finlande, Finlande, Macédoine du Nord et Royaume-Uni.

48 Y. Hail, « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

49 Denise Mazzolani, Chef adjoint, Unité des questions stratégiques de police, OSCE, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

50 L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (pour de plus amples informations, voir https://www.osce.org/).

51 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

52 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

53 Yvonne Hail, professeur à l'Université Napier d'Edimbourg, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

54 Marleen Easton, professeur à l'Université de Gand, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

55 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

56 Megan O'Neil, Directrice associée, Scottish Institute for Police Research, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

57 Gorazd Meško, professeur à l'Université de Maribor, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

58 May-Britt Rinaldo Ronnebro, surintendant de la police suédoise, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

59 Rinaldo Ronnebro, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

60 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions

de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

61 Ibid.

62 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

63 Easton, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

64 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

65 Ibid.

66 Herman Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6-30.

67 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

68 Rinaldo Ronnebro, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

69 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

70 Els Enhus, professeur à l'Université libre de Bruxelles, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

71 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

72 Hail, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

73 Gaines, « Community-oriented policing: management issues, concerns, and problems », Journal of Contemporary Criminal Justice, 10:1, 1994, pp. 17-35.

74 Ibid.

75 H. Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6-30.

76 Ibid.

77 Meško, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

78 Voir la section 1.2, « Situation actuelle ».

79 Pauwels, « Criminaliteitspreventie: achtergronden, theorieën en methodieken », Docunet, Gand, 2014, pp. 194-197.

80 Dans le contexte de la POP, la mesure quantitative est importante.

81 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

82 Development Services Group, Inc., Community- and problem-oriented policing, Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention, (https://www.ojjdp.gov/mpg/litreviews/Community_and_Problem_Oriented_Policing.pdf).

83 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

84 Ibid.

85 Easton, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

86 http://inspec2t-project.eu/

87 http://trillion-project.eng.it/#/

88 https://www.unity-project.eu/

89 http://www.citycop.eu/

90 https://communitypolicing.eu/

91 http://project.cityrisks.eu/

92 Hail, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

93 Ibid.

94 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

95 Hail, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

96 Astrid, « La Police d'Anvers présente le « Combi 3.0 » et Focus », https://www.astrid.be/fr/actualites/la-police-danvers-presente-le-combi-30-et-focus, 27 septembre 2018.

97 G. Den Heyer, « Is the development of policy in New Zealand based on Prevention First? », Public Policy and Administration 33:2, 2018, pp. 127-148.

98 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

99 S. Lewis et D. A. Lewis, « Examining technology that supports community policing », dans Proceedings of the SIGCHI Conference on Human Factors in Computing Systems, Austin, Texas, mai 2012 (disponible à l'adresse suivante : https://dl.acm.org/citation.cfm?doid=2207676.2208595).

100 Ibid.

101 I. Sučić et R. Karlović, « Community policing in support of social cohesion », dans P. S. Bayerl et al. (eds), Community policing: a European perspective, Springer, Cham, Suisse, 2017, pp. 7-21.

102 Ce chapitre a été rédigé par M. Detlef Nogala, responsable de la recherche et de la gestion des connaissances au CEPOL.

103 Y. Hail, « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

104 Pour le contexte américain, voir H. Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6–30 ; L. P. Brown, « Community policing: a practical guide for police officials », Perspectives on policing, Département de la Justice des États-Unis, Washington, DC, 1989 ; G. Cordner, « Community policing: elements and effects », dans Critical issues in policing: contemporary readings, R. G. Dunham et G. P. Alpert (eds), 7e édition, Waveland Press, 2015, pp. 432-49.

105 Curieusement, un manuel publié il n'y a pas si longtemps n'aborde pas complètement la question de la formation ou de l'éducation : K. J. Peak, Encyclopedia of community policing and problem solving, Sage, Thousand Oaks, CA, 2013. Un exemple d'un travail couvrant les questions en détail serait T. Feltes, « Community-oriented policing in Germany: training and education », Policing: An International Journal, 25:1, 2002, pp. 48-59.

106 Pour de plus amples informations sur le contexte de l'initiative autrichienne, voir B. Pusca, G. Lang, et R. Kutschera, « Joining forces for our security in Austrian community policing », dans Community policing: a European perspective, P. S. Bayerl et al (eds), Springer, Cham, Suisse, 2017, pp. 111–24..

107 Groupe de travail du président sur les services de police du XXIe siècle (President's Task Force on 21st Century Policing), Rapport final du groupe de travail du président sur les services de police du XXIe siècle, Bureau des services de police à orientation communautaire (Office of Community Oriented Policing Services), Washington, DC, 2015, p. 51.

108 F. Del Barrio Romero, T. Bjørgo, H.-G. Jaschke, C. Kwanten, R. I. Mawby et M. Pagon, Police science perspectives: towards a European approach: extended expert report, Verlag für Polizeiwissenschaft, 2009, p. 162.

109 CEPOL, Glossaire, 2007.

110 Pour une analyse instructive de cette distinction et de ses conséquences potentielles sur la gestion et la profession, voir le chapitre 5, « Police science, police education and police training », dans Del Barrio-Romero et al., Police science perspectives: towards a European approach: extended expert report, Verlag für Polizeiwissenschaft, 2009.

111 G. Cordner, « Community policing: elements and effects », dans Critical issues in policing: contemporary readings, R. G. Dunham and G. P. Alpert (eds), 7e édition, Waveland Press, 2015, pp. 432-49. La première version de ce texte est parue en 1995.

112 Ibid., p. 443f.

113 Y. Hail, « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

114 Kevin Carty, Guidebook on democratic policing, 2e édition, OSCE, Vienne, 2008, p. 37.

115 M. Segrave et J. Ratcliffe, « Community policing: a descriptive overview », Australian Institute of Criminology, Canberra, 2004, p. 11.

116 Voir H. Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6-30.

117 Il y a des indications positives à cet égard de la part des États-Unis, où l'on accorde de plus en plus d'attention aux principes de la démocratie et de l'éducation civique dans les programmes de formation de base en application de la loi et en leadership (voir J.M. Ray, Rethinking community policing, LFB Scholarly Publishing LLC, 201, p.149.) et de la part de l'Europe (voir A. Konze et D. Nogala, « Higher police education in Europe : surveying recent developments », dans C. Rogers et B. Frevel (eds), Higher Education and police : an international view, Springer International Publishing, 2018, pp.155-177).

118 Comme l'a révélé une étude récente, « les personnes ayant un niveau d'éducation plus élevé se sont largement montrées plus favorables à la FPOC que les personnes ayant un niveau d'éducation plus faible. Par conséquent, il pourrait être plus facile d'établir des partenariats entre ces citoyens, mais l'une des difficultés à cet égard pourrait être que ces citoyens ont moins besoin de services de police et qu'ils ont moins de renseignements importants à communiquer à la police dans le cadre des initiatives de prévention du crime » (H. D. Lee et al., « Determinants of citizen support for community-oriented policing », Police Practice and Research, 20:1, 2019, p. 44).

119 Il faut porter une attention particulière au fait que certains styles de services de police, comme la FPOC, nécessitent des méthodes d'apprentissage spécifiques (voir K. Murphy, « Community engagement: considering adult-learning and problem-solving methodologies for police training », European Police Science and Research Bulletin, 16, 2017, pp. 87-97).

120 H. Goldstein, « On problem-oriented policing: the Stockholm Lecture », Crime Science 7:1, 2018, p. 7.

121 Conférence ministérielle du Forum de Salzbourg dans le cadre du processus de Vienne, Déclaration, Vienne, Autriche, 12-13 avril 2018 (extrait de http://www.salzburgforum.org/files/Joint_Declaration_2018_04_13.pdf)

122 Voir, par exemple, B. Lobnikar, « Policing Roma communities in Slovenia: an evaluation of the community policing approach », European Police Science and Research Bulletin, édition spéciale de la conférence n°1, 2016, pp. 63-72 ; K. Butorac et I. Mraovic Cajner, « The community policing evaluation in the Croatian urban and rural communities », European Law Enforcement Research Bulletin, 15, 2016, pp. 49-57 ; W. Stol, H. Gundhus, S. Runhovde et K. Rønning, « Police patrol work in Norway and the implementation of community beat policing », European Law Enforcement Research Bulletin, 2, 2017, pp. 177-87; J. Ganapathy et T. Damkaas, « Pathways to understanding community-oriented policing in post-conflict societies », European Law Enforcement Research Bulletin, 16, 2017, pp. 77-86 ; T. Feltes et R. Hofmann, « Local ownership and community oriented policing: the case of Kosovo », European Law Enforcement Research Bulletin, 17, 2018, pp. 19–30 ; E. Stergioulis, « Perspectives of community policing in Greece », European Law Enforcement Research Bulletin, 18, 2019.

123 Y. Hail,« Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

124 M. Van Der Giessen, E. Brein et G. Jacobs, « Community policing: the relevance of social contexts »,, dans P. S. Bayerl et al. (eds), Community policing: a European perspective, Springer, Cham, Suisse, 2017, pp. 37-50.

125 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

126 Rinaldo Ronnebro, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

127 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

128 Enhus, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

129 Y. Hail,« Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

130 Ibid.

131 Enhus, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

132 Sučić et R. Karlović, « Community policing in support of social cohesion », dans P. S. Bayerl et al. (eds), Community policing: a European perspective, Springer, Cham, Suisse, 2017, pp. 7-21.

133 Y. Hail, « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

134 Ibid.

135 S. Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

136 Ibid.

137 Ibid.

138 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

139 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

140 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

141 https://www.opensocietyfoundations.org/about/programs/open-society-initiative-europe

142 Rinaldo Ronnebro, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

143 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

144 Easton, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

145 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

146 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

147 Ibid.

148 S. Burton et M. McGregor, « Enhancing SARA: a new approach in an increasingly complex world », Crime Science, 7:1, 2018, pp. 1-5.

149 Rinaldo Ronnebro, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

150 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

151 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

152 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public

par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

153 Enhus, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

154 T. Hogue, « Community based collaboration: community wellness multiplied », https://www.ncjrs.gov/app/abstractdb/AbstractDBDetails.aspx?id=168796, 1994.

155 T. Feltes et R. Hofmann, Information communications technology for community oriented policing: an international handbook for Kosovo, projet ICT4COP, 2018.

156 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

157 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

158 Y. Hail,« Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

159 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

160 Ibid.

161 Jari Taponen, Directeur de l'Unité de prévention policière du service de police d'Helsinki, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

162 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

163 Easton, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

164 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

165 Easton, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

166 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

167 Enhus, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

168 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

169 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

170 W. G. Skogan, « Community participation and community policing », https://www.ipr.northwestern.edu/faculty-experts/docs/policing_papers/caps4.pdf, 1994.

171 O'Neil, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

172 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

173 Ibid.

174 Ibid.

175 H. Goldstein, « Toward community-oriented policing: potential, basic requirements, and threshold questions », Crime and Delinquency, 33:1, 1987, pp. 6-30.

176 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

177 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats entre la police et le public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du

Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

178 Ibid.

179 Colover et P. Quinton, « Neighbourhood policing: impact and implementation — summary findings from a rapid assessment », https://whatworks.college.police.uk/research/documents/NP_REA_summary.pdf, 2019.

180 Unity, Résultat 3.3, Unity — 1re analyse des parties prenantes - étude comparative des besoins et perspectives des parties prenantes : différences entre la police et les intervenants extérieurs et entre les pays, 2016.

181 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

182 Y. Hail, « Unity : strengthening the connection between the police and the diverse communities they serve - findings from the Horizon 2020 Unity project », présentation à l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui », Bruxelles, 9 octobre 2018.

183 OSCE, Bonnes pratiques dans l'établissement de partenariats police-public par le Conseiller principal pour les questions de police auprès du Secrétaire général de l'OSCE, Secrétariat de l'OSCE, Vienne, 2008.

184 Mazzolani, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

185 Rinaldo Ronnebro, discussion de groupe lors de l'atelier du REPC « La FPOC dans l'UE aujourd'hui ».

186 Le Comité exécutif du REPC est composé de représentants de la présidence en exercice, de la présidence précédente et des deux présidences suivantes du Conseil, ainsi que de deux représentants élus des États membres.

187 Les experts du jury de l'ECPA 2018 étaient Els Enhus (professeure à l'Université de Gand), Gorazd Meško (professeur à l'Université de Maribor) et Johannes P. Oosthuizen (professeur à l'Université de Winchester).

188 Le REPC a commandé une étude pour donner un aperçu des indicateurs pertinents et de leur application dans l'évaluation des projets de prévention du crime. Cette étude a abouti à la méthode QUALIPREV (pour plus d'informations, voir www.eucpn.org).

CONTACT DETAILS

EUCPN Secretariat
Phone: +32 2 557 33 30
Email: eucpn@ibz.eu
Website: www.eucpn.org

TWITTER.COM/EUCPN
FACEBOOK.COM/EUCPN
LINKEDIN.COM/COMPANY/EUCPN